

Organisation des Nations Unies

République du Cameroun

2001
SOU
R



Université de Yaoundé II

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

**RECHERCHE DES DETERMINANTS
DU TRAVAIL DES ENFANTS AU CAMEROUN**

Mémoire de fin d'études

Présenté et soutenu par :

Soulaymanou Youssoufa

En vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Démographie
(D.E.S.S.D)

Option : gestion et administration des projets et des programmes de population

Directeur : Emmanuel NGWE

Lecteur : Ondoua OTTOU

Yaoundé, Novembre 2001

Remerciements

Nous rendons grâce à Allah Le Très Miséricordieux.

Ce travail a été réalisé avec le précieux concours de nombreuses personnes. Aussi, tenons-nous à leur exprimer notre reconnaissance. Nous remercions tous les enseignants de l'IFORD. Une mention spéciale s'adresse à Monsieur Ngwe Emmanuel pour avoir accepté de diriger ce mémoire et pour la diligence avec laquelle il nous a orienté et conseillé dans la rédaction de celui-ci. Nous disons merci à Monsieur Ondoua qui a su apporter la touche finale.

Nous ne saurons pas réellement évaluer notre reconnaissance envers notre oncle Monsieur Bouba Tamboutou et à Monsieur et Madame Allain pour nous avoir témoigné l'assistance et le soutien sans faille. Nous témoignons notre gratitude à Monsieur et Madame Bouba Garga pour tous les encouragements et conseils qu'ils ont su nous donner.

Nous exprimons également notre reconnaissance à Monsieur Souaïbou Nassourou qui a contribué à enrichir cette étude par des judicieux conseils et des remarques pertinentes.

Nous ne passerons outre sans remercier sincèrement tous nos amis, nos frères et sœurs pour leur soutien moral.

A tous ceux qui se sont rendus utiles dans l'anonymat ou au grand jour, nous adressons nos vifs remerciements.

Table de matières

INTRODUCTION -----	4
CHAPITRE 1 : LE CADRE THEORIQUE -----	10
1.1. CONTEXTE DE L'ETUDE -----	10
1.2. LA REVUE DE LA LITTERATURE-----	11
1.1.1. <i>Point de vue des Organisations internationales</i> -----	12
1.1.2. <i>Synthèse des recherches socio-démographiques et économiques sur le travail des enfants</i> -----	14
1.2. LE CADRE CONCEPTUEL -----	22
1.3. DEFINITION DES CONCEPTS -----	24
1.4. HYPOTHESES -----	27
CHAPITRE 2 : ASPECTS METHODOLOGIQUES -----	28
2.1. SOURCES DES DONNEES -----	28
2.1.1. <i>Objectifs de l'enquête MICS</i> -----	28
2.1.2. <i>Echantillonnage</i> -----	29
2.1.3. <i>Questionnaires</i> -----	30
2.1.4. <i>Variables</i> -----	31
2.2. EVALUATION DES DONNEES -----	32
2.2.1. <i>Taux de réponse et données manquantes</i> -----	32
2.2.2. <i>Evaluation de l'âge déclaré des membres des ménages</i> -----	32
2.3. APPROCHE METHODOLOGIQUE -----	33
CHAPITRE 3: CARACTERES GENERAUX DU TRAVAIL DES ENFANTS -----	35
INTRODUCTION -----	35
3.1. TRAVAIL PRECOCE ET CARACTERISTIQUES DES ENFANTS -----	36
3.1.1. <i>L'âge et le sexe des enfants</i> -----	36
3.1.2. <i>Le lien de parenté avec le chef de ménage</i> -----	39
3.2. CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE ET TRAVAIL DES ENFANTS-----	40
3.2.1. <i>Sexe du chef de ménage et travail des enfants</i> -----	41
3.2.2. <i>Statut matrimonial du chef de ménage et travail des enfants</i> -----	41
3.2.3. <i>Niveau d'instruction du chef de ménage et travail des enfants</i> -----	43
3.2.4. <i>Province de résidence du chef de ménage et travail des enfants</i> -----	43
3.3. ENFANTS EN ACTIVITE ET CARACTERISTIQUES DU MENAGE -----	44
3.3.1. <i>Taille des ménages et travail des enfants</i> -----	45
3.3.2. <i>Niveau de vie des ménages et travail des enfants</i> -----	48
3.4. NATURE DES ACTIVITES -----	49
3.4.1. <i>Nature des activités selon les provinces</i> -----	49
3.4.2. <i>Nature des activités selon le sexe et le milieu de résidence</i> -----	51
3.4.3. <i>Nature des activités selon le sexe et l'âge de l'enfant</i> -----	52
3.5. TEMPS ALLOUES AUX ACTIVITES SELON LE SEXE -----	53
CONCLUSION PARTIELLE -----	56
CHAPITRE 4: RECHERCHE DES DETERMINANTS DU TRAVAIL DES ENFANTS -----	58
INTRODUCTION -----	58
4.1. PRESENTATION DU MODELE THEORIQUE -----	59
4.2. VARIABLES RETENUES DANS LE MODELE -----	59

4.4. PRESENTATION DES RESULTATS-----	61
4.5. INTERPRETATION DES RESULTATS -----	61
4.6. EFFETS DE DIFFERENTES VARIABLES EXPLICATIVES SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS ----	63
4.6.1. <i>Effets bruts des différentes variables</i> -----	65
4.6.2. <i>Effets nets des différents facteurs pris ensemble sur le travail des enfants</i> -----	67
CONCLUSION PARTIELLE -----	70
CONCLUSION GENERALE -----	72
BIBLIOGRAPHIE -----	76

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition par sexe et âge des enfants selon l'activité.....	37
Tableau 2: Répartition par sexe et groupe d'âges des enfants selon l'activité.....	39
Tableau 3: Répartition par sexe des enfants de 5 à 14 ans selon l'activité et le lien de parenté avec le chef du ménage	40
Tableau 4: Répartition par sexe des enfants selon l'activité et le sexe du chef de ménage.....	41
Tableau 5: Répartition par sexe des enfants selon l'activité et le statut matrimonial du chef de ménage	42
Tableau 6: Répartition par sexe des enfants selon l'activité et le statut matrimonial du chef de ménage	43
Tableau 7: Répartition des enfants de 5-14 ans selon l'activité et la province de résidence du chef de ménage.....	44
Tableau 8: Répartition par sexe des enfants de 5 à 14 ans selon l'activité et la taille du ménage	47
Tableau 9: Répartition des enfants de 5 à 14 ans selon l'activité et le niveau de vie des ménages.....	48
Tableau 10: Répartition des enfants de 5-14 ans selon l'activité et la province de résidence ..	50
Tableau 11: Répartition par sexe des enfants de 5 à 14 ans selon la nature des travaux et le milieu résidence.....	51
Tableau 12: Répartition par sexe par âges des enfants selon la nature des travaux.....	53
Tableau 13: Temps alloué aux activités selon le sexe des enfants.....	54
Tableau 14: Effets des différentes variables explicatives sur le travail des enfants	64

Liste des figures

Figure 1: Schéma conceptuel	24
Figure 2: Schéma analytique.....	27

Liste des graphiques

Graphique 1.....	34
Graphique 2	39
Graphique 3.....	47
Graphique 4	49
Graphique 5	57

Introduction

Depuis l'adoption de la «Convention sur les droits de l'enfant» en 1990 par les Nations Unies, la question du travail des enfants est devenue progressivement un sujet de grande préoccupation, à la fois pour les gouvernements, les organisations internationales et les Organisations Non Gouvernementales. Aujourd'hui, on voit s'organiser des manifestations, des forums, des émissions radio-diffusées ou télévisées ; publier des articles de journaux et de dossiers dans les périodiques sur cette question. L'intérêt croissant porté au problème du travail des enfants dans le monde, est dû surtout à deux instances des Nations Unies : Le Bureau International du Travail (BIT) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Ces deux agences se sont appuyées sur l'idée que le phénomène du travail des enfants devenu massif en Amérique latine et spectaculaire en Asie, a tendance à se répandre irrésistiblement en Afrique. Il faut donc engager des actions directes dans le cadre d'une approche globale visant à sensibiliser l'opinion publique. Pour cela, la communauté internationale a élaboré des textes tendant à faire adopter par les différents pays des règles protégeant les enfants d'une mise au travail prématurée et à « assurer, à long terme, l'abolition du travail des enfants et le relèvement progressif de l'âge minimum au travail » (Bequele, 1992).

Pourtant cet engouement observé pour tout ce qui concerne le travail des enfants présente deux situations différentes. Car, s'il est vrai que ce phénomène peut être approché à l'échelle mondiale, c'est dans les pays en développement qu'il est le plus visible. En effet dans ces pays, à la question de la sous-scolarisation des enfants se greffe celle de la pauvreté. S'agissant du cas spécifique des pays africains, la situation économique et sociale est telle que plusieurs millions d'enfants vivent dans le dénuement le plus total. Aux prises avec la malnutrition, les maladies, la délinquance, et souvent sans domicile, sans encadrement familial, seuls ou en petits groupes, ils sont soumis aux travaux les plus pénibles dès le plus jeune âge.

Les statistiques publiées par le BIT sur l'ampleur du travail des enfants dans le monde ne sont guère encourageantes. Selon cet organisme, en 1998 l'effectif des "enfants travailleurs" s'élevait à 250 millions, tous âgés de 4 à 14 ans et la moitié d'entre eux était employée à plein temps. Si on les retrouve partout dans le monde, les "enfants travailleurs" se recrutent surtout dans les pays d'Asie (54 millions d'enfants travailleurs en 1998) et d'Afrique (31 millions). En 1990, une autre étude du BIT avait permis de savoir qu'au niveau mondial,

15,7% des garçons de 10 à 14 ans étaient mis au travail contre 11,5 % des filles. Si l'on ne considère que les pays en développement, les pourcentages correspondants sont respectivement de 19,7% et de 14,1%. C'est donc dire l'ampleur du phénomène qui doit concerner quelque 100 à 200 millions d'enfants.

Dans une perspective plus récente, la problématique du travail des enfants est apparue dans un contexte de mondialisation de l'économie. En effet certains Etats du Nord, victimes du phénomène de délocalisation des activités et poussés par des groupes de pressions divers, ont dénoncé les pays du Sud pour le non-respect des normes internationales en matières du droit de travail des enfants, dans des conditions jugées inacceptables. Cela dit, le travail des enfants au même titre que le travail forcé, s'inscrit de plein pied dans les débats qui ont opposé les pays du Nord à ceux du Sud ces dernières années.

L'examen de ces différents éléments montre que le travail des enfants est un problème social sérieux, voire grave, auquel il est urgent de trouver des solutions appropriées. C'est d'autant plus vrai que certains auteurs soutiennent l'argument selon lequel ce phénomène constitue dans les pays en développement un élément sous-jacent de la pauvreté économique de ces pays. Le travail des enfants est sans doute aussi une conséquence de la pauvreté des ménages. C'est peut-être la perspective de recherche la plus pertinente. Comme l'ont montré Gary Rodgers et Guy Standing (1996), le travail des enfants accroît la pauvreté, en provoquant la baisse des taux salariaux et en réduisant les possibilités de l'emploi de la main-d'œuvre adulte. Mais avant tout argument économique, il faut reconnaître que tout emploi qui va à l'encontre du droit de l'enfant à la santé, à l'éducation est dangereux pour sa croissance. Cette réflexion est d'autant plus récurrente qu'il y a presque une tendance, à l'heure actuelle, à mettre en œuvre "l'obligation conditionnelle majeure de donner aux enfants au moins six ans d'éducation obligatoire, conventionnelle et gratuite" (Gulrajani. M, 1996). Comme le note Gulrajani: "La condition nécessaire pour éradiquer le travail des enfants est de s'attaquer efficacement au problème de la pauvreté des parents, et de la transmission inter générations de la pauvreté" (1996).

A l'instar d'autres pays africains, le Cameroun fait aujourd'hui l'expérience du phénomène du travail des enfants comme en témoignent les estimations du BIT sur ce groupe vulnérable. Selon cet organisme, le taux d'activité des enfants camerounais de 10 à 14 ans s'élevait à 10,4% chez les garçons contre 9,6% chez les filles en 1995. Tout pousse à croire que ce taux n'est pas en baisse aujourd'hui, car on sait que le travail des enfants est

étroitement lié au développement du secteur informel, à la diminution des revenus de la population rurale et des travailleurs urbains et à la détérioration de la qualité de l'emploi.

Au Cameroun, « les enfants travailleurs » sont présents à la campagne où ils participent auprès de leurs parents aux activités productives de la famille et du village. Astreints à des travaux parfois éprouvants, les enfants sont sollicités pour guider les animaux au moment des labours, pour garder les champs contre les prédateurs ou pour être employés dans des travaux de préparation des cacaoyères grâce au fruit desquels, certains élèves parmi eux pourront, à la rentrée scolaire, s'acquitter des frais de scolarité (Ngueyap. F, 1996). En ville, c'est une armée d'enfants qui s'investissent dans divers petits métiers temporaires qu'ils créent en vue de répondre à des besoins réels. On y retrouve des gardiens d'automobiles, près des salles de spectacles et autres lieux publics, des vendeurs d'articles divers sur des trottoirs et des places publiques, des employés domestiques et bien d'autres petits métiers. Nombreux sont ceux qui, parmi eux, vendent les journaux à la criée, cigarettes, cacahuètes etc. Les cireurs de chaussures sont partout dans les grandes villes, notamment aux abords des maisons de commerce, des hôtels et des grands restaurants ainsi que dans les aéroports. Dans les gares routières ou ferroviaires, s'installent des porteurs qui proposent leurs services aux voyageurs chargés de colis. Les enfants porteurs d'eau se rencontrent près des fontaines publiques, dans les marchés, les stations ferroviaires et routières. Des apprentis s'affairent auprès des patrons-chauffeurs, dans des ateliers de mécanique et de menuiserie. D'autres enfants enfin se retrouvent sur des décharges d'ordures ménagères, à la recherche d'objets recyclables. Comme on le voit bien, il y a une extrême variété de situations et de modes d'activité où se retrouve engagée la population de la tranche d'âge comprise entre 5 et 14 ans ; celle qui nous intéresse ici.

Comment est-on arrivé à cette situation ? Le travail des enfants au Cameroun commence à se développer véritablement avec la montée de la pauvreté, dans un contexte d'éclatement des unités de production traditionnelle et de la crise de l'Etat providence (Amin. Ajab. A, 1994). Cela dit, une des opportunités offertes aux familles est la mise au travail des enfants dont l'aide sera utile pour l'agriculture, pour les tâches domestiques ou l'apprentissage dans le secteur non structuré et qui permettra de générer des revenus additionnels.

Mais la pauvreté n'est pas la seule cause de la mise au travail des enfants. Le travail des enfants résulte aussi d'une longue tradition éducative ; c'est un moyen de socialisation. Le travail précoce peut s'analyser comme la séquence initiale d'une trajectoire socioprofessionnelle, c'est-à-dire un des événements de l'histoire professionnelle et des

éléments du processus de socialisation. En bref, c'est un moyen de socialisation. On peut d'ailleurs être d'accord à ce sujet avec Michel Bonnet pour qui « *traditionnellement, l'éducation est conçue en Afrique comme une initiation à une façon de vivre et de travailler, à une histoire et à des structures sociales* » (1993). Généralement, ce type de travail passe par des actes de mimétisme vis-à-vis des parents lors des travaux agricoles et se manifeste par une distribution équilibrée des rôles et tâches domestiques, entre enfant et adulte ou entre homme et femme. Pour tout dire, c'est l'ensemble du groupe, du clan ou du village qui participe à ce processus de socialisation de l'enfant. Cette forme de travail « socialisateur » trouve sa justification dans le besoin de donner une éducation aux enfants par la distribution de rôles selon le sexe et n'entraîne pas un revenu pour l'enfant. (Morice. A, 1996).

L'introduction de l'école moderne au Cameroun par la colonisation, a quelque peu affaibli ce cadre traditionnel de l'éducation en bouleversant son sens et sa finalité. En effet après l'indépendance du pays, l'école est devenue l'un des enjeux majeurs des stratégies de promotion sociale pour de nombreuses familles camerounaises. L'investissement scolaire devait à terme être "*payé de retour par le diplôme reconnaissant à l'égard des siens*" (Marie. A et ali, 1992). Il n'est pas exagéré de dire que l'offre et la demande scolaires camerounaises se sont accordées et mutuellement renforcées au cours des années 70, de sorte que le travail des enfants, quelle qu'en soit la forme, pouvait être considéré comme une survivance appelée à disparaître progressivement. Dans cette perspective, les parents inscrivaient leurs enfants à l'école et soutenaient leurs études au prix de nombreuses privations, dans l'espoir de leur assurer un avenir meilleur. Le mythe de l'école a survécu tant que les enfants trouvaient un emploi à l'issue de leur scolarité. Mais, depuis le milieu des années 80, le rôle de l'école moderne et la nécessité d'y maintenir les enfants ne sont plus d'actualité et l'espoir d'éradiquer le travail des enfants était pris à revers par les effets délétères de la crise économique. Cette crise se manifeste par l'effritement de moyens et la démotivation des parents avec au bout du processus de nombreuses déperditions scolaires. Les parents d'élèves, dans leur lutte quotidienne pour le bien-être de leurs enfants ne peuvent plus couvrir les besoins y afférents.

Le caractère obligatoire de la scolarisation est aujourd'hui durement mis à mal par les effets de la crise socioéconomique et l'école ne conduit plus automatiquement à un emploi. Les enfants sont davantage exposés à une fréquentation scolaire de courte durée, voire au risque de ne pas être scolarisés. C'est dans ce contexte que le travail des enfants est devenu aujourd'hui un palliatif de la désorganisation des structures éducatives et un moyen d'assurer des revenus à la famille.

Ce constat négatif indique la nécessité d'évaluer l'importance de la population « d'enfants travailleurs » et de rechercher les facteurs concourant à leur mise au travail. Autrement dit, comment la participation de plus en plus poussée des enfants dans le marché de travail camerounais a-t-elle été possible? Comment cette réalité se présente-elle sur le terrain? Quels sont les facteurs qui déterminent le travail des enfants? Quelles sont les caractéristiques socio-démographiques de leurs parents? Dans quelles couches sociales se recrutent les « enfants travailleurs »? Telles sont les questions essentielles auxquelles cette recherche voudrait répondre.

A l'image d'autres pays touchés par le phénomène du travail des enfants, le Cameroun a élaboré un plan d'action visant à lutter contre ce phénomène (Ajab. Amin, A. 1994). Or, force est de constater que l'on ne dispose pas aujourd'hui d'un véritable état de lieux sur cette question. Pourtant, dans le contexte actuel de rareté des ressources publiques, l'élaboration d'une image fiable quant à l'ampleur et la nature du travail des enfants constitue un préalable nécessaire pour mieux identifier les populations concernées et orienter l'action vers le groupe d'enfants prioritaires; ceux qui vivent les situations les plus dramatiques et qui sont exposés aux risques les plus graves. Cette étude vise donc à évaluer l'ampleur de ce phénomène au Cameroun et à mettre en évidence ses principaux aspects différentiels et ses déterminants. L'intérêt à étudier le travail des enfants se justifie sur un triple plan : scientifique, politique et social.

Objet de recherche, la problématique du travail des enfants reste aujourd'hui encore à un niveau de généralité qui trahit l'absence de maturité de la réflexion menée sur le sujet. A l'heure actuelle, le phénomène du travail des enfants est mal cerné. Même les auteurs qui se sont penchés sur la question comme Schlemmer (1996) reconnaissent la nécessité d'une réflexion théorique qui soit spécifique à la question. D'où pour nous l'intérêt d'approfondir le sujet afin de connaître les facteurs qui l'influencent.

Les efforts consentis sur le plan politique au Cameroun depuis quelques années pour améliorer la situation des enfants (ratification de la Convention internationale sur les droits des enfants en 1990) se sont révélés jusque-là inefficaces. En effet les stratégies relatives au travail des enfants ne sont pas adaptées au contexte national pour que les résultats attendus soient obtenus, d'où la nécessité d'une analyse du phénomène afin d'éclairer les décideurs sur le type de mesures à prendre.

Les motifs justifiant l'intérêt social d'étudier le travail des enfants sont nombreux. En effet les enfants non seulement sont comptés parmi les couches les plus vulnérables de la société, ils représentent également une proportion élevée du pays, soit près de la moitié de celle-ci. Leur exploitation a sans doute des conséquences néfastes sur la société. La connaissance de l'ampleur du travail des enfants pourrait éventuellement amener les différents acteurs sociaux et politiques à une prise de conscience de ses tenants et aboutissants pour une meilleure gestion du problème.

La présente étude s'appuiera sur les données de l'enquête MICS (Enquête à indicateurs multiples) réalisée en 2000 par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN), sur un échantillon de 7009 enfants. Elle poursuit un double objectif : décrire et expliquer le travail des enfants au Cameroun.

Du point de vue descriptif, la présente étude vise à évaluer l'importance du travail des enfants au Cameroun et ses aspects différentiels, notamment les différences entre filles et garçons dans la participation à l'activité économique en fonction de certaines caractéristiques des enfants et selon le milieu de résidence de ceux-ci. Au plan explicatif, nous nous proposons d'identifier les caractéristiques qui déterminent la participation des enfants à l'activité économique.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons structuré la présente étude de la manière suivante : le premier chapitre porte sur le cadre théorique en présentant une synthèse des travaux antérieurs sur le travail des enfants dans le monde. Le deuxième chapitre présente les aspects méthodologiques de l'étude ainsi qu'une analyse critique des données. Le chapitre trois se rapporte à la présentation des caractères généraux du travail des enfants. Le quatrième chapitre enfin cherche à identifier les déterminants du travail des enfants au Cameroun.

CHAPITRE 1 : LE CADRE THEORIQUE

1.1. Contexte de l'étude

A l'instar de nombreux pays africains, le Cameroun fait aujourd'hui l'expérience du phénomène du travail des enfants. Il est devenu aujourd'hui l'un des problèmes les plus préoccupant pour les pouvoirs publics et les Organisations internationales. Afin d'œuvrer pour l'élimination de ce phénomène, ces différents groupes s'associent et tentent de mener des actions positives. Au Cameroun, ces actions se résument à favoriser l'accès des enfants à l'école.

En plus des actions menées sur le terrain par l'UNICEF et le BIT, il existe au Cameroun des lois et des Conventions internationales ratifiées sur le travail des enfants. Cependant, il est couramment reconnu que celles-ci sont inadéquates sur le terrain ; surtout pour ce qui est de leur clarté, leur champs d'application et leur mise en vigueur. En effet, en plus de la ratification par le Cameroun de la Convention 138 de l'OIT fixant à 15 ans l'âge minimum d'admission au travail ou à l'emploi, en sa section 86, la décision ministérielle n°17/NLTS/décret du 17 mai 1969 interdit le travail des enfants comme pompiers pour les moins de 18 ans. Elle a également dressé une liste détaillée des travaux interdits aux enfants. Se trouvent en bonne place des travaux au-dessus de leurs forces physiques : le transport et la manutention des marchandises dépassant un certain poids évalué en fonction du sexe et de l'âge de l'enfant. Les véhicules dangereux et assimilés, les travaux malsains exécutés dans les mines, les carrières, les fonderies, les fabriques, les manutentions et le maniement des explosifs leur sont interdits. Il en va de même pour les travaux qui portent atteinte à la moralité des enfants. En outre, les enfants ne peuvent travailler sans un certificat médical attestant de leur aptitude à effectuer le travail en question.

Il faut reconnaître que malgré l'interdiction du travail des enfants, la mise en application de cette loi est difficile notamment dans le secteur informel, principal champ où s'exerce le travail des enfants ; c'est en partie en raison d'un manque de personnel et de l'absence d'une structure adéquate pour en assurer l'exécution. En plus, la participation des enfants à des tâches simples ou à une entreprise familiale permet le transfert de qualifications utiles d'une génération à l'autre et facilite l'intégration sociale des plus jeunes. Le droit coutumier n'accorde pas une attention particulière au retrait des enfants de l'école pour une exploitation familiale. En définitive, l'élaboration par l'Etat camerounais d'un plan d'action visant à lutter contre le phénomène du travail des enfants montre bien que des progrès sont

possibles sur la voie de son élimination dès lors qu'il existe une volonté politique de s'y opposer avec détermination.

1.2. La revue de la littérature

Les préoccupations vis-à-vis du travail des enfants dans le monde ne sont pas nouvelles comme en témoigne l'ancienneté des textes normatifs internationaux visant la protection de l'enfance. La Convention n°5 de l'OIT portant sur l'âge minimum d'admission des enfants aux travaux industriels a été adoptée en 1919. Quarante ans plus tard, en 1959, les Nations Unies ont adopté la Déclaration des droits de l'enfant. Celle-ci énonce que « l'enfant ne doit pas être admis à l'emploi avant d'avoir atteint l'âge minimum approprié » (principe de la déclaration du BIT).

De manière synthétique, nous avons regroupé les écrits sur le travail des enfants en deux catégories. La première porte sur les études réalisées dans le cadre d'action visant la protection de l'enfant. Le caractère juridique et la portée politique de cette catégorie d'études ont fait qu'elle soit la plus largement médiatisée. La deuxième catégorie d'études recense les résultats des recherches effectuées en Sciences sociales et qui porte sur le niveau d'activité des enfants, le type d'activités exercées par eux et les déterminants du travail des enfants.

Depuis l'époque des cités grecques jusqu'aux sociétés mercantilistes ou modernes en passant par la période du capitalisme conquérant du 18^{ième} siècle, le rôle de l'enfant dans la société a toujours été l'objet de débats passionnés entre les penseurs et les gouvernants. Selon Aristote, par exemple, « *toute cité est composée de familles [...] et parfaite est la famille composée d'esclaves et de libres [...] et les composantes fondamentales de la famille sont le maître et l'esclave, le mari et l'épouse, le père et le fils.* » (Aristote, *La Politique*, I-II-3)¹.

La littérature sur la révolution industrielle en Europe occidentale en général et en Angleterre en particulier fait largement état des conditions difficiles dans lesquelles travaillaient hommes, femmes et enfants aux 18^{ième} et 19^{ième} siècles. Mais ce sont surtout les images des plus jeunes telles que décrites par C. Dickens et E. Zola durant cette période qui ont le plus retenu l'attention. En effet, c'est au cours du 19^{ième} siècle que remontent en France et en Angleterre les premières dénonciations de l'exploitation du travail des enfants dans les manufactures, c'est-à-dire précisément à la période où l'industrialisation proprement dite est en plein essor et où les besoins en main-d'œuvre devenaient importants : les migrants ruraux

¹ Cité par Stella (1996).

venus des campagnes et les anciens artisans avaient contribué à former le prolétariat industriel naissant. Mais les besoins en main-d'œuvre n'étaient pas toujours couverts par leur afflux. Or, du fait des progrès de la mécanisation dans le secteur moderne de la fabrique, une grande partie de la main-d'œuvre n'avait plus besoin de force physique particulière ni d'aptitude réclamant un long apprentissage. Le travail des femmes et des enfants pouvait donc être développé à l'extrême, et notamment dans des secteurs comme le textile. Dès cette époque, de nombreux groupes de pression sont intervenus pour critiquer cet état de choses. Cette situation nouvelle fait réagir les médecins, les hommes politiques ou encore les hommes de lettres qui dénoncent les mauvaises conditions physiques et morales subies par les très jeunes travailleurs dans les usines ou condamnent le travail des enfants comme étant la forme la plus achevée et la plus inacceptable de l'exploitation capitaliste. Plusieurs lois et programmes ont été ainsi progressivement adoptés par les autorités politiques de l'époque, afin de protéger la main-d'œuvre enfantine.

Les enquêtes de terrain menées en particulier dans les années 1830, mettaient en exergue les effets néfastes sur le plan physique, psychique et moral que certaines conditions de travail engendraient chez les enfants. (Le Grand, 1831 ; Villermé, 1840 ; Dupin, 1840 ; Ducpetiaux, 1843)². Ces enquêtes qui, à la fois, décrivent et dénoncent les conditions de travail préjudiciables pour les enfants employés dans un certain nombre d'activités industrielles, furent des supports pour les débats parlementaires aboutissant à la législation en matière de protection des enfants au travail. Ce processus qui avait débuté par la loi anglaise de 1802, a été suivi par la loi française de 1841. Il visait à fixer l'âge minimum d'admission des enfants au travail, à établir la durée journalière et hebdomadaire, à interdire selon l'âge, le travail de nuit et des jours fériés, à proscrire l'emploi des enfants dans certaines activités jugées dangereuses, à imposer un âge de scolarisation obligatoire.

1.1.1. Point de vue des Organisations internationales

Ce bref rappel du passé montre que le travail des enfants est un phénomène ancien. Avec le temps, en Occident, s'est progressivement imposée l'idée d'un antagonisme irréductible entre les termes enfants et travail. Puis, cette idée a franchi les frontières et dans de nombreux pays existent désormais non seulement des lois qui réglementent l'âge d'entrée en activité, mais aussi une « opinion publique internationale » qui condamne le principe même du travail des enfants.

De nos jours, le débat sur le travail des enfants est plus qu'actuel. Les dénonciations incessantes des conditions inhumaines dont sont victimes les enfants dans certaines manufactures et autres entreprises, ont conduit de nombreux gouvernements à revoir leurs législations dans le domaine du travail afin d'y inclure certains éléments visant à mieux protéger les enfants. L'objectif ultime de ces mesures législatives est d'interdire le travail des enfants dans les secteurs où leur capacité physique les rend plus vulnérables que les adultes. On tentera également d'empêcher le travail des enfants dans des secteurs d'emploi pour lesquels on présume que leur maturité intellectuelle les empêche d'être conscients de tous les dangers auxquels ils s'exposent.

Si à l'heure actuelle il semble se dégager un certain consensus à l'échelle internationale quant à la condamnation de la pratique de certaines activités par les enfants, il semble que l'absence d'une définition claire des termes « emploi » et « travail » a conduit de nombreux pays à ne pas signer les dernières conventions. Rimbaud (1980) souligne que certains gouvernements dont le Canada ont émis d'importantes réserves à l'égard de la Convention 138 adoptée par l'OIT en 1973. Le manque de souplesse du texte constituait la principale pierre d'achoppement. Cette Convention fixe en effet à 15 ans l'âge minimum d'admission au travail ou à l'emploi. Les pays comme le Niger ou l'Égypte auraient fait valoir le fait que pour de nombreux pays du monde en développement, il est impossible actuellement de scolariser tous les enfants et qu'un « âge d'admission à l'emploi trop élevé aurait pour seul résultat de condamner des milliers d'enfants dans la rue et à ses dangers (Rimbaud, 1980 ; 183). Pourtant dans le rapport du Directeur général de l'OIT en 1983, il est rappelé que

« la législation ou la réglementation nationales devraient fixer un âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail. Cet âge minimum ne devrait pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarisation ni en tout cas à quinze ans. Toutefois, les pays dont l'économie et les établissements d'enseignement sont insuffisamment développés peuvent fixer l'âge minimum à quatorze ans en une première étape. » (BIT, 1987 ; 6).

Cela dit, même si l'OIT reconnaissait ainsi les difficultés auxquelles sont confrontés de nombreux pays, il demeure néanmoins que cette nuance du texte, rappelé par le Directeur de l'OIT en 1983, ne semble pas avoir été suffisante pour convaincre les États membres de ratifier la Convention. En effet en mars 1988, soit une quinzaine d'années après son adoption, la Convention 138 n'avait été ratifiée que par 34 des 154 pays membres de cette organisation (Bequle, 1992 ; 100).

² Cité par Stella (1996).

Au cours de ces dernières années, les programmes de l'OIT et des autres organismes des Nations unies ont plutôt été orientés vers la protection des enfants au travail (Boyden, 1992). En fait, le virage effectué vers les actions de protection proviendrait notamment de l'échec des premiers programmes visant à interdire le travail des enfants. Une mauvaise évaluation de l'apport économique des enfants dans la subsistance de nombreux ménages semble, en effet, avoir conduit à une lecture biaisée de la réalité et du coup, aurait provoqué l'inapplicabilité des mesures visant à éliminer le travail des enfants. Mais très peu d'études ont tenté d'analyser le rôle joué par les enfants dans le développement socio-économique selon Rodgers et Standing 1981 ; 1982 et Myers (1992).

«D'aucuns prétendront que cela a peu d'importance, que le travail des enfants est chose indésirable qu'il faut empêcher ou réglementer par la loi et que, dès lors, il n'est pas nécessaire d'en comprendre les causes. Mais le fait même que la législation n'est pas parvenue à réduire substantiellement le travail des enfants dans une bonne partie du monde montre qu'il s'agit là d'une conception erronée. Pour mettre au point une action efficace, il faut une compréhension véritable des rôles que jouent les enfants, une compréhension qui s'inscrive dans le contexte social général et soit dégagée des déformations moralisatrices et « ethnocentriques » dont la littérature est entachée » (Rodgers et Standing, 1981 ; 36).

Partant de cette approche, il ne s'agit plus d'être « pour » ou « contre » le travail des enfants, mais plutôt d'en comprendre les fondements sociaux, culturels et économiques et saisir les mécanismes qui en font une part importante de la force de travail dans certaines sociétés. La section suivante présente quelques études qui ont privilégié ce type d'approche.

1.1.2. Synthèse des recherches socio-démographiques et économiques sur le travail des enfants

Si le travail des enfants est un thème actuel, faisant l'objet de nombreux articles de journaux, il ne semble guère occuper une place importante dans le domaine de la recherche scientifique. Selon Marcoux (1992), lorsqu'on évalue le nombre d'études sur le travail, celles ayant porté sur celui des enfants constitue le parent pauvre de la littérature concernant cette question. Non que rien n'ait été fait, bien au contraire, depuis quelques années, la réflexion a sensiblement progressé grâce aux efforts de quelques chercheurs. Pour l'essentiel, ce sont les spécialistes de l'histoire de la famille des pays industrialisés qui semblent avoir le mieux mis en évidence l'importance de la contribution des enfants aux activités de production. Ceux-ci ont ainsi ouvert de nouvelles pistes de recherche qui ont permis de mieux comprendre les mutations qui se sont opérées dans les pays occidentaux (Schildkrout, 1978, ; Minge-Kalman,

1978 ; Nardinelli; 1990). Leurs travaux ont notamment démontré que le travail des enfants représentait bien souvent une nécessité pour de nombreuses familles. On semble ainsi de plus en plus admettre l'idée que ce n'est pas la mise en place des législations imposant l'obligation scolaire qui a fait progressivement disparaître les enfants des usines et des manufactures. Ce serait plutôt les changements technologiques importants qui ont transformé les besoins en ressources humaines. Les employeurs se sont en effet tournés vers une main-d'œuvre spécialisée et formée en conséquence, ce qui a rendu la main-d'œuvre juvénile moins attrayante. Ce serait donc qu'à partir du moment où les besoins en main-d'œuvre qualifiée sont apparus que la scolarisation obligatoire jusqu'à un âge donné s'est progressivement imposée dans les sociétés industrielles (Schildkrout, 1978).

1.1.2.1. Le niveau d'activité des enfants

On peut tirer des enseignements de l'expérience passée des pays occidentaux pour tenter de comprendre la réalité du travail des enfants dans les pays africains en général et au Cameroun en particulier. Mais, on ne dispose que de très peu d'informations sur le travail des enfants dans les pays en développement. Pour le continent africain, les travaux de Charmes (1985) et de Marcoux (1994) sont souvent cités. Leurs études ont tenté de dresser un portrait général de la situation d'activité des jeunes, à partir des données de recensements et d'enquêtes. Toutefois, les obstacles conceptuels majeurs ne permettent pas d'avoir une image correcte du travail des enfants à partir des statistiques officielles. Dans la mesure où les outils de collecte et les concepts utilisés permettent de saisir les activités des populations d'âge scolaire, on se retrouve alors avec une surestimation des populations inactives considérées comme dépendantes. Par ailleurs, la population des pays africains est majoritairement jeune, car près de la moitié de celle-ci a moins de 15 ans. L'utilisation des concepts inappropriés à la réalité a pour effet d'occulter la contribution économique d'un large segment de la population (Schildkrout, 1979).

Malgré l'absence d'outils méthodologiques adéquats permettant de cerner ce problème, l'importance du travail des enfants dans les pays en développement ressort clairement lorsque les adultes sont questionnés. Ainsi, en analysant la fécondité des populations marginalisées des bidonvilles d'Asunción, au Paraguay, Shoemaker (1987) observe que la forte fécondité des femmes est liée au fait qu'elles trouvent d'importants avantages à s'entourer de plusieurs enfants : ceux-ci constituent un important support au ménage par leurs activités rémunératrices, tout comme par leur participation aux tâches ménagères. Ces résultats rejoignent les informations qu'a obtenues Rayna (1975) en

interrogeant les femmes tchadiennes sur les raisons qui motivaient leur désir d'avoir une famille nombreuse. La moitié des femmes qui désiraient avoir au moins cinq enfants mentionnaient, comme principal motif, l'aide que les enfants apportent pour de nombreuses activités.

Ces études sur le travail des enfants ne considèrent que les activités rémunérées et ignorent la contribution non monétaire du travail des enfants qui, pourtant semble importante lorsque les parents sont questionnés (Marcoux, 1994). Signalons au passage qu'en Afrique, la plupart des activités économiques des enfants s'inscrivent à l'intérieur des activités familiales et du coup, font rarement l'objet d'une rétribution monétaire. On pense ici non seulement aux travaux agricoles et pastoraux en milieu rural, mais aussi aux activités d'entretien du ménage.

Certaines études se sont intéressées au travail des enfants à partir d'une définition du travail qui permet d'englober à la fois les activités de production et les activités domestiques. L'objectif principal de ces études est généralement de comprendre en quoi le rôle économique des enfants pourrait expliquer le maintien d'une fécondité élevée observée dans certains pays. (Cain, 1977 ; De Tray, 1983 ; Kamuzora, 1984). Ces études ont permis d'évaluer, en nombre d'heures, la participation des enfants aux différents travaux.

L'étude de Cain (1977) porte sur un village rural du Bangladesh. Elle révèle que les enfants de 10 à 12 ans consacraient environ sept heures par jour à différents travaux. Ceux du groupe d'âge de 13 à 15 ans travailleraient pour leur part un nombre moyen d'heures équivalent à celui de l'ensemble de la population de 22 à 59 ans, soit plus de neuf heures par jour. Ce résultat rejoint les observations de Fawcett (1988) qui souligne que dans de nombreux pays, on s'attend à ce qu'un garçon âgé de 12 à 14 ans fournisse un rendement équivalent à celui d'un homme adulte³. L'étude de Cain permet de distinguer également les types d'activités exercées par les enfants. Ainsi, les filles de 7 à 12 ans consacrent plus de trois quarts de leur temps à des activités d'entretien ménager ('housework') alors que les garçons du même âge y consacrent moins du quart de leur temps de travail quotidien.

L'étude de De Tray (1983) sur la Malaisie se situe dans un contexte différent puisque les taux de scolarisation y sont beaucoup plus élevés, ce qui laisse en moyenne moins de temps aux enfants pour participer aux activités productives. Néanmoins, son étude révèle une

³ Ces estimations du nombre d'heures de travail des enfants rejoignent les résultats obtenus en Inde par Patil (1988). Ces résultats peuvent, a priori, paraître élevés. Rappelons qu'en Angleterre, le Gouvernement a été dans

forte participation des écoliers à différents travaux.⁴ Ainsi plus de 90% de la population malaise de 10 à 14 ans fréquentent l'école, mais on retrouve 88% des jeunes filles et 80% des garçons de ce groupe d'âge qui participe à des activités de subsistance (activités de production et ménagères).

L'étude de Kamuzora (1984) s'appuie sur une enquête réalisée auprès des ménages du milieu rural tanzanien. Dans une zone où les taux de scolarisation sont aussi relativement élevés, l'auteur estime que la population de 5 à 19 ans consacrerait un nombre moyen d'heures aux activités de subsistance équivalent à près de 50% à celui des adultes. Ces jeunes consacraient plus de la moitié des heures de travail aux activités domestiques. L'auteur conclut que l'apport économique du travail des enfants contribue au maintien d'une fécondité élevée en milieu rural tanzanien.

Toutes ces études démontrent, de manière empirique, l'importance du travail des enfants. A défaut d'études comparables pour le Cameroun, on peut croire que la participation des enfants en termes de contribution horaire aux travaux y est du même ordre, tout en ayant des niveaux et formes différents de ce que l'on retrouve au Bangladesh, en Malaisie ou en Tanzanie. Ce qui se dégage de ces différentes recherches, c'est le fait que les travaux effectués par les enfants s'inscrivent essentiellement à l'intérieur des activités de subsistance du ménage. La plupart des auteurs soulignent notamment l'importance du phénomène de prise en charge, par les enfants, de nombreuses tâches domestiques, ce qui permet de libérer les autres membres qui se consacreront aux activités dites économiquement productives (agriculture, commerce, etc.)⁵.

Par ailleurs, la plupart des auteurs insistent sur le processus de socialisation à travers lequel s'inscrit l'activité des plus jeunes. Ceci nous conduit à étudier le travail des enfants sous l'angle qui a peu de rapport avec le portrait que les organismes de protection de l'enfance ont l'habitude de brosser. Certes il ne manque pas de cas d'exploitation abusive des enfants au Cameroun ; cependant, l'état de connaissance du pays nous permet de penser que ce type de travail n'est nullement représentatif de la majorité des activités menées par les

l'obligation d'intervenir et de voter une loi, en 1983 « factory Act », afin de limiter à un maximum de neuf heures la journée de travail des enfants de 9 à 12 ans (Schildkrout, 1978 ; Nardinelli, 1990).

⁴ D'autres études ont permis de faire ressortir la participation des écoliers à différentes activités économiques (Myers, 1989 ; Boyden, 1992).

⁵ Dans son étude sur le travail des enfants et les structures familiales en Jamaïque, Ennew (1982) rappelle l'exemple suivant qui illustre bien l'importance du travail domestique des enfants : « ... in one case from my research, a 11 year old girl took in her stride the task of taking care of fractious baby and younger sister as well as cleaning the house and taking care of her mother's shop... » (1982 ; 560).

enfants camerounais. Comme le souligne justement Mbembe (1985), les travaux effectués par les enfants en Afrique répondent généralement à leurs capacités physiques et ne les empêchent nullement de vivre une enfance correspondant à l'idée que l'on s'en fait actuellement en Occident. Le processus de socialisation intègre progressivement les enfants à la vie active dès leur plus jeune âge (Rodgers et Standing, 1981), afin de « les préparer à leurs futurs rôles de producteurs » (Ki-Zerbo, 1990). On comprend donc que l'analyse du travail des enfants doit nécessairement s'inscrire dans le cadre global de l'organisation familiale.

1.1.2.2. Les déterminants du travail des enfants

Alors que la littérature traitant du travail dégage une vaste gamme de facteurs qui sont à l'origine du travail des enfants, on peut avancer l'idée que pour la majorité des auteurs le facteur central est d'ordre économique. Les restrictions et la pauvreté auxquelles les familles se trouvent confrontées les forcent en quelque sorte à utiliser toutes leurs ressources humaines disponibles, y compris leurs propres enfants. Le travail des enfants se développe alors plus particulièrement dans les classes sociales les plus défavorisées pour subvenir à la subsistance des groupes fragilisés ou en crise. D'autres auteurs poursuivent l'analyse en recherchant les causes du travail des enfants dans l'organisation du système social. Cette recherche effrénée des déterminants du travail des enfants a fini par fonder des croyances et à servir de cadre pour l'élaboration de nouvelles théories. D'une manière plus simplifiée, on peut avancer l'idée que la littérature développe deux corps de réflexion théorique qui proposent des vues pouvant être fructueusement appliquées à l'analyse de l'enfant au travail dans les pays en développement: la théorie féministe et la théorie marxiste.

a). La théorie féministe

Cette théorie a été reprise par Elson à la suite des travaux de Philips et Taylor (Feminist Economics, 1980). Ces deux auteurs ont analysé la position de la femme sur le marché du travail salarié. Dans leurs travaux, Philips et Taylor remarquent que des phénomènes « économiques » tels que la classification des aptitudes rattachées à certains travaux et la variation du niveau salarial pour les tâches sexuellement attribuées ne sont pas déterminées par des facteurs purement économiques. Comme le remarque Elson, ces phénomènes sont « systématiquement structurés par la hiérarchie du sexe, une hiérarchie selon laquelle la femme a un rang inférieur à l'homme. La différenciation par le sexe est socialement construite

et, bien qu'elle soit fondée sur une différenciation biologique, elle ne peut être réduite à celle-ci » (1982 : 488)⁶.

Les analyses féministes de ce genre sont extrêmement diverses, mais toutes insistent sur la grande variété des modes de fonctionnement et des sources de pouvoir qui concourent à façonner la position d'infériorité de la femme sur le marché de travail. Une telle perspective a été adoptée par Elson pour expliquer la situation des enfants travailleurs. Elle suggère que la forme dominante du travail des enfants doit être comprise comme le résultat de l'influence et de l'interaction d'un certain nombre de « sources d'autorité », telles que l'autorité des adultes dans la famille, les exigences du système éducatif et les besoins du capital. Il s'ensuit, selon elle, qu'il serait heuristique que l'analyse de l'enfant au travail intègre le concept de « construction sociale d'une hiérarchie par l'âge ; d'un système de séniorité dans lequel les cadets, en tant que tels, ne peuvent atteindre un statut social plein » (1982 : 491). L'absence de « séniorité » ne reflète ni ne suggère aucun « manque de capacité personnelle pour un comportement autonome » (1982 : 492), mais plutôt que de telles capacités ne sont pas reconnues socialement. Donc, bien que l'on ne puisse imputer la séniorité aux relations économiques capitalistes en elles-mêmes ou par elles-mêmes, elles reflètent certainement cette catégorie idéologique et en deviennent des représentations. Une conclusion semblable a conduit Qvortrup à déclarer que « la situation objective des enfants dans la division sociale du travail justifierait, sur le plan théorique, que l'on attribue au groupe "enfants" un statut ou une catégorie distincte » (1985 : 141-2). Une telle proposition, cependant, sape la base économique du raisonnement de la théorie des classes et la remplace par une autre qui donne la primauté aux critères idéologiques et politiques. Alors que la prise en compte de ces dernières est chose importante, ces éléments ne se situent pas sur un pied d'égalité avec les critères économiques qui demeurent les principaux déterminants des classes (Wright, 1978)⁷.

b). La théorie marxiste du travail des enfants

Dans la théorie marxiste, le concept de classe est au centre des rapports de production, ce qui est un caractère structurel des sociétés. Miles (1982) dégage le processus adopté par les marxistes en analysant les positions et structures de classes. Il suggère que la démarche « commence par l'identification de son mode de production dominant, du fait que ceci constitue le fondement pour une identification ultérieure des deux classes dominantes » (1982 : 156). Ce repérage structurel des deux principales classes antagonistes, les riches d'une

⁶ Cité par Lavalette (1996).

part et les pauvres de l'autre, n'est cependant que la première étape dans la division de toute société. Ceci ne révèle pas le contenu économique, politique, et idéologique spécifique à ces classes ou de « la manière dont elles sont fractionnées » (1982 : 156). Les seules choses qui sont établies, dit-il, sont les situations ou les structures des positions de classe. En outre, selon lui: « A partir de là, l'analyse historique des relations économiques, politiques et idéologiques de cette formation sociale, implique la prise en considération des personnes qui occupent ces positions, leur niveau de conscience politique et stratégique qu'ils poursuivent activement (c'est-à-dire dans la lutte des classes) au sein des contraintes structurelles établies au départ » (1982 : 156-7).

Miles introduit ici le concept de fraction de classes pour expliquer les différences idéologiques au sein des classes, et émet l'idée que ce pourrait être également utile pour expliquer la situation des groupes distincts au sein de la classe ouvrière. L'exemple étudié par Miles est la population noire dans la Grande-Bretagne moderne ; mais d'après Lavalette (1994), le concept de fraction de classe peut s'appliquer à l'étude du travail des enfants, en reconnaissant que la différenciation idéologique des enfants et la construction du concept de l'enfance ont placé les enfants dans une situation défavorisée au sein du système de séniorité. Une telle idéologie est fondée sur et reproduite par les relations qui donnent une signification sociale et un sens à l'oppression de fait à laquelle les enfants doivent faire face dans le milieu social, en ce sens que sont affectées négativement toutes leurs activités, dans tous les aspects de leur vie, y compris leurs activités sur le marché de travail. D'après Lavalette (1994), de telles caractéristiques permettent de voir les enfants comme une « fraction » de leur propre classe sociale. Une telle conception permet de reconnaître la différenciation idéologique opposant les adultes et les enfants et l'importance du système de séniorité dans la délimitation de ce qui est « travail d'enfants » ; elle permet surtout d'insister sur l'importance de leur appartenance de classe quant à la détermination de leur expérience de vie et de leur position globale dans la structure sociale.

Comme on a pu le constater, il existe chez les différents auteurs, une certaine complémentarité sur les déterminants principaux du travail des enfants qui a rendu possible l'établissement d'un corps de connaissances relativement cohérent. Les causes les plus souvent véhiculées sur les causes du travail des enfants sont : la pauvreté, l'instabilité des ménages et la spécificité du mode de production capitaliste.

⁷ Cité par Lavalette (1994)

1.1.2.3. Les facteurs principaux du travail des enfants

a). La pauvreté

La majorité des recherches menées sur la question du travail des enfants font apparaître une conclusion récurrente. La mise au travail précoce est l'un des moyens auxquels recourent les familles pour pallier le manque ou la faiblesse de ressources dont elles disposent pour assurer leur reproduction. Autrement dit, quand les salaires sont insuffisants, la recherche des revenus complémentaires peut prendre plusieurs voies qui peuvent se combiner entre elles : prolonger une journée de travail en entreprise par exemple, créer des sources de revenus par des activités financées grâce au salaire ou à toute autre forme de revenu principal. Le travail précoce apparaît ainsi comme étant l'une des solutions possibles, choisies par les familles pour obtenir des revenus supplémentaires.

Selon les partisans de cette thèse, le travail précoce de l'enfant est « le lien entre la vieille et la nouvelle pauvreté » (Zylbertan et al 1985)⁸. Il faut reconnaître que cette thèse ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs. Ainsi Barros (1991)⁹ la rejette en affirmant qu'« aucune preuve directe ne démontre que le travail précoce entraîne à l'avenir des revenus inférieurs et constitue un véhicule de transmission de la pauvreté au travers des générations ».

Par ailleurs, la thèse complémentaire qui considère le processus d'urbanisation et la migration vers les villes comme cause de la pauvreté a été fortement réfutée par Fukui (1996), en démontrant à partir des données du recensement du Brésil qu'il n'y a pas de différences importantes entre les travailleurs migrants et non-migrants, par rapport au secteur d'activité, aux revenus ou aux conditions de vie.

b). L'instabilité des ménages

Les tenants de cette thèse affirment que les familles avec enfants en bas âges dont le chef est une femme sont celles qui se trouvent le plus souvent au seuil de la misère. Dans ce cas le travail de l'enfant est indispensable à la subsistance du ménage. L'une des stratégies de survie indiquée par Fonseca (1993)¹⁰ consiste dans les allées et venues des enfants entre familiaux et voisins, pour un temps déterminé ou pendant que le père et/ou la mère se trouvent en situation de grande difficulté.

⁸ Cité par Lavalette (1994)

⁹ Idem

¹⁰ Idem

c). Le rôle du capitalisme

Selon cette thèse, la notion d'enfance est le fruit de changements fondamentaux dans la division du travail : la naissance d'une sphère domestique privée séparant femmes, employés de maisons et enfants, du monde de travail individualisé et de la vie publique, qui deviennent l'attribut de l'homme. La description de ce processus a permis à Martins (1991)¹¹ d'affirmer qu'au Brésil, comme dans les autres pays du monde en développement, vivent des « enfants sans enfance ». Des enfants qui transforment les espaces communs (les rues) « en espace de manifestation de luttes pour la survie, espaces privés producteurs de ressources en argent ou en nature, nécessaires à l'entretien du foyer » (Ribeiro, 1993)¹².

1.2. Le cadre conceptuel

L'élaboration d'un cadre conceptuel est une étape décisive de la recherche. Cette étape consiste à inscrire l'ensemble des phénomènes dans un système d'influences réciproques ayant pour mérite de rendre intelligible une réalité a priori imprécise. Ce cadre conceptuel peut s'inspirer des cadres déjà existant, tout comme il peut être construit de manière spécifique. Dans l'un ou l'autre cas, le cadre conceptuel traduit l'hypothèse fondamentale de la recherche.

Pour la présente étude, l'hypothèse de base est la suivante : le travail des enfants dépend à la fois de leurs caractéristiques individuelles (sexe, âge, statut scolaire, lien de parenté avec le chef de ménage), des caractéristiques des chefs de ménage (niveau d'instruction, état matrimonial, secteur de résidence, milieu de résidence) et de celles des ménages (taille et niveau de vie).

Le contexte socioéconomique, culturel et politique constitue la sphère globale qui agit sur les caractéristiques du chef de ménage et de certaines caractéristiques des enfants. En effet, les croyances, les normes, les valeurs, le type d'organisation sociale, les infrastructures, les richesses spécifient le cadre de vie dans lequel s'épanouit l'enfant. Le contexte politique dont dépendent les lois et règlements en matière de travail influence les législations

¹¹ Idem

¹² Idem

¹²

nationales. Ces dernières posent les grands principes et fixent un âge minimal d'admission à l'emploi. De même, le contexte socioculturel demeure le cadre normatif principal qui détermine les attitudes et comportements des chefs de ménage à l'égard des enfants.

A leur tour, les caractéristiques socioéconomiques du chef de ménage déterminent le travail des enfants. Cela suppose que les ménages aisés bénéficient des capacités financières leur permettant d'utiliser certains équipements et services privés qui allègent les travaux exécutés par leurs membres. Par exemple, les ménages qui utilisent l'électricité, la cuisinière à gaz, l'eau courante, ou encore disposant d'un puits, consacrent moins de temps à la collecte de l'eau et du bois de chauffe nécessaire à leurs besoins, comparativement à ceux qui doivent se déplacer à l'extérieur du foyer. Or, compte tenu du fait que le travail des enfants est souvent lié à l'entretien du ménage, la possession de certains biens d'équipement a pour effet de libérer les enfants de certaines tâches qu'ils auraient à exécuter en l'absence de ces équipements.

Dans la même optique, les caractéristiques des enfants (âge, sexe, le lien de parenté avec le chef du ménage) sont déterminantes en ce qui a trait aux responsabilités qu'on lui confie. En effet le rapport au travail est différent selon l'âge des enfants. De même, le lien de parenté avec le chef du ménage a un effet sur la place qu'occupe l'enfant au sein du ménage ainsi que sur l'attention que lui porte le chef du ménage ou sa conjointe. Les enfants qui sont les descendants du chef du ménage se retrouveront moins nombreux en activité. Enfin, compte tenu de la division sexuelle du travail, et de la différence du processus de socialisation des garçons et des filles et de leur préparation au rôle de producteur, la participation à l'activité économique varie fortement selon le sexe de l'enfant.

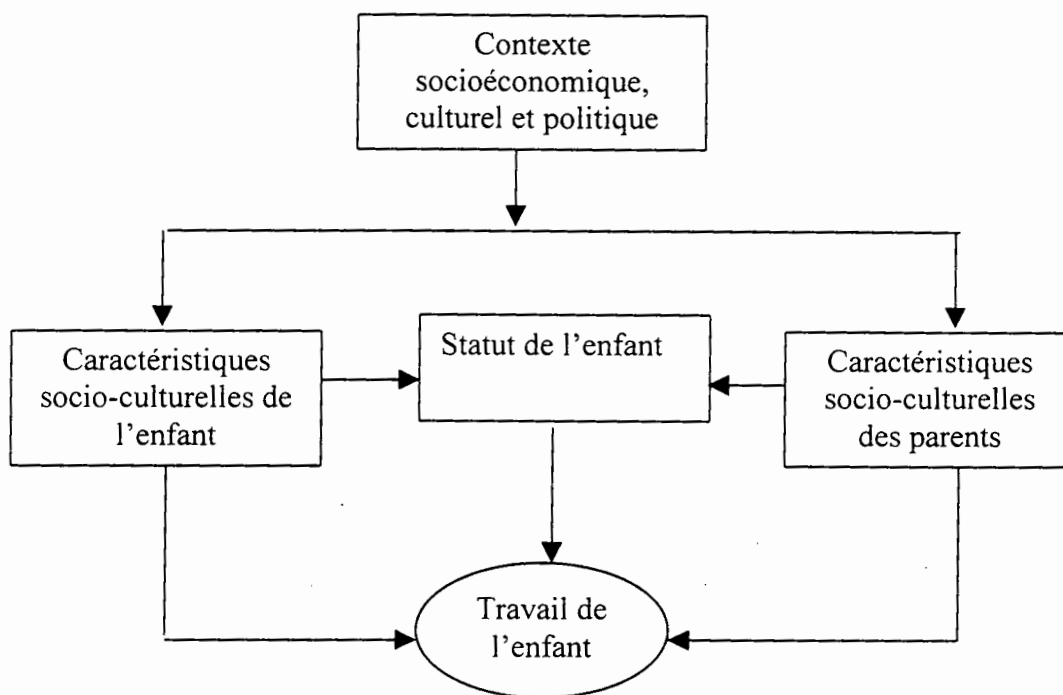


Figure 1: Schéma conceptuel

1 3. Définition des concepts

Enfant :

Lorsqu'on examine les études portant sur le travail des enfants (Myers, 1989 ; Levison, 1991 ; Marcoux, 1994), on est frappé par la variété des définitions utilisées. Myers (1989), par exemple, démontre que les quatre enquêtes sur le travail des enfants qu'il a utilisées dans ses travaux retiennent chacune des groupes d'âges différents : l'enquête d'Asunción (Paraguay) portait sur les enfants de 8 à 16 ans, celle effectuée dans les villes du Brésil, sur ceux de 5 à 18 ans, l'enquête de Cochabamba, en Bolivie, sur les 4 à 18 ans et enfin, celle effectuée à Lima, sur les 6 à 14 ans. Ariès (1976)¹³ dans sa définition de l'enfance durant la révolution industrielle en Europe. Dans son étude sur le Brésil, Levison (1991) retient quant à elle deux groupes : les 7 à 14 ans et les 10 à 14 ans. Peek (1978)¹⁴, qui s'est intéressé à l'éducation et à l'emploi à Khartoum et à San Salvador, a utilisé une définition des enfants qui regroupait les fils et les filles du chef de ménage qui étaient âgés de 12 à 21 ans, la limite supérieure représentant l'âge à la fin du premier cycle d'études universitaires dans ces

¹³ Cité par Marcoux (1994).

deux villes. Dans son étude sur la fréquentation scolaire au Botswana, Chernichovsky (1985), a défini le groupe des enfants comme étant âgés de 6 à 18 ans. Enfin, le BIT (1987) définit les enfants comme le groupe de personnes n'ayant pas atteint l'âge de 15 ans. C'est d'ailleurs cet âge que l'on tente de fixer comme âge minimum à l'emploi à travers le monde (Rimbaud, 1980 ; Myers, 1992).

En somme, ce sont bien les critères s'appuyant principalement sur l'âge qui sont le plus souvent utilisés pour définir le groupe des enfants. D'après le Dictionnaire démographique multilingue :

« Au début de l'existence se situe l'enfance, le mot enfant désignant, en général, un individu qui n'a pas encore atteint l'âge de la puberté [...]. Par jeunes on entend généralement les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge scolaire. L'expression enfant d'âge scolaire sert fréquemment à désigner la catégorie d'âge immédiatement supérieure » (Henry, 1981 : 54).

On peut donc en déduire que l'enfance s'étend de la naissance à l'âge de la puberté, cette dernière étape marquant le passage de l'enfance à l'adolescence (Henry, 1981 : 55). A l'intérieur de cette période de la vie qu'est l'enfance, on retrouverait différentes phases correspondant à des âges approximatifs donnés. Nous intéressant, dans cette étude, à l'enfant en tant que producteur, nous mettons de côté les nouveau-nés, les nourrissons ainsi que les enfants en bas âge. En fait la catégorie qui nous intéresse est celle dont l'âge est compris entre 5 et 14 ans. Ainsi nous considérons comme enfants tous les individus de 5 à 14 ans.

Travail des enfants :

Selon le dictionnaire Le Robert, le travail d'un individu est l'« *ensemble des activités manuelles ou intellectuelles exercées pour parvenir à un résultat utile déterminé* ». (1987 : 2009). Généralement, on distingue deux types de travaux : le travail dit économique et le travail dit domestique. Anker (1983) souligne que selon les propositions faites par certains organismes des Nations Unies, les activités économiques sont celles qui peuvent être calculées dans les statistiques du Produit National Brut. Il s'agit donc des activités qui peuvent conduire à la production des biens et services. D'après ce qui précède nous pouvons définir le travail des enfants comme étant toute activité économique rémunérée ou non, exercée au sein ou en dehors du ménage, par les enfants de 5 à 14 ans.

Activité des enfants :

En nous intéressant au travail des enfants, nous devons distinguer d'abord les activités productives de celles qui ne le sont pas.

Activités productives :

Les activités que l'on peut qualifier de productives sont celles qui conduisent à la production ou à la transformation des produits ou des services qui sont rémunérés, ou vendus, ou encore, qui sont consommés par les producteurs eux-mêmes ou par d'autres personnes.

Activités non productives :

Les activités non productives, quant à elles, sont celles qui, tout en étant nécessaires à l'équilibre physique, psychologique et sociales des individus, ne conduisent pas à la production des biens et services. Parmi ces activités on peut identifier les jeux, la détente, la participation à des célébrations, etc. Ainsi, on entend par « jeunes actifs » tous les enfants de 5 à 14 ans, des deux sexes qui ne sont pas élèves et qui sont déclarés comme exerçant principalement une activité productive.

Division sexuelle du travail :

Dans son ouvrage intitulé « la division familiale du travail », Barrère-Maurisson (1992) propose de concilier la sociologie du travail et la sociologie de la famille à travers l'étude d'un processus social qu'elle nomme la division familiale du travail, processus qui consiste selon elle, « à répartir le travail en fonction du statut familial des individus [...] cette division du travail [portant] à la fois sur le domestique et le professionnel ». (1992 : 243).

Dans le cas qui nous intéresse particulièrement, il s'agit d'examiner le rôle de l'enfant selon le sexe dans le cadre de la division du travail. Ainsi, nous entendons par division sexuelle du travail, la répartition des tâches au sein du ménage selon un découpage qui tient compte du sexe de l'enfant.

1.4 Hypothèses

Hypothèse principale: Le travail des enfants dépend à la fois de leurs caractéristiques individuelles, des caractéristiques des chefs de ménage et de celles des ménages.

H1 : L'âge des enfants détermine positivement leur exposition au risque de travailler.

H2 : Compte tenu de la division sexuelle du travail au sein des ménages, les filles sont beaucoup plus exposées au risque de travailler que les garçons.

H3 : Le niveau d'instruction du chef de ménage influe négativement le niveau d'activité des enfants.

H4 : Le niveau de vie du ménage influence négativement le niveau d'activité des enfants

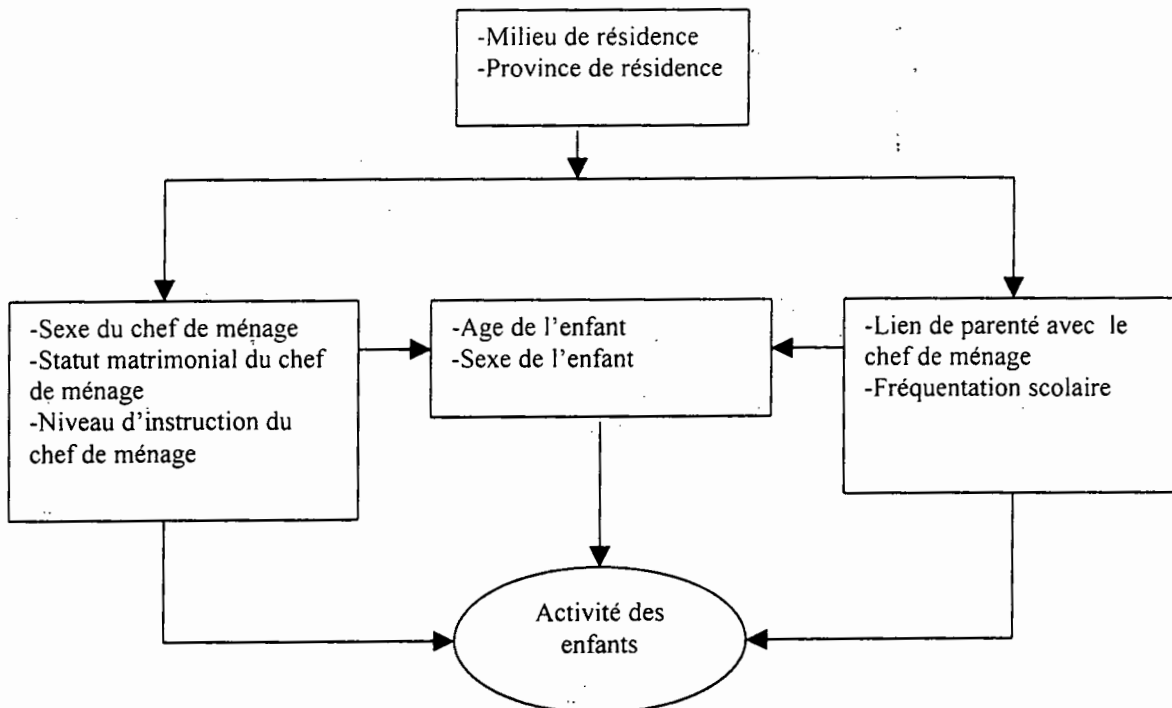


Figure 2: Schéma analytique

CHAPITRE 2 : ASPECTS METHODOLOGIQUES

2.1. Sources des données

Comme déjà indiqué, l'enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Sample Survey) réalisée au Cameroun en 2000 fournit les données essentielles de cette étude. Dans les lignes qui suivent nous présenterons successivement les objectifs de l'enquête, la base de sondage utilisée et les outils de collecte.

2.1.1. Objectifs de l'enquête MICS

A l'instar d'une centaine de pays à travers le monde, le Cameroun a réalisé une enquête MICS, avec l'appui technique et financier de l'UNICEF. Il s'agit d'une enquête par sondage effectuée au niveau national, auprès d'un total de 4347 ménages tirés au hasard dans les villes de Yaoundé et Douala ainsi que dans les dix provinces du pays.

- Les questions posées lors de l'enquête concernaient essentiellement :
- Les enfants de moins 15 ans, particulièrement ceux qui n'ont pas atteint l'âge de 5 ans ;
- Les femmes en âge de procréer (15-49 ans) ;
- Toutes les autres personnes qui, dans les ménages sélectionnés, ont la charge d'un ou de plusieurs enfants âgés de moins de 5 ans.

L'enquête MICS cherche à mesurer le niveau de réalisation des objectifs fixés par le Sommet mondial pour les enfants (New York 1990), sommet où les dirigeants de la planète se sont engagés sur un éventail ambitieux d'objectifs quantifiables, destinés à améliorer les conditions de vie des enfants avant la fin de la décennie 90.

Plus spécifiquement, l'enquête vise à cerner la situation des enfants et des femmes, notamment dans les domaines suivants :

- ◆ l'éducation des enfants ;
- ◆ la santé de la mère et du nouveau-né ;
- ◆ les maladies et carences affectant les enfants ;

- ◆ les problèmes pouvant handicaper les enfants ;
- ◆ le travail des enfants (à l'intérieur et en dehors du ménage) ;
- ◆ les connaissances, attitudes et pratiques des femmes concernant la contraception et le VIH/SIDA;
- ◆ la participation de la femme au développement ;
- ◆ l'accès du ménage à l'eau potable et à des sanitaires adéquats ;
- ◆ la consommation de sel iodé par le ménage ;
- ◆ la disponibilité de divers commodités utiles au ménage.

Plusieurs Ministères techniques, (MINSANTE, MINEDUC, MINAS, MINCOF) ainsi que divers partenaires du développement au Cameroun, ont contribué à la réalisation cette de enquête.

2.1.2. Echantillonnage

L'échantillon a été conçu de manière à fournir des estimations sur les indicateurs de santé au niveau national pour les zones urbaines et rurales, et pour chacun des cinq grands domaines ci-après :

- I Yaoundé/Douala ;
- II Adamaoua/Nord/Extrême Nord ;
- III Littoral/Ouest ;
- IV Centre/Sud/Est ;
- V Nord-Ouest/Sud-Ouest ;

Par souci d'économie de temps et de ressources et pour les besoins de l'analyse et de rapprochement avec les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé du Cameroun (EDSC) de 1998, l'enquête MICS s'est appuyée sur la base de sondage de celle-ci. Le principe retenu et appliqué est un échantillonnage aléatoire, stratifié à deux degrés, avec 9 strates dont Cinq urbaines : Yaoundé/Douala ; Adamaoua/Nord/Extrême Nord urbain; Littoral/Ouest urbain ; Centre/Sud/Est urbain ; Nord-Ouest/Sud-ouest urbain ;et quatre strates rurales (Adamaoua/Nord/Extrême Nord rural ; Littoral/Ouest rural ; Centre/Sud/Est rural ; Nord-Ouest/Sud-Ouest rural.)

Au premier degré sont tirées les grappes aréolaires et au second degré les ménages. Au cours de la première étape, 150 grappes ont été tirées au hasard parmi les 203 de l'EDSC-1998 et réparties entre les strates proportionnellement à leur taille (en termes d'effectifs des

ménages tirés à l'EDSC-1998). Le tirage des grappes à l'intérieur de la strate Yaoundé/Douala a été effectuée de manière séparée pour tenir compte des poids démographiques respectifs des deux villes. Au cours de la seconde étape, l'échantillon des ménages à enquêter dans chaque grappe a été tiré de façon systématique à partir de la liste des ménages de la grappe. Un échantillon initial de 4500 ménages a été envisagé. Etant donné que l'échantillon a été divisé en 9 grandes strates, il n'existe pas de pondération automatique. Pour l'élaboration des résultats au niveau national, l'échantillon a été pondéré.

2.1.3. Questionnaires

Pour couvrir les différents champs de l'enquête, les responsables ont conçu un questionnaire qui contient dix modules. Le premier a permis de recueillir des informations sur les caractéristiques de l'habitat, des éléments de confort dont disposait le ménage et des informations sur les matériaux utilisés pour les constructions habitées par les membres des ménages. Il s'agit des informations que l'on retrouve dans la plupart des questionnaires d'enquête (âge, statut matrimonial, lieu de naissance, etc.). A la différence de l'EDS, l'enquête MICS n'a pas été conçue de manière à saisir les informations liées à l'ethnie, à la religion et à l'occupation des chefs de ménage. La non prise en compte de ces trois variables montre bien que des informations importantes par rapport au travail des enfants ont été mises de côté. En effet le rôle des variables précitées dans l'explication des phénomènes en milieu africain n'est plus à démontrer. Ainsi de nombreuses études ont montré que les variables ethnie et occupation du chef de ménage sont des facteurs importants de différenciation comportementale en milieu africain.

Sur la base des informations obtenues sur l'âge des individus dans le questionnaire ménage, on a administré aux enfants de 5 à 14 ans, le questionnaire du module IV sur le travail des enfants. Si ce module a pu saisir l'information sur la participation aux travaux domestiques et aux travaux rémunérés, il ne permet pas de faire l'inventaire des différents types travaux effectués par les enfants. De ce fait, malgré la richesse et l'originalité des informations recueillies, par cette enquête, nous devons prendre en considération les limites liées au questionnaire utilisé au moment de faire nos analyses.

En outre, un questionnaire spécifique a été administré dans chaque ménage aux femmes âgées de 15 à 49 ans et un autre aux enfants de moins de 5 ans.

Le questionnaire de l'enquête MICS du Cameroun est conforme aux questionnaires modèles des enquêtes MICS avec cependant quelques modifications et adjonctions pour l'adapter au contexte national.

Le questionnaire de l'enquête a été élaboré en français et en anglais compte tenu du caractère bilingue du pays. Ces questionnaires ont été par la suite traduits en trois langues locales largement utilisées, à savoir le Fulfulde pour les trois provinces septentrionales, l'Ewondo pour les trois provinces méridionales et le Pidgin pour les deux provinces anglophones. Ces traductions ont permis aux enquêtés de mieux comprendre certains concepts et de répondre à certaines interrogations.

Les procédures de collecte et la qualité des outils et les modalités de leur gestion ont été testées à l'avance. A partir des enseignements de l'enquête pilote, des corrections ont été apportées au libellé ou à la traduction de certaines questions et à certaines modalités de réponse.

En somme, malgré la richesse et l'originalité des informations recueillies par l'enquête MICS, nous devons prendre en considération les limites liées au questionnaire utilisé lors des différentes analyses effectuées.

2.1.4. Variables

Le questionnaire du module sur le travail a permis de distinguer les enfants qui travaillent à l'intérieur du ménage et ceux qui sont en activité hors de l'unité domestique. Pour ces derniers, l'enquête MICS a permis de distinguer le travail rémunéré des autres travaux. C'est à partir de ces informations que nous avons pu construire la variable dépendante qui est de nature dichotomique, à savoir « travaille » et « ne travaille pas ».

Les variables explicatives retenues sont quant à elles regroupées en trois niveaux. Cette subdivision n'est pas en fait arbitraire dans la mesure où elle s'inspire de celle effectuée par Marcoux (1994) dans le cadre d'une étude sur la fréquentation scolaire des enfants en milieu urbain malien. Le premier niveau porte sur les caractéristiques propres des enfants, le deuxième sur les caractéristiques des chefs de ménage et le troisième sur les caractéristiques des ménages.

2.2. Evaluation des données

2.2.1. Taux de réponse et données manquantes

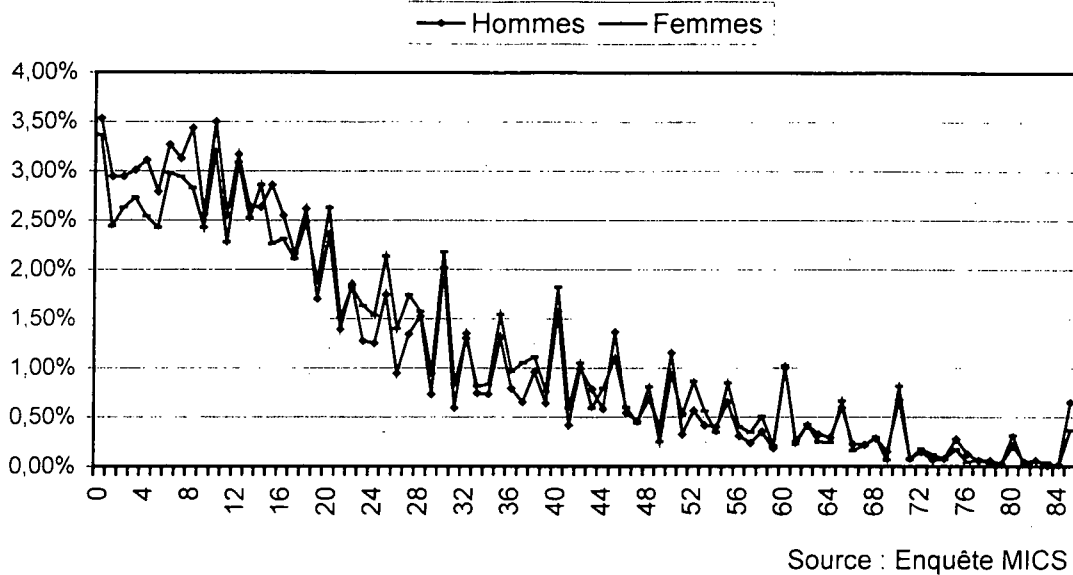
Sur les 4500 prévus pour l'échantillon de l'enquête MICS, 4260 ont été sondés avec succès pour un taux de réponse de ménage de 98%. Le taux de réponse était pratiquement le même dans les zones urbaines (98,2%) que dans les zones rurales (97,8%). Au sein des ménages tirés, 5929 femmes éligibles âgées de 15 à 49 ans ont été identifiées. Parmi celles-ci 5069 ont été enquêtées avec succès, soit un taux de réponse de 85,5% seulement, ceci du fait surtout des absences et réticences.

Quant aux données manquantes, moins de 1% des membres des ménages ont des informations manquantes sur l'âge, le nombre d'heures de travail, le niveau d'instruction et l'année d'éducation. Cependant, le fait que l'enquête soit effectuée pendant les vacances scolaires a justifié certaines absences des jeunes. Parmi les répondants, jusqu'à 32,4% n'ont pas donné une date de naissance complète (c'est-à-dire le mois et l'année). Une proportion de 63% des femmes qui avaient accouché au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête n'ont pas indiqué avec précision la date de leur dernière injection antitétanique.

2.2.2. Evaluation de l'âge déclaré des membres des ménages

Certains indices permettent de tester la qualité des données sur l'âge. Pour cela, nous calculerons l'indice de Myers et celui de Whipple pour apprécier la qualité de la déclaration des membres lors du déroulement d'une opération de collecte.

Une distribution par année des membres des ménages enquêtés permet d'apprécier, partiellement tout au moins, la qualité des données recueillies sur le terrain. L'importance des enquêtés n'ayant pas déclaré leur âge au moment de l'enquête permet de se rendre compte des défauts de déclaration d'âge. Si on s'intéresse aux âges tel qu'indiqué à la figure 1, la distribution année par année de l'âge par sexe présente de nombreuses distorsions pour les deux sexes. C'est ainsi que qu'on observe des piques accentuées aux âges se terminant par 0, et dans une moindre mesure, aux âges se terminant par 5.



Graphique 1: Distribution par sexe année par année de l'âge de la population des ménages

Pour l'ensemble des membres des ménages, l'indice de Whipple dont la valeur ici est de 1,63 montre qu'il y a une attraction pour les chiffres 5 et 0, c'est-à-dire pour les chiffres ronds. Contrairement à l'indice de Whipple, l'indice de Myers mesure la répulsion de chacun des chiffres compris entre 0 et 9. Il permet également de se prononcer de façon globale sur l'ensemble des chiffres. Cet indice varie entre 0 et 180. Plus il est proche de 0, mieux l'âge est déclaré. Pour chaque chiffre, le signe négatif du coefficient indique une répulsion tandis que le signe positif traduit une attraction. La valeur absolue du coefficient renseigne sur l'ampleur de la préférence. Pour ce cas précis, le calcul de l'indice de Myers donne une valeur de 41,8. Ceci montre bien qu'il y a une préférence pour certains chiffres. L'écart par rapport à 10% montre qu'il existe une attraction pour les âges se terminant par 0 et 5, et une répulsion pour les autres.

En conclusion on peut dire que le niveau des données manquantes, à l'exception des déclarations des dates de naissance précises, indique qu'il n'existe pas de problèmes importants de collecte de données sur le terrain. Les lacunes observées ne sont généralement pas dans des proportions élevées, et donc ne sont pas susceptibles de mettre en cause les données de l'enquête.

2.3. Approche méthodologique

Nous distinguerons deux niveaux d'analyse : le premier concerne l'examen des associations entre chaque facteur et le risque pour un enfant de travailler. A l'aide de la statistique de χ^2 nous apprécierons l'existence ou non de la relation entre chacun des facteurs et le risque pour un enfant de travailler. Signalons toutefois que les relations éventuellement observées peuvent être fallacieuses, car elles ne prennent pas en compte les effets des autres facteurs qui peuvent perturber ces relations. C'est pourquoi, en second lieu, nous optons pour une analyse multidimensionnelle. Compte tenu de la nature dichotomique de la variable dépendante (travaille et ou travaille pas), nous avons choisi la méthode de la régression logistique. Celle-ci présente l'avantage de faire apparaître l'effet de chacune des variables indépendantes en présence des autres variables. L'utilisation de cette méthode de régression nous permettra de connaître l'effet des différentes variables explicatives retenues sur la variable dépendante étudiée.

CHAPITRE 3: CARACTERES GENERAUX DU TRAVAIL DES ENFANTS

Introduction

Dans le premier chapitre, nous avons tenté de faire le tour de la littérature portant sur le travail des enfants. Cet exercice nous a permis de mettre en évidence l'importance variable de l'activité des enfants dans le monde. A notre connaissance, il n'existe pas ce type de travail au Cameroun. Le présent chapitre va esquisser le portrait général de l'activité des enfants à partir des données de l'enquête à objectifs multiples (MICS). Nous pourrions ressortir l'importance de la participation des enfants de 5 à 14 ans aux activités de subsistance des ménages. Il s'agit essentiellement d'une analyse bivariée portant sur le travail des enfants. Autrement dit, nous ferons un examen des associations qui se dégagent à partir des tableaux de fréquences, entre le travail des enfants et certaines caractéristiques individuelles de ces derniers, de celles des chefs des ménages et enfin de celles des ménages.

L'analyse bivariée consiste, à examiner l'existence éventuelle d'une relation entre la variable dépendante et chacune des variables explicatives. Nous avons produit la statistique de χ^2 pour avoir la répartition du risque de travailler de chacun des groupes d'enfants préalablement constitués en fonction de la caractéristique retenue et du seuil de signification fixé. Nous avons retenu la valeur de 5% comme seuil critique. Ainsi, si la probabilité associée au test du χ^2 est inférieure au seuil critique, nous pouvons conclure qu'il existe une association entre la variable dépendante (travail des enfants) et la variable indépendante concernée. Ce chapitre permet ainsi de cerner les liens multiples qui existent entre les caractéristiques des enfants (âge, sexe, et lien de parenté avec le chef de ménage), celles du chef de ménage (sexe, âge et statut matrimonial et niveau d'instruction) et celles des ménages (taille, niveau de vie) et le travail précoce. De manière synthétique, l'objectif de ce chapitre est d'examiner isolément certaines caractéristiques démographiques et socioéconomiques des individus et de leur environnement « familial » qui pourraient rendre compte de l'activité des enfants au Cameroun.

3.1. Travail précoce et caractéristiques des enfants

Des études portant sur le travail des enfants ont pu mettre en évidence, à partir des données de recensements, la forte proportion d'inactifs parmi les moins de 15 ans. Par exemple, Charmes (1985) a présenté dans une étude quelques indices sur l'occupation des jeunes dans certains pays africains. Les résultats de cette étude ont révélé qu'en 1976, il y avait au Sénégal trois fois plus d'inactifs que d'actifs parmi les jeunes de 5 à 9 ans. De même, les données du recensement de la Côte-d'Ivoire en 1975 ont montré que le nombre d'inactifs qui ne fréquentent pas l'école serait près de trois fois et demie plus important que le nombre d'actifs du groupe des enfants de 5 à 14 ans.

Présentés ainsi, de tels résultats suggèrent que si les enfants ne sont pas totalement absents des activités de production, il semble néanmoins qu'ils représentent un fardeau économique considérable pour les pays concernés. Or, il se trouve que les concepts utilisés lors des recensements permettent difficilement de saisir certains types de travaux. On peut citer par exemple les travaux domestiques qui sont le plus souvent exclus des définitions de l'emploi, occultant par la même occasion, la contribution des femmes et des enfants (Anker, 1984) aux activités de subsistance. La tendance aujourd'hui dans les opérations de collecte, est à l'élargissement du concept d'activité afin de mieux saisir la participation des populations féminines et des enfants aux activités de production. C'est ce que l'enquête MICS 2000 a tenté de faire pour les enfants de 5 à 14 ans au Cameroun.

3.1.1. L'âge et le sexe des enfants

L'examen des variables sexe et âge des enfants paraît intéressant non seulement parce qu'il permet de mettre en lumière la division sexuelle du travail des enfants au Cameroun mais aussi d'entrevoir certains éléments de réponse aux hypothèses formulées au chapitre 1.

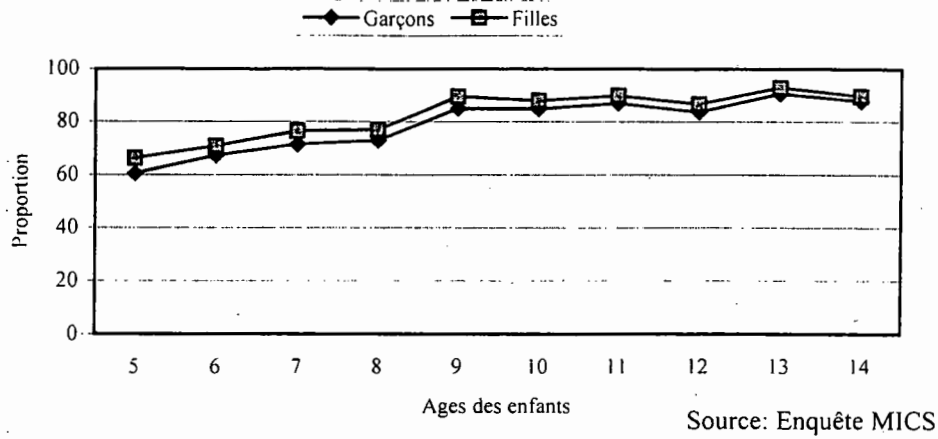
Tableau 1: Répartition par sexe et âge des enfants selon l'activité

Travail des enfants	Garçons en %										
	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	Total
Travaille	60,4	67,2	71,3	72,8	85	84,7	86,9	83,6	90,5	87,7	79,01
Ne travaille pas	39,6	32,8	28,7	27,2	15	15,3	13,1	16,4	9,5	12,3	20,99
	Filles en %										
Travaille	66,2	70,8	76,3	76,8	89,4	87,9	89,8	86,6	92,8	89,6	82,62
Ne travaille pas	33,8	29,2	23,7	23,2	10,6	12,1	10,2	13,4	7,2	10,4	17,38
	Les deux sexes en %										
Travaille	63,3	69	73,8	74,8	87,2	86,3	88,4	85,1	91,65	88,7	84,3
Ne travaille pas	36,7	31	26,2	25,2	12,8	13,7	11,6	14,9	8,35	11,3	15,7
Seuil de signification	0,000										

Au tableau 1 nous avons rapporté les résultats de la proportion d'enfants en activité selon le sexe et l'âge. A partir des données du questionnaire du module sur le travail des enfants, nous avons construit une variable dichotomique « travail des enfants », avec comme modalités « travaille » et « ne travaille pas ». Au moyen de cette variable, nous avons pu avoir la proportion d'enfants actifs et inactifs. Les deux groupes se répartissent comme suit :

- 5354 enfants qui travaillent, soit 84,3% de l'échantillon
- 996 enfants qui ne travaillent pas, soit 15,7% de l'échantillon.

Cette dernière modalité représente les enfants qui ne participent à aucun travail de production soit pour des raisons de santé, soit parce que les adultes ne les ont pas sollicité tout simplement.



Graphique 2: Répartition par sexe et âge des enfants en activité

Comme on pouvait s'y attendre, l'âge de l'enfant joue un rôle certain dans sa participation à l'activité de production. On peut ainsi observer (tableau 1) que les niveaux d'activité des enfants sont à la fois précoces et progressifs. Ainsi, malgré le faible niveau d'activité à certains âges élevés, les enfants les plus jeunes sont en moyenne ceux qui ont le plus faible niveau d'activité économique. De même, l'examen de la figure 2 montre que l'insertion des filles dans l'activité est beaucoup plus précoce que chez les garçons. A 5 ans déjà, le niveau d'activité de celles-ci dépasse 66,2%. En revanche, ce pourcentage est de 60,4% chez les garçons. Cette disparité est attribuable à la prise en compte des travaux domestiques dans la définition du concept d'activité. Vers 14 ans, les deux courbes d'activité se rapprochent, traduisant une diminution des écarts du niveau d'activité entre les deux sexes. Cette évolution suggère qu'à tous les âges, la participation des filles à l'activité de subsistance est supérieure à celles des garçons.

En ce qui concerne la distinction selon l'âge, précisons qu'il est difficile, compte tenu des faibles effectifs à certains âges, de procéder à l'analyse de l'activité des enfants par année d'âge. A cet effet, dans les analyses qui vont suivre, nous répartirons les enfants en trois groupes selon une distinction qui tient compte des âges officiels de scolarisation au Cameroun. Dans le premier groupe, on retient les enfants de 5 et 6 ans, c'est-à-dire les âges d'entrée au pré-primaire et primaire. Le deuxième groupe comprend les enfants de 7 à 12 ans. L'âge de 12 ans correspond, en revanche, à un autre moment de la scolarité chez l'enfant ; c'est l'âge atteint à la fin du cycle primaire. Si la formation primaire passe pour être obligatoire, il n'en va pas de même pour le cycle secondaire qui accueille théoriquement les

enfants de 13-14 ans. D'ailleurs, c'est à ce niveau également que les sorties du système scolaire sont les plus nombreuses.

Un enseignement qui se dégage du tableau 2 est que la disparité des niveaux d'activité ressort clairement lorsqu'on répartit les enfants en trois groupes d'âges distincts.

Tableau 2: Répartition par sexe et groupe d'âges des enfants selon l'activité

Travail des enfants	Garçons en %				Filles en %			
	5-6 ans	7-12 ans	13-14 ans	Total	5-6 ans	7-12 ans	13-14 ans	Total
Travaille	67,2	86,4	87,9	80,9	75,3	93,4	93,1	84,3
Ne travaille pas	32,8	13,6	12,1	19,1	24,7	6,6	6,9	15,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Seuil de signification	0,000							

Dans l'échantillon de la population étudiée, 67% des garçons ont commencé à travailler avant l'âge de 7 ans. L'incorporation des jeunes filles est encore plus précoce (75% d'entre elles travaillent avant l'âge de 7 ans). La précocité du travail féminin trouve son explication dans une forme particulière d'activité : le travail domestique. Selon les règles précises de la distribution des tâches qui permet de dissocier plus ou moins le travail individuel des membres du ménage dans le processus de production, la participation des filles à l'activité économique est considérée avant tout comme un apprentissage à la vie de femme au foyer.

3.1.2. Le lien de parenté avec le chef de ménage

Au même titre que le sexe et l'âge, le lien de parenté avec le chef de ménage semble également avoir un effet sur la place qu'occupent les enfants dans la sphère domestique. Ce constat est confirmé par Levison (1991) qui a observé au Brésil que les enfants descendants du chef de ménage se retrouvent proportionnellement moins nombreux dans les activités de production. Dans le contexte camerounais où le phénomène du « confiage » des enfants est une pratique relativement courante, il nous semble intéressant d'examiner l'effet du lien de parenté sur la probabilité de travailler.

Au tableau 3 nous avons distingué les enfants selon le lien de parenté avec le chef du ménage en ne retenant que deux modalités. La première porte sur les enfants du chef de ménage qui représentent 75,8% de l'effectif global des enfants enquêtés; la deuxième modalité concerne les enfants qui ne sont pas ceux du chef de ménage ;c'est-à-dire ceux qui lui sont apparentés ou non (24,2%).

Les données du tableau 3.3 montrent une différence nette dans la participation à l'activité entre les enfants du chef de ménage et les autres. Dans l'ensemble, les enfants du chef de ménage participent dans des proportions beaucoup moins élevées à l'activité de production que ceux qui n'ont pas de lien de parenté avec lui. Toutefois, les écarts sont beaucoup plus perceptibles chez les garçons que chez les filles. Comme on peut le constater il y a 5 points d'écart, en terme de pourcentage, qui séparent les fils du chef de ménage des autres enfants (79,4% contre 84,3%). A l'évidence, la distance parentale par rapport au chef de ménage prédisposerait à une utilisation plus intensive de la main-d'œuvre jeune. Cela dit, les stratégies de captation des « enfants travailleurs » pèsent donc plus lourd sur les enfants éloignés. Il est possible que, quoique aucun élément statistique ne permet de l'affirmer, l'activité des jeunes dépendants dans les ménages, s'explique par leur apport en travail, qui préserve d'autant le temps d'étude des enfants directs et participent ainsi à la rentabilité des investissements scolaires des chef des ménages.

Tableau 3: Répartition par sexe des enfants de 5 à 14 ans selon l'activité et le lien de parenté avec le chef du ménage

Travail des enfants	Garçons en %			Filles % en		
	Fils	Autre lien	Total	Fille	Autre lien	Total
Travaille	79,4	84,3	80,5	87,0	89,0	87,5
Ne travaille pas	20,6	15,7	19,5	13,0	11,0	12,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Seuil de signification						0,000

3.2. Caractéristiques du chef de ménage et travail des enfants

La présente section se propose d'examiner la répartition des enfants en activité selon les caractéristiques des chefs de ménage (sexe, niveau d'instruction et statut matrimonial). L'examen du rapport de masculinité chez les chefs de ménage nous révèle qu'il y a quatre fois plus d'hommes à la tête des ménages enquêtés que de femmes (81,2% contre 18,8%). De même, lorsqu'on présente la répartition des chefs de ménage en fonction de leur statut matrimonial, il apparaît que les ménages dirigés par les hommes mariés sont les plus nombreux. Rappelons, par ailleurs que, de nombreuses études ont fait état de la rareté des ménages dirigés par une femme. Dans ces ménages, le travail des enfants devient systématiquement une nécessité pour assurer la subsistance (De Tray, 1983 ; Cain, 1989). Pour une analyse plus complète sur les liens possibles entre le statut matrimonial et le travail des enfants, il aurait été encore plus intéressant d'examiner le rôle joué par la polygamie.

Toutefois, le questionnaire de l'enquête MICS n'avait pas été conçu de manière à pouvoir saisir ce type d'information.

Les caractéristiques du chef de ménage seront ainsi croisées avec la situation d'activité des enfants. Ce choix se justifie par l'approche que nous avons privilégiée. Une approche qui repose sur le postulat suivant : La mise en activité des enfants est liée aux caractéristiques du chef de ménage.

3.2.1. Sexe du chef de ménage et travail des enfants

Il ressort du tableau 4 que dans les ménages dirigés par un homme, les garçons travaillent dans des proportions nettement moins élevées que les filles (77,3% contre 88,5%). Par contre, dans les ménages dirigés par les femmes, les filles et les garçons participent à l'activité dans des proportions assez comparables.

Tableau 4: Répartition par sexe des enfants selon l'activité et le sexe du chef de ménage

Travail des enfants	Homme chef de ménage en %			Femme chef de ménage en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Travaille	79,6	87,8	80,9	87,1	88,2	87,8
Ne travaille pas	20,4	12,2	19,1	12,9	12,8	12,
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Seuil de signification	0,000					

Ces pourcentages correspondent à peu près aux taux d'activité des filles vivant dans des ménages dirigés par des hommes. Cela dit, quel que soit le sexe du chef du ménage, les filles participent à l'activité dans des proportions très élevées. Alors que pour les garçons, le fait que le ménage soit dirigé par une femme semble avoir des effets sur la probabilité de travailler. On peut suggérer qu'en l'absence d'un homme, les jeunes garçons seraient plus souvent sollicités pour participer aux travaux de subsistance dans les ménages dirigés par une veuve, une femme divorcée ou une célibataire.

3.2.2. Statut matrimonial du chef de ménage et travail des enfants

L'analyse des résultats précédents nous a permis de constater que le niveau d'activité des enfants de 5 à 14 ans varie selon que le ménage est dirigé par un homme ou par une femme. Voyons à présent l'influence du statut matrimonial du chef de ménage sur la situation

de l'activité des enfants. Compte tenu des faibles effectifs observés dans le groupe des célibataires, des veufs et des divorcés, nous avons été obligé de retenir que deux modalités: les chefs de ménage mariés et ceux qui ne l'étaient pas au moment de l'enquête. Ces derniers sont constitués des célibataires, des divorcés et de veufs. Ils représentent les chefs de ménage les moins nombreux et se composent en majorité de femmes (85%). A partir de cette catégorisation, nous avons à nouveau calculé les proportions d'enfants de 5 à 14 ans en activité (tableau 5).

Tableau 5: Répartition par sexe des enfants selon l'activité et le statut matrimonial du chef de ménage

Travail des enfants	Chef de ménage marié en %			Chef de ménage non marié en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Travaille	76,7	70,5	80,9	86,9	89,7	89,0
Ne travaille pas	23,3	29,5	19,1	13,1	10,3	11,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Seuil de signification	0,000					

Les caractéristiques matrimoniales des chefs de ménage nous permettent d'observer d'importantes différences. On peut remarquer que la proportion des garçons en activité passe de 76,7% à 86,9% selon que le chef de ménage est marié ou non. Les résultats concernant les filles sont encore plus intéressants. A la lecture du tableau 5, on constate qu'il existe un important écart en termes de pourcentage entre les filles appartenant à un ménage dirigé par un chef marié et celles des ménages dirigés par un chef non marié (70,56% contre 89,7%). Autrement dit, concernant le statut matrimonial du chef de ménage, les disparités dans la participation à l'activité économique sont beaucoup plus perceptibles chez les filles que chez les garçons. D'après ce qui précède, on est tenté de penser que ce n'est pas le sexe du chef de ménage, mais bien la situation matrimoniale de celui-ci qui semble avoir un effet sur la probabilité qu'un enfant travaille ou non. Ainsi, la prise en compte de l'état matrimonial du chef de ménage met en évidence toute l'importance que cette variable peut jouer sur le travail des enfants. En d'autres termes, les enfants appartenant à des ménages dirigés par une femme non mariée -un type de ménage qui représente la majorité des ménages qui ont une femme à leur tête- présenteraient des niveaux d'activité les plus élevés. Cette observation se justifie quand on sait que les femmes non mariées sont généralement plus vulnérables aux difficultés économiques que les hommes non mariés.

3.2.3. Niveau d'instruction du chef de ménage et travail des enfants

Les résultats du tableau 5. permettent de constater une association entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'activité des enfants. On remarque que les enfants appartenant à un ménage dirigé par un chef sans instruction et ceux des ménages vivant dans un ménage dirigé par un chef ayant un niveau d'instruction primaire présentent des niveaux d'activité les plus faibles (83,2% et 84% contre 86,5% chez les enfants des ménages dirigés par un chef ayant un niveau d'instruction secondaire ou plus). Autrement dit, à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, la proportion d'enfants en activité s'accroît également. Ce résultat contraste nettement avec ce que la littérature portant sur la question laisse entendre. Or, nous avons émis l'hypothèse que le niveau d'instruction des chefs de ménage influence négativement le niveau d'activité des enfants, parce que mieux informés des conséquences supposées ou connues du travail précoce sur le développement physique, moral et intellectuel des enfants, ceux-ci sont moins disposés à les mettre précocement en activité. De plus, les ménages dirigés par les personnes instruites ont aussi généralement un meilleur niveau de vie et donc seront moins contraints à faire travailler les enfants.

Tableau 6: Répartition par sexe des enfants selon l'activité et le statut matrimonial du chef de ménage

Travail des enfants	Niveau d'instruction du chef de ménage en %			
	Non instruit	Primaire	Secondaire et plus	Total
Travaille	83,2	84,0	86,5	84,3
Ne travaille	16,8	16,0	13,5	15,7
Ensemble	100	100	100	100
Seuil de signification	0,021			

Toutefois, nous devons relativiser la portée ces résultats compte tenu de la faible écart (moins de 3) observé entre le niveau d'activité des enfants appartenant à un ménage dirigé par un chef ayant un niveau d'instruction secondaire ou plus et celui des enfants vivant dans un ménage dirigé par un chef sans instruction. Il faudra donc se garder de tirer une conclusion définitive à ce niveau. Il est possible que cette association observée ici soit fallacieuse et puisse donc disparaître en présence d'autres variables.

3.2.4. Province de résidence du chef de ménage et travail des enfants

Lorsqu'on prend en considération la province de résidence du chef de ménage, on observe également d'importantes disparités.

Tableau 7: Répartition des enfants de 5-14 ans selon l'activité et la province de résidence du chef de ménage

TRAVAIL DES ENFANTS	Adama	Centr	Est	ExtNord	Litto	Nord	NordW	Ouest	Sud	SudW	Total
	Garçons %										
Travaille	81,6	83,5	92,3	70,8	89,5	72,6	93,7	93,3	92,2	89,9	82,1
Ne travaille pas	18,4	16,5	7,7	29,2	10,5	27,4	6,3	6,7	7,8	10,1	17,9
	Filles en %										
Travaille	91,4	86,1	88,7	65,4	90,9	83,2	97,5	95,9	96,4	92,3	86,5
Ne travaille pas	8,6	13,9	11,3	34,6	9,1	16,8	2,5	4,1	3,6	7,7	13,5
	Les deux sexes en %										
Travaille	86,5	84,8	90,5	68,1	90,2	77,9	95,6	94,6	94,3	91,1	84,3
Ne travaille pas	13,5	15,2	9,5	31,9	9,8	22,1	4,4	5,4	5,7	8,9	15,7
Seuil de signification	0,000										

Le Khi² étant significatif au seuil de 1%, nous pouvons déduire que la corrélation entre la province de résidence et le travail des enfants est très étroite. Ceci nous permet de constater que dans l'ensemble le niveau des activités des enfants est élevé dans toutes les provinces. Les provinces les plus touchées par le phénomène du travail des enfants sont : le Littoral, le Nord Ouest, l'Ouest, le Sud et le Sud Ouest où la quasi-totalité des enfants travaillent. En effet, dans chacune de ces cinq provinces plus de 90% des enfants sont impliqués dans une activité de production avec quelques nuances entre filles et garçons. S'il est vrai que presque tous les enfants travaillent quel que soit la province de résidence de leurs parents, c'est certainement la nature des travaux effectués qui permettra de distinguer les uns des autres. Nous y reviendrons à la section 4 du présent chapitre.

3.3. Enfants en activité et caractéristiques du ménage

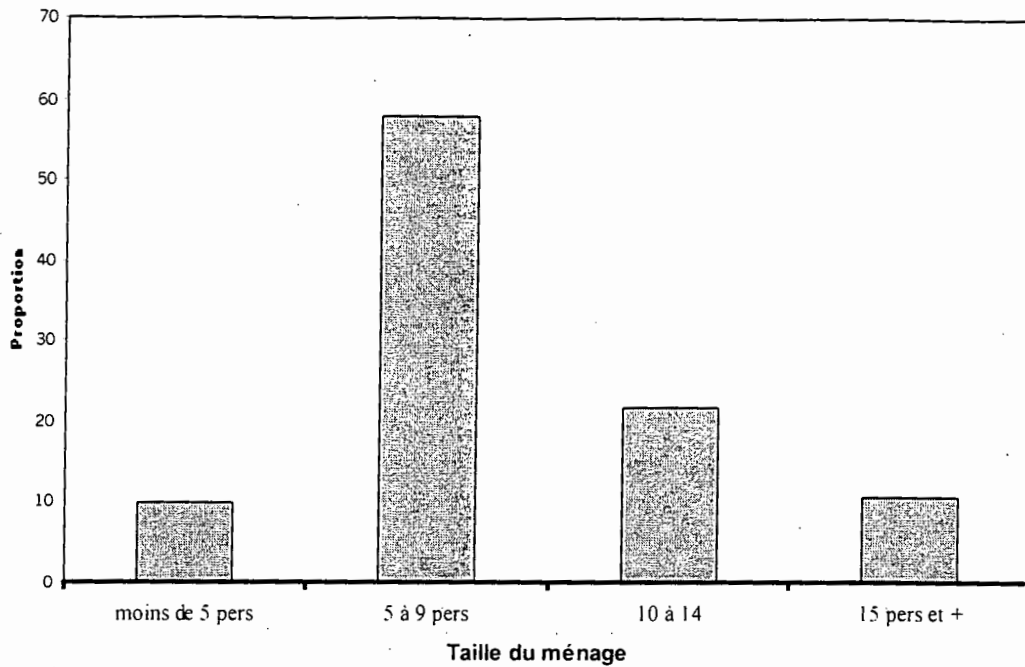
A présent, nous tenterons d'examiner la situation des enfants en activité selon les caractéristiques des ménages auxquels ils appartiennent. L'objectif de cette section est d'étudier certaines caractéristiques liées aux ménages qui pourraient mieux faire comprendre les spécificités du travail des enfants au Cameroun. Nous distinguerons ainsi les enfants selon qu'ils travaillent ou non, en fonction des différentes caractéristiques associées aux ménages auxquelles ils appartiennent (taille et caractéristiques socioéconomiques).

Plus clairement, nous nous attellerons donc à examiner les liens possibles entre les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages et le travail des enfants.

3.3.1. Taille des ménages et travail des enfants

Dans cette section, nous tenterons de dégager les rapports entre la taille du ménage et le travail des enfants

Dans la littérature que nous avons parcourue certains auteurs ont affirmé que l'activité des enfants est beaucoup plus prononcée dans les ménages de grande taille alors que d'autres ont prouvé le contraire. Par exemple, dans une étude sur la fréquentation scolaire au Kenya, Gomes (1984) concluait à une influence positive entre la taille du ménage et le travail des enfants. De son côté, Patil (1988) avait observé, en Inde, un effet contraire. Alors que les résultats du premier auteur montrent que les familles nombreuses comptent un nombre de dépendants trop important pour pouvoir se permettre de perdre un producteur potentiel au profit de la scolarisation, le deuxième suggère qu'il ne faut pas considérer l'idée que ce sont les familles nombreuses qui ont peu de ressources et qui doivent faire travailler leurs enfants. Le rappel de ces deux études qui présentent des résultats assez contradictoires justifie l'intérêt d'étudier les liens entre l'activité des enfants et la taille des ménages au Cameroun. En effet, la taille du ménage est l'un des indicateurs les plus significatifs du profil des ménages. Etant donné les faibles effectifs observés dans les ménages de grande taille (ménages de plus de 15 personnes), nous avons opté pour un regroupement des effectifs en fonction de la taille moyenne des ménages.



Source : Enquête MICS

Graphique 3: Répartition des enfants de 5-14 ans en activité selon la taille du ménage

Tableau 3.8: Répartition des enfants de 5-14 ans en activité selon la taille du ménage.

Taille du ménage	Moins de 5 pers	5 à 9 pers	10 à 14 pers	15 pers et +	Total
Pourcentage	9,73	57,99	21,65	10,63	100,00

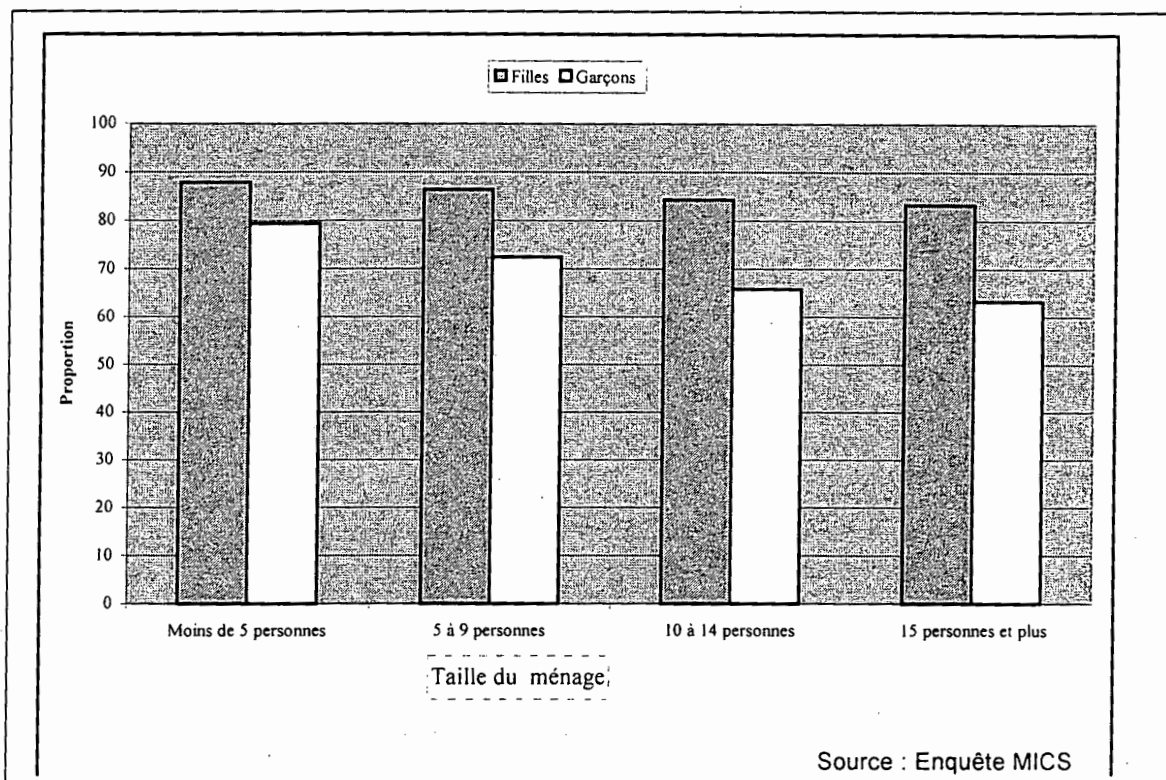
Les données de l'enquête MICS révèlent que la taille moyenne des ménages dans lesquels vivent les enfants âgés de 5 à 14 ans est de 7,18 individus. Toutefois, cette moyenne cache quelques disparités. La figure 3 montre bien que près d'un enfant sur 10 (9,7%) appartient à un ménage de moins de 5 personnes, alors que plus de la moitié des enfants vivent dans les ménages de 5 à 9 personnes. Enfin, 11,9% des enfants se retrouvent au sein des ménages de plus de 15 personnes. Mais quel est donc l'effet de la taille du ménage sur le travail des enfants au Cameroun ? Le fait d'appartenir à des ménages de taille différente serait-il, pour les enfants, un facteur discriminant quant à l'exercice d'une activité économique ?

La figure 4 présente les proportions par sexe des enfants de 5 à 14 ans en activité, selon la taille du ménage. On y observe que la proportion d'enfants qui travaillent diminue avec la taille du ménage. Par exemple, un peu plus de 60% de jeunes garçons et 80,3% de

jeunes filles en activité appartiennent aux ménages de 15 personnes et plus. De plus, que ces proportions s'élèvent à 87,8% (tableau 8) chez les filles appartenant à des ménages de moins de 5 personnes. Sur la base de ces résultats, nous sommes tenté de dire que la probabilité de travailler est moins élevée chez les enfants vivant dans des familles de grande taille.

Tableau 8: Répartition par sexe des enfants de 5 à 14 ans selon l'activité et la taille du ménage

Taille du ménage	Moins de 5 pers	5 à 9 pers	10 à 14 pers	15 pers et+
Pourcentages	Filles			
	87,85	86,38	84,31	83,33
Pourcentages	Garçons			
	79,35	72,45	65,79	63,16



Graphique 4: Répartition par sexe des enfants de 5 à 14 ans selon l'activité et la taille du ménage

Dans une étude menée en Inde, Patil (1988) avait conclu qu'on devrait considérer comme un mythe l'idée que ce sont les familles nombreuses qui ont peu de ressources et qui doivent faire travailler leurs enfants. Dans le cas des familles camerounaises, on pourrait penser qu'il existe certains mécanismes qui permettraient aux ménages de grande taille de

soustraire leurs enfants des activités de production. Aussi, pensons-nous expliquer ce résultat par le fait qu'un enfant d'un ménage comptant plusieurs personnes pourra plus souvent compter sur la présence d'un autre membre de la famille pour le remplacer dans l'exécution de certaines tâches et notamment celles qui sont liées à la subsistance du ménage.

3.3.2. Niveau de vie des ménages et travail des enfants

Au chapitre I, nous avons évoqué la pauvreté comme principal facteur de la mise en activité des enfants. Nous avons donc voulu vérifier cette hypothèse dans le cas du Cameroun en étudiant la proportion d'enfants en activité en fonction du statut socioéconomique des ménages auxquels ils appartiennent. A cet effet, trois catégories de ménages ont été distinguées à partir d'un indice qui combine des éléments sur la qualité des matériaux de l'habitat et de la possession de certains équipements et de certains services (électricité, réfrigérateur, voiture etc.). Il s'agit des ménages de niveau de vie faible, moyen et élevé.

Le tableau 9 présente la proportion d'enfants en activité selon l'indice socioéconomique des ménages auxquels ils appartiennent.

Tableau 9: Répartition des enfants de 5 à 14 ans selon l'activité et le niveau de vie des ménages

Travail des enfants	Indicateur du niveau de vie en %			
	Faible	Moyen	Elevé	Total
Travaille	88,3	88,0	86,0	87,9
Ne travaille	11,7	12,0	14,0	12,1
Ensemble	100	100	100	100
Seuil de signification	0,054			

A la lecture du tableau ci-dessus, on constate que les enfants appartenant aux ménages de statut supérieur travaillent moins que ceux vivant dans les ménages de statut moyen et bas. Comme on pouvait s'y attendre, plus de huit enfants sur dix appartenant aux ménages de statut socioéconomique bas participent aux activités de production. Ce taux est un peu moins élevé chez les enfants vivant dans des ménages de niveau de vie élevé (88,3% contre 86%). Comme on le voit bien les ménages les plus défavorisés sur le plan économiques sont ceux qui comptent le plus d'enfants en activité. Cependant, il faut noter que les résultats observés à ce niveau sont peu significatifs avec un Khi^2 supérieur à 5%. Seuls les analyses multivariées pourront confirmer ou infirmer ces résultats.

3.4. Nature des activités

Certaines études portant sur le travail des enfants ont permis de faire ressortir la nature des activités exercées par ceux-ci en fonction de leurs caractéristiques propres. C'est ainsi que dans une étude sur les enfants de la rue à Kigali, Mukakayumba a distingué deux groupes d'âges, les enfants de 5 à 13 ans et ceux de 14 ans et plus. A partir de ce découpage, l'auteur a pu constater que les plus âgés s'orientent « vers les activités économiques qui les rendent encore plus autonomes »¹⁵. De même, Levison (1991 : 48) a relevé que dans les villes du Brésil, la proportion d'enfants qui ne fréquentent pas l'école est d'environ 5% et que ce taux est beaucoup plus élevé parmi les jeunes de 7 et 8 ans et de 13 et 14 ans ; ce qui amène l'auteur à conclure que l'âge des enfants pourrait être en relation avec la nature des travaux qu'ils exercent. Qu'en est-il dans le contexte camerounais ? Les données de l'enquête MICS permettent de répondre à cette question. Ainsi, on peut distinguer les enfants qui effectuent des travaux rémunérés, ceux qui exercent des travaux ménagers exclusivement ; une troisième catégorie qui combine les travaux ménagers avec les travaux rémunérés. Nous avons choisi le sexe de l'enfant pour vérifier si cette caractéristique est en relation avec la nature des activités exercées. Ceci nous a conduit à examiner les différences dans la participation à l'activité selon les provinces et les milieux de résidence.

3.4.1. Nature des activités selon les provinces

Les résultats de l'analyse bivariée qui mettent en relation le travail des enfants et les provinces de résidence des enfants révèle un effet significatif. En effet, le χ^2 étant significatif au seuil de 1%, on peut penser que la province est une variable cruciale dans la participation des enfants à l'activité économique. Les résultats de l'analyse bivariée (tableau 10) montrent une participation différentielle des enfants selon la nature des travaux et la province de résidence.

¹⁵ Cité par Marcoux (1994)

Tableau 10: Répartition des enfants de 5-14 ans selon l'activité et la province de résidence

Nature des travaux en%	Adama	Centre	Est	Extr N	Litto	Nord	NordW	Ouest	Sud	SudW	Total
Trav rémunéré	8,89	16,16	12,88	7,57	11,32	7,18	6,06	13,69	30,65	4,98	6,09
Trav combinés	13,33	35,34	47,64	13,58	31,32	18,23	32,03	22,61	24,19	32,71	28,72
Trav dom seul	77,78	48,49	39,48	78,85	57,37	74,59	61,90	63,69	45,16	62,31	65,18
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Seuil de signification	0,000										

Il ressort du tableau ci-dessus que la corrélation est étroite entre la variable province de résidence et la nature des travaux. Nous remarquons en particulier que les enfants des régions septentrionales (Adamaoua, Extrême Nord et Nord) du pays ont tendance à travailler plus dans les activités domestiques que ceux des autres provinces. Dans chacune de ces trois provinces, les enfants qui effectuent des travaux ménagers exclusivement représentent plus de 70% des jeunes actifs. Dans la province de l'Extrême Nord, ce pourcentage est même supérieur à 78% (78,9% plus précisément) soit une différence de 33 points de pourcentage avec la province du Sud dont le taux se situe à 45%. Cette variation différentielle des taux d'activités s'explique probablement par les effets combinés des conditions environnementales, socioéconomiques et culturelles différentes entre les dix provinces du Cameroun. Cette tendance à retrouver les enfants des provinces de l'Extrême Nord et du Nord dans les activités ménagères s'explique aisément. On peut évoquer la pauvreté du couvert végétal, surtout en zone rurale, caractéristiques de cette région. A celle-ci, il faudra certainement ajouter la rareté de certaines ressources naturelles comme l'eau. Ces facteurs sont de nature à favoriser la mise en activité des enfants et notamment dans le domaine des travaux domestiques. Il est possible que la notion de travaux domestiques dans ces régions englobe aussi la collecte du bois pour la cuisson et les corvées d'eau liées à l'alimentation des ménages. Par ailleurs, chez certaines populations d'éleveurs de cette région, les enfants sont appelés à s'occuper du petit bétail (veau, moutons et chèvres) et leur contribution à l'entretien du grand troupeau consiste à traire les vaches et à la production du beurre. Mais l'élément le plus important est certainement l'importance de la main-d'œuvre disponible due surtout au retrait des enfants de l'école ou à la non scolarisation d'un grand nombre d'entre eux.

Par rapport aux enfants des provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord, ceux des autres provinces du pays sont plus impliqués dans les travaux rémunérés. Même si ces taux sont encore très faibles pour certaines provinces comme le Nord-Ouest (6,06%) et le Sud-Ouest (4,9%), dans l'ensemble les enfants participent à des travaux rémunérés dans des

proportions dépassant 10% tel qu'on peut l'observer dans la province du Centre (16,7%) ou du Sud (30,6%).

3.4.2. Nature des activités selon le sexe et le milieu de résidence

Dans une optique comparative, nous avons présenté au tableau 11 la répartition des enfants de 5 à 14 ans selon la nature des activités par milieu de résidence et par sexe.

Tableau 11: Répartition par sexe des enfants de 5 à 14 ans selon la nature des travaux et le milieu résidence

Nature des travaux	Urbain %			Rural en %		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Trav rémunéré	10,96	5,95	8,39	10,92	6,21	8,51
Trav combinés	29,53	28,25	28,87	28,05	29,09	28,58
Trav dom seul	59,50	65,80	62,74	61,02	64,71	62,90
Ensembme	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Seuil de signification	0,025					

Cette répartition présente un effet significatif au seuil de 5%. On remarque des disparités relativement importantes chez les enfants dans l'exécution des différents travaux. Ainsi, plus de la moitié des filles en activité participent aux travaux ménagers tant en milieu urbain (65,8%) qu'en milieu rural (64,7%). Cette situation se justifie par le fait que les travaux domestiques concernent principalement la cuisine, l'entretien des lieux, la garde des enfants, les courses, la collecte de l'eau et toutes les autres activités qui, généralement, permettent d'aider les femmes dans leurs travaux domestiques. Bien qu'il s'agisse d'une activité beaucoup plus importante chez les jeunes filles, nous devons néanmoins reconnaître la forte implication des jeunes garçons dans ce type de travail (environ 60% dans les deux milieux de résidence). La forte implication de ces derniers dans les travaux domestiques ne les épargne pour autant pas des travaux d'autres natures. Par exemple, malgré la législation qui interdit le travail des enfants de moins de 12 ans, ceux-ci sont employés par les adultes dans les travaux rémunérés. Ces types de travaux gravitent surtout autour des petits métiers. La propension de certains enfants à exécuter des travaux rémunérés met ce groupe vulnérable dans une situation d'exploitation, entretenue par des adultes qui trouvent là un créneau de recette à moindre coût. Les promoteurs de ce type de travail sont portés par le besoin de s'assurer la réussite de leurs opérations sans se soucier du risque encouru par les enfants. Cependant, en comparaison avec d'autres types de travaux, la contribution des enfants aux travaux rémunérés est moins prononcée car ceux-ci ne touchent que 8% des effectifs enquêtés. Ce sont les travaux qui nécessitent non seulement un minimum de qualification,

dont les plus jeunes sont dépourvus précisément, mais aussi une certaine régularité sur le lieu de travail. De plus, la participation aux travaux rémunérés est concentrée sur un petit nombre de domaines d'activités propres au milieu urbain, notamment les petites entreprises artisanales et l'emploi domestique, de sorte que les besoins de main-d'œuvre de ce type sont d'emblée modestes. S'agissant du travail rémunéré, la littérature consultée nous a appris que dans la très grande majorité des cas, lorsqu'un enfant est rémunéré pour les travaux qu'il effectue, une grande partie de ses revenus est retournée dans son ménage. On peut en déduire que les enfants dont les activités ne s'inscrivent pas dans les stratégies de subsistance de leur ménage représentent une infime partie des enfants actifs.

Il est à noter qu'il n'existe pas de différence fondamentale en matière d'activité entre les villes et les campagnes. La faible différence dans la participation à l'activité n'indique pas pour autant que les enfants de ces deux milieux participent dans les proportions semblables à l'activité économique. Car, à ce niveau d'analyse, il serait trop tôt de tirer une conclusion définitive. Il est possible que les analyses multivariées puissent produire des résultats contraires à ceux observés ici.

3.4.3. Nature des activités selon le sexe et l'âge de l'enfant

Le tableau 12 renseigne sur la nature des activités exercées par les enfants en prenant en considération cette fois les variables relatives au sexe et à l'âge de l'enfant. Pour ce qui est de la distinction selon l'âge, précisons que pour simplifier les analyses, nous avons reparti les enfants en trois groupes ; ceux de 5 à 6 ans, ceux de 7 à 12 ans et le groupe des 13 à 14 ans. Le critère d'âge apparaît ainsi déterminant : les plus jeunes garçons (5-6 ans) comptent pour 8,7% de ceux qui exécutent les travaux rémunérés ; tandis que les plus âgés (13-14 ans) se retrouvent à plus de 13% impliqués dans des activités rémunérées.

Tableau 12: Répartition par sexe par âges des enfants selon la nature des travaux

Nature des travaux	Garçons en %				Filles en %			
	5-7 ans	8-11 ans	12-14 ans	Total	5-7 ans	8-11 ans	12-14 ans	Total
Trav rémunéré	8,78	10,61	13,22	10,94	6,21	5,87	6,29	6,09
Trav combinés	22,92	30,00	31,67	28,69	24,01	29,18	31,87	28,72
Trav dom seul	68,30	59,39	55,11	60,37	69,77	64,94	61,84	65,18
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Seuil de signification	0.000							

Tout se passe comme si au fur et à mesure que l'âge de l'enfant augmente, son autonomie devient plus importante. Il s'éloigne ainsi des activités domestiques et organise seul son travail qui, généralement, est un travail rémunéré, du moins autonome. Mais ceci est surtout vrai pour les garçons. Les filles, dans leur grande majorité continuent à travailler dans les activités domestiques (61,8%) même si elles participent aux activités accomplies hors de la sphère familiale.

3.5. Temps alloués aux activités selon le sexe

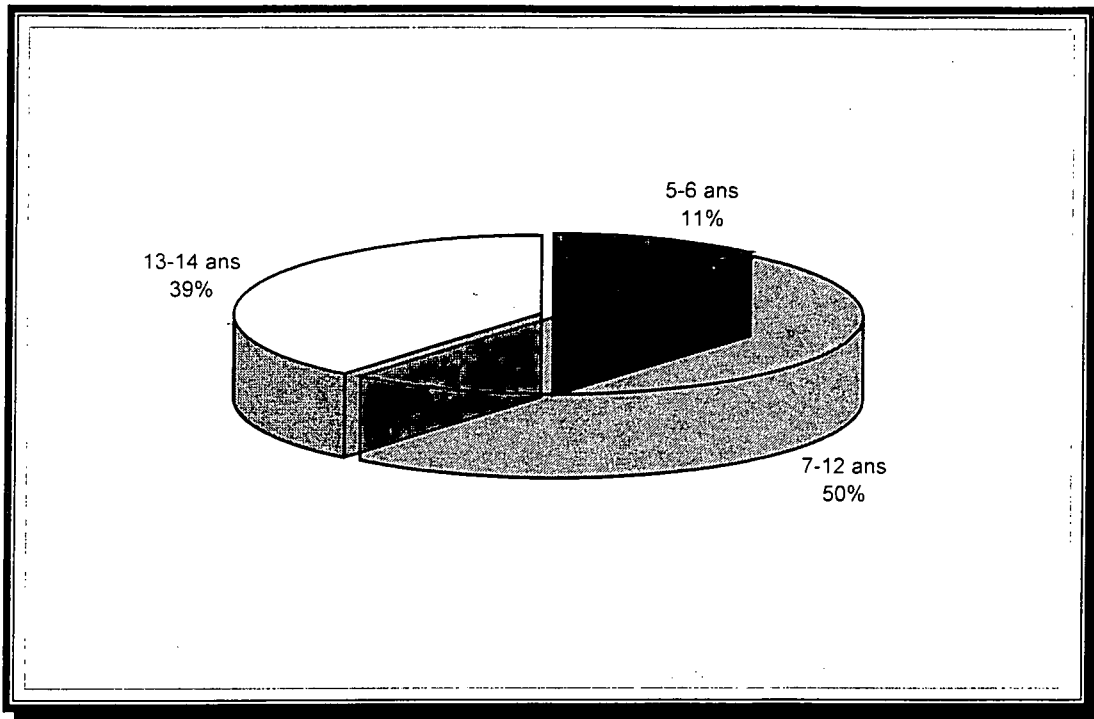
Dans les sections précédentes, nous avons eu l'occasion de constater que l'organisation au sein des ménages se caractérise par une division du travail entre activités économiques selon le sexe et l'âge des enfants. A présent, nous allons nous intéresser à la contribution horaire de ceux-ci aux différents types de travaux.

Le tableau 13 permet de constater l'importance de l'articulation horaire entre le travail domestique, les travail rémunéré et les travaux combinés chez les enfants de 5 à 14 ans. On observe que tant les garçons que les filles consacrent près de 30 heures de travail par semaine soit une moyenne de 3,8 heures de travail quotidien chez les premières et 4,14 heures chez les seconds. En revanche, le travail domestique occupe chez les filles plus de 50% de leur temps d'activité. Quant aux travaux combinés, les filles et les garçons y consacrent à peu près le même nombre d'heures par semaine soit 17 heures chez les premières contre 18 heures chez les seconds.

Tableau 13: Temps alloué aux activités selon le sexe des enfants

Nature des travaux	Nombres d'heures de travail par semaine		Total
	Garçons	Filles	
Travail rémunéré	04	02	13
Travail domestique	15	18	47
Travaux combinés	09	09	35
Ensemble	27	29	96
Seuil de signification	0,000		

Ces résultats montrent la forte contribution horaire des enfants à l'ensemble des activités de subsistance. D'autres études ont également permis de calculer cette contribution horaire des enfants à l'ensemble des activités effectuées par les membres des ménages. Par exemple, dans une étude sur le travail paysan en milieu rural tanzanien, Kamuzora (1984) a constaté que la contribution journalière à l'activité de subsistance est de l'ordre de 3 heures pour la population masculine âgée de 5 à 9 ans. On voit bien que ces résultats confirment ceux que nous avons obtenus à partir des données de l'enquête MICS.



Graphique 5: Contribution horaire des enfants aux travaux domestiques selon le groupe d'âges

La figure 5 quant à elle met en évidence la contribution horaire des enfants pour les travaux domestiques uniquement. Elle montre que la moitié des travaux domestiques est exécutée par les enfants de 7-12 ans. L'autre moitié est partagée entre les plus jeunes (5-6 ans) et ceux dont l'âge est compris entre 13 et 14 ans. La différence entre les enfants de 7-12 ans et ceux de 13-14 ans montre implicitement que les plus âgés se consacrent davantage aux travaux combinés et aux travaux rémunérés. Ce résultat rejoint les observations de Fawcett (1988) pour qui, dans de nombreux pays en développement, on s'attend à ce que des enfants de 12-14 ans fournissent un rendement équivalent à celui des adultes.

Conclusion partielle

Dans ce chapitre nous avons mesuré la participation des enfants aux activités de subsistance. Il est apparu que les données de cette enquête réussissent relativement à bien identifier les enfants actifs au Cameroun. On a noté par exemple que les enfants des provinces septentrionales participaient davantage aux activités domestiques que ceux du reste du pays. Les résultats obtenus à partir des différents tableaux croisés ont montré que l'âge des enfants est corrélé au travail précoce et que cette corrélation est encore plus étroite lorsqu'on prend en considération le sexe de l'enfant. En outre, les fils des chefs de ménages sont proportionnellement moins nombreux à travailler que les enfants qui n'ont pas de lien de parenté avec lui. Cette différence observée chez les garçons n'est cependant pas perceptible chez les filles. Le lien de parenté que celles-ci ont avec le chef ne semble pas influencer leur propension à exercer une activité. Nous avons également souligné l'association entre les caractéristiques des chefs de ménage et le travail des enfants. Nous nous sommes intéressé particulièrement au sexe, au statut matrimonial et au niveau d'instruction de ceux-ci. Nous avons ainsi observé que si le sexe du chef de ménage ne discrimine pas les filles par rapport à l'activité, l'instruction influence par contre positivement le travail des enfants.

Les données de l'enquête MICS présentent cependant l'inconvénient de ne pouvoir rendre compte des emplois exercés. Néanmoins, nous avons examiné la nature des travaux accomplis aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des ménages. Les résultats auxquels nous sommes parvenu ont révélé que les jeunes garçons se retrouvent davantage impliqués dans les travaux accomplis en dehors de l'unité domestique et les travaux rémunérés. Par contre, les travaux domestiques sont réservés le plus souvent aux filles. De même, nous avons noté d'importantes disparités dans la participation à l'activité chez les enfants selon les provinces de résidence, mais bien moins selon le milieu de résidence.

Nous avons également examiné dans ce chapitre les liens entre les caractéristiques des ménages et le travail des enfants afin d'identifier les éléments qui contribuent à impliquer davantage les enfants dans les activités ménagères. A ce titre, l'examen de la taille du ménage et du niveau de vie des membres a permis de mettre en relief les différences, parfois importantes, dans les taux d'activités des jeunes.

En résumé, dans le chapitre 3 nous avons pu identifier certains indicateurs qui semblent, en terme relatif, avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer la probabilité pour un enfant de travailler. Cela dit, si les résultats obtenus permettent d'établir des associations entre

variables allant dans le sens des hypothèses émises, la méthode d'analyse utilisée comporte néanmoins d'importantes limites. L'analyse successive des différentes variables ne nous permet pas de saisir l'effet net d'une variable sur la probabilité de travailler. C'est pour contourner cet obstacle que la méthode d'analyse multivariée sera utilisée dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 4: Recherche des déterminants du travail des enfants

Introduction

Le chapitre 3 nous a permis de mettre en lumière certaines relations que l'on pouvait observer entre l'activité des enfants et certaines de leurs caractéristiques individuelles, celles des chefs des ménages et enfin celles des ménages auxquelles ils appartiennent. Nous avons pu identifier un certain nombre d'indicateurs qui semblaient, en termes relatifs, avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer les risques pour un enfant de travailler. Les associations observées à partir de l'analyse descriptive du chapitre 3 ne nous permettaient pas de contrôler l'effet simultané ou combiné des différentes variables retenues. Nous avons, par exemple, pu observer que les enfants appartenant à un ménage dirigé par un chef ayant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur sont proportionnellement plus nombreux à travailler. De même, nous avons pu constater que les enfants appartenant à des ménages de niveau de vie élevé se retrouvaient dans des proportions beaucoup moins élevées dans l'activité que ceux vivant dans des ménages pauvres (niveau de vie faible). Même si certains de ces résultats paraissent intéressants, il y a lieu de signaler qu'il ne permettent pas de connaître l'effet du niveau d'instruction du chef de ménage si nous contrôlons pour le statut socio-économique (niveau de vie). Autrement dit, ce type d'analyse ne nous permet pas de vérifier si la relation que nous avons observée entre le niveau d'instruction du chef de ménage et la probabilité pour un enfant de travailler ne dissimule pas réellement une relation entre le travail et le statut économique du ménage.

En fin de compte, s'il est vrai que le chapitre précédent nous a permis de vérifier partiellement certaines des hypothèses formulées au chapitre 1, il n'en demeure pas moins vrai que l'analyse descriptive à laquelle nous avons procédé dans ce chapitre comporte d'importantes limites. Le présent chapitre sera donc le prolongement du précédent. Une fois de plus nous essayerons, à travers les caractéristiques propres des enfants, de celles des chefs de ménage et celles enfin des ménages eux-mêmes, d'identifier les déterminants du travail des enfants. Plus précisément nous tenterons de rechercher les caractéristiques susceptibles de conduire un enfant à exercer une activité. Ceci constitue le deuxième objectif de la présente étude. Cette fois-ci, nous tenterons de vérifier la validité de notre modèle théorique sur la base d'une méthode d'analyse multivariée. L'examen des résultats sera précédé de la présentation du modèle théorique que nous avons proposé, des variables utilisées et du modèle d'analyse multivariée retenu.

4.1. Présentation du modèle théorique

Les hypothèses que nous nous sommes proposé de vérifier dans le cadre de cette étude se réfèrent à ce que nous avons appelé « le statut de l'enfant ». Nous avons défini ce concept par rapport au ménage auquel appartient l'enfant. Il s'agit plus exactement d'examiner la participation des enfants aux activités de subsistance de leur ménage. Cette contribution de l'enfant pourrait être étudiée de diverses façons. Nous avons vu aux chapitres 2 et 3 que certaines études ont permis de calculer la contribution horaire, journalière ou hebdomadaire des enfants à l'ensemble des activités effectuées par les membres des ménages (Kamuzora, 1984 ; Cain, 1977, Levison, 1991). D'autres enquêtes ont tenté d'estimer les revenus provenant du travail des enfants et des gains qui sont directement ou indirectement retournés au ménage (Patil, 1988; Myers, 1989). Les données que nous utilisons ne nous permettent pas cependant de construire de tels indicateurs.

4.2. Variables retenues dans le modèle

Comme il a été souligné plus haut, la variable dépendante retenue est de nature dichotomique. Elle comporte ainsi deux modalités et prend la valeur 1 si l'enfant travaille et 0 sinon.

Les variables explicatives que nous avons retenues comptent parmi elles les variables qui ont fait l'objet de l'analyse descriptive au chapitre 3. A celles-ci nous avons ajouté celles qui avaient été écartées lors des analyses bivariées du fait de leur faible incidence sur la variable dépendante étudiée. Etant donné l'importance de la division sexuelle des tâches au sein des ménages, la prise en compte de la variable sexe de l'enfant nous semblait être cruciale pour la suite des analyses.

Nous avons également retenu quatre autres variables à savoir : l'âge de l'enfant, le lien de parenté avec le chef de ménage, la fréquentation scolaire et la survie du père de l'enfant. Les analyses bivariées ont révélé que les deux premières variables explicatives étaient fortement corrélées au travail des enfants.

Les caractéristiques du chef de ménage comprennent principalement des caractéristiques démographiques et socioculturelles (sexe, âge statut matrimonial, niveau d'instruction). Les caractéristiques propres des ménages concernent la taille et le niveau de

vie. Nous introduirons toutes ces variables dans les différents modèles afin d'examiner leur effet sur le travail des enfants.

4.3. Le choix du modèle d'analyse statistique multivariée : la régression logistique

Selon Marcoux (1994), le choix d'un modèle d'analyse statistique doit reposer sur deux critères, à savoir le type d'analyse retenue et la nature des informations utilisées dans le modèle. Concernant cette étude, nous examinerons l'effet des différentes variables retenues (variables explicatives) sur une variable donnée (variable dépendante). Il s'agit d'identifier, sur la base d'un modèle théorique, les variables qui « permettront d'obtenir des valeurs prévisionnelles de la variable dépendante » (Baillargeon et Rainville, 1978 : 459)¹⁶. On présume ainsi qu'il y a une relation causale entre les variables explicatives et la variable dépendante étudiée. La régression logistique est donc adaptée à ce type d'analyse.

L'utilisation de ce modèle permettra alors de connaître l'effet des différentes variables retenues sur la variable dépendante étudiée. Les paramètres estimés à partir de ce modèle ressemblent à ceux de la régression multiple classique, où les coefficients des variables indépendantes sont additifs, à la différence qu'ici l'équation se présente sous forme exponentielle ou logarithmique. Nous obtenons ainsi l'équation suivante :

$$P(Y) = \frac{1}{1 + e^{\beta_0 + \beta_1 X_1 + \dots + \beta_Z X_Z}}$$

où dans le cas qui nous intéresse

$P(Y)$ = probabilité pour un enfant de travailler

β_0 = constante du modèle (« Intercept »)

β_z = Coefficient du modèle pour la variable dépendante X_z

Afin d'avoir un modèle où les coefficients des variables indépendantes deviennent additifs, il est possible de transformer cette équation. On aboutit ainsi à :

$$\text{Log}[P(Y)/1-P(Y)] = \beta_0 + \beta_1 + \dots + \beta_z X_z$$

¹⁶ Cité par Marcoux (1994)

4.4. Présentation des résultats

La présentation des résultats se fera selon la méthode de régression dite pas à pas. Celle-ci consiste à introduire de manière séquentielle les différentes variables explicatives. L'utilité de cette méthode vient du fait qu'une variable introduite dans le modèle peut s'avérer significative, mais dès lors qu'on en introduit une autre, l'effet de la première peut se neutraliser. Autrement dit, le pouvoir explicatif de la première variable s'exerce à travers la seconde variable introduite dans le modèle. Avant de procéder au modèle pas à pas nous présenterons d'abord les résultats de l'analyse des effets de chacun des facteurs (effets bruts) retenus sur la probabilité pour les enfants de travailler. Le modèle global intègre à la fois l'ensemble des caractéristiques des enfants, celles des chefs de ménage et celles enfin des ménages.

4.5. Interprétation des résultats

Dans les analyses qui suivent l'interprétation des résultats se fera sur la base des paramètres suivants: Le Pseudo R^2 (le pouvoir prédictif du modèle), la probabilité de Khi^2 associée au modèle, les rapports de chance (Odds ratio), le seuil ($P|z$) des paramètres (coefficient β ou Odds ratio) et enfin l'intervalle de confiance des paramètres pour chacune des modalités des variables introduites dans le modèle.

L'interprétation de l'adéquation du modèle se fait à la fois par rapport aux données utilisées et l'effet des variables indépendantes sur la variable dépendante (ici travail des enfants).

La probabilité de Khi^2 associée au modèle permet de se prononcer sur l'adéquation par rapport aux données utilisées, c'est-à-dire la capacité des facteurs introduits dans le modèle à expliquer le travail des enfants. De même, cette probabilité de Khi^2 nous permettra de distinguer les coefficients estimés des variables qui sont significatives et ce, à des niveaux de 1%, 5% et 10%. Nous retiendrons dans notre cas des seuils de 1% et 5%, soit les niveaux habituellement retenus dans la littérature des Sciences sociales. Ainsi, lorsque la probabilité de Khi^2 est inférieure à 5%, nous considérons qu'il existe une participation différentielle significative à l'activité entre les enfants présentant la caractéristique de la modalité considérée et ceux de la modalité de référence. L'écart de risque quant à lui est calculé à partir

des rapports de chance (Odds ratio). Lorsque ce rapport est inférieur à un, les enfants ayant la caractéristique de la modalité considérée de la variable explicative ont (1-Odds ratio) moins de chance de travailler que leurs congénères du groupe de référence. Par contre, si le rapport de chance est supérieur à un, cela signifie que les individus de la modalité considérée de la variable explicative ont (Odds ration-1) plus de risque de travailler que leurs congénères de la modalité de référence.

4.6. Effets de différentes variables explicatives sur le travail des enfants

Dans le tableau 14 nous avons présenté les résultats obtenus, pour la régression logistique, sur la probabilité de travailler. L'examen des effets bruts des différentes variables introduites dans le modèle d'analyse montre que des 12 variables retenues, 8 sont significatives au seuil fixé. Il s'agit des variables sexe et âge de l'enfant, du lien de parenté avec le chef de ménage, de la survie du père, du sexe du chef de ménage, de son statut matrimonial ; de la variable instruction du chef de ménage et de la province de résidence. Ce résultat fait penser à un effet réel de chacune de ces variables sur le travail de l'enfant. Les probabilités respectives attachées à ces variables sont toutes significatives au seuil de 5%. Toutefois, nous nous rendons compte que dès l'instant qu'on introduit ensemble ces différentes variables, les effets de certaines parmi elles se neutralisent pendant d'autres demeurent significatives et ce, parfois à des niveaux élevés.

Tableau 14: Effets des différentes variables explicatives sur le travail des enfants

Variables	Bruts	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
1-Sexe de l'enfant													
Garçons	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)
Filles	2,58***	2,57***	2,57***	2,58***	2,58***	2,57***	2,58***	2,58***	2,58***	2,58***	2,56***	2,56***	2,56***
2-Age de l'enfant													
7-12ans	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)
5-6 ans	0,56***	0,67***	0,67***	0,61***	0,62***	0,62***	0,63***	0,62***	0,59***	0,64***	0,67***	0,67***	0,73***
13-14 ans	0,91***	0,92***	0,92***	0,85***	0,85***	0,85***	0,86***	0,87***	0,86***	0,86***	0,86***	0,86***	0,86***
3-Fréquentation scolaire													
Fréquente l'école	(Ref)		(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)
Ne fréquente pas l'école	1,02 ns		1,02 ns	1,01 ns	1,01 ns	1,00 ns	1,00 ns	1,00 ns	0,88 ns	0,89 ns	0,88 ns	0,88 ns	0,89 ns
4-Lien de parenté avec le CM													
Enfants du CM	(Ref)			(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)
Autres	1,74***			1,76***	0,75***	0,82 ns	0,84 ns	0,85 ns	0,84 ns	0,83*	1,01 ns	1,01 ns	1,01 ns
5-Survie du père													
Père en vie	(Ref)				(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)
Père décédé	1,70**				2,12 ns	2,13 ns	2,11 ns	2,08 ns	2,17 ns	2,10 ns	1,26 ns	1,27 ns	1,31 ns
6-Sexe du chef de ménage													
Hommes chefs de ménage	(Ref)					(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)
Femmes chefs de ménage	1,70***					0,80 ns	0,84 ns	0,83 ns	0,82 ns	0,81 ns	0,89 ns	0,89 ns	0,86 ns
7-Statut matrimonial du CM													
Chefs de ménage mariés	(Ref)						(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)
Chefs de ménage non mariés	1,71***						0,90 ns	0,91 ns	0,94 ns	0,94 ns	0,96 ns	0,96 ns	1,00 ns
8-Age du chef de ménage													
40 à 49 ans	(Ref)							(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)
15 à 29 ans	1,22 ns							1,09 ns	1,09 ns	1,10 ns	1,09 ns	1,10 ns	1,11 ns
30 à 39 ans	1,15 ns							1,10 ns	1,08 ns	1,07 ns	1,16 ns	1,16 ns	1,14 ns
50 à 59 ans	1,08 ns							1,09 ns	1,09 ns	1,07 ns	1,12 ns	1,12 ns	1,10 ns
60 ans et plus	0,90 ns							0,98 ns	0,98 ns	1,00 ns	1,04 ns	1,04 ns	1,05 ns
9-Instruction du CM													
Sans instruction	(Ref)								(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)
Niveau primaire	0,94 ns								0,91 ns	0,91 ns	0,83 ns	0,83 ns	0,84 ns
Niveau secondaire et plus	0,77***								0,72***	0,72***	0,60***	0,60***	0,61***
10-Milieu de social du CM													
Milieu rural	(Ref)									(Ref)	(Ref)	(Ref)	(Ref)
Milieu urbain	1,06 ns									1,20**	1,45***	1,46***	1,24 **

Tableau 14 (suite)

Variables	Bruts	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
11-Province de rési du CM													
Centre	(Ref)										(Ref)	(Ref)	(Ref)
Adamaoua	1,41 ns										1,67**	1,68**	1,61**
Est	0,48***										0,53***	0,53***	0,57***
EXtrême Nord	1,93***										2,06***	2,06***	2,22***
Littoral	0,64***										0,56***	0,56***	0,55***
Nord	1,35***										1,25 ns	1,25 ns	1,33*
Nord Ouest	0,31***										0,31***	0,32***	0,32***
Ouest	1,82***										1,68**	1,68**	1,70**
Sud	0,69 ns										0,23***	0,23***	0,23***
Sud Ouest	0,57***										0,62***	0,62***	0,58***
12-Taille du ménage													
5 à 9 personnes	(Ref)											(Ref)	(Ref)
Moins de 5 personnes	0,88 ns											0,87 ns	0,88 ns
10 à 14 personnes	0,94 ns											0,95 ns	0,95 ns
15 personnes et plus	1,06 ns											0,96 ns	0,96 ns
13-Niveau de vie du ménage													
Niveau de vie faible	(Ref)												(Ref)
Niveau de vie moyen	0,88 ns												0,26**
Niveau de vie élevé	1,09 ns												0,53***
Khi ²		400	402,3	388,6	390,4	393,02	388,5	390,16	392,5	598,3	598,6	599,42	599,42
Probabilité de Khi ²		***	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***	***
Pseudo R ²		7,25%	7,38%	7,81%	7,81%	7,81%	7,78%	7,78%	7,95%	8,06%	12,12%	12,14%	18,14%

4.6.1. Effets bruts des différentes variables

4.6.1.1. Sexe de l'enfant

Dans l'équation de la régression logistique comprenant uniquement la variable sexe de l'enfant, le pouvoir prédictif du modèle est de 6,8%. L'effet brut de la variable sexe sur le travail des enfants est significatif au seuil de 1%. On remarque que les filles présentent 1,6 fois plus de risque de travailler que les garçons. Cette forte liaison entre la variable sexe de l'enfant et la probabilité de travailler des enfants, mise en évidence par l'analyse bivariée et confirmée par l'analyse multivariée, peut s'expliquer par la forte implication des jeunes filles dans les activités domestiques. Il est cependant possible que certaines de ces filles soient aussi des employées domestiques enregistrées lors de l'enquête comme faisant parties des ménages.

4.6.1.2. Age de l'enfant

En introduisant la variable âge de l'enfant seule dans l'équation de la régression logistique, on remarque un pouvoir prédictif du modèle de 6,2% et une probabilité de Khi²

associée au modèle de 0,000. L'effet de l'âge de l'enfant sur l'activité est donc significatif au seuil de 1%.

On note que les enfants âgés de 5 à 6 ans présentent un risque de travailler de 56% inférieur à celui de leurs congénères dont l'âge est compris entre 7 et 12 ans. On remarque aussi un risque différentiel entre ces derniers et les enfants âgés de 13 à 14 ans. L'écart de risque est de 91% en faveur des enfants du groupe d'âges 13-14 ans. Selon ces résultats, tout se passe comme si les risques liés à l'activité s'accroissent avec l'augmentation de l'âge des enfants.

4.6.1.3. Lien de parenté avec le chef de ménage

L'introduction de la variable lien de parenté seule entraîne un pouvoir prédictif de l'ordre de 0,6% et une probabilité de Khi^2 de 0,009.

L'effet du lien de parenté est donc significatif au seuil de 1%. On remarque que les enfants qui n'ont pas de lien direct avec le chef de ménage présentent un risque lié au travail beaucoup plus élevé que celui des enfants du chef de ménage. Ce risque est de 74,7% inférieur pour ces derniers. Ainsi, la prise en compte de la variable concernant le lien de parenté montre que les enfants du chef de ménage ont des chances significativement plus faibles de se retrouver dans l'activité. Cette liaison observée entre le lien de parenté et le travail des enfants pourrait s'expliquer par le phénomène de « confiage » des enfants. Généralement le motif qui sous-tend celui-ci est la mise au travail des enfants.

4.6.1.4. Sexe du chef de ménage

La prise en compte de la variable sexe du chef de ménage seul dans le modèle donne un pouvoir prédictif de 0,02% et une probabilité associée au modèle de 0,007. L'effet de la variable sexe du chef de ménage est significatif au seuil de 1%. On constate que tout comme la variable sexe de l'enfant, la prise en compte de la variable sexe du chef de ménage a des effets significatifs sur le travail des enfants. Aussi, on peut observer que les enfants vivant dans des ménages dirigés par une femme courent 70% plus de risque lié au travail que leurs congénères vivant dans des ménages dirigés par un homme.

4.6.1.5. Statut matrimonial du chef de ménage

Lorsqu'on introduit la variable statut matrimonial du chef de ménage uniquement dans le modèle de la régression logistique, on note un pouvoir prédictif du modèle de l'ordre de 0,02% et une probabilité de Khi^2 associée au modèle de 0,005%.

L'effet de la variable statut matrimonial du chef de ménage est significatif au seuil de 1%. On constate que les enfants vivant sous l'autorité d'un chef de ménage marié courent un risque de 71% inférieur à celui des enfants vivant sous la protection d'un chef de ménage non marié.

4.6.1.6. Province de résidence

Dans l'équation contenant la variable province seule, on note un pouvoir prédictif du modèle de 4% et une probabilité de Khi^2 associée à celui-ci de l'ordre de 1%.

L'effet de la variable province sur le travail des enfants est très significatif au seuil de 1%. On remarque ainsi une nette discrimination dans la participation à l'activité entre les enfants des provinces de l'Extrême Nord, du Nord, de l'Ouest et ceux de la province du Centre. Les risques de travailler des premiers sont de 93%, 35% et 82% respectivement plus élevés que celui de leurs congénères de la province du Centre.

4.6.2. Effets nets des différents facteurs pris ensemble sur le travail des enfants

Lorsqu'on introduit ensemble dans le modèle d'analyse les caractéristiques de l'enfant et celles du chef de ménage, on note un pouvoir prédictif de l'ordre de 12,14% dans l'explication du modèle. Ce dernier est par ailleurs parfaitement adéquat puisque la probabilité de Khi^2 qui lui est associée est de 1%. Le tableau 14 révèle que la variable instruction du chef de ménage est déterminante en matière du travail des enfants. On s'aperçoit avec l'introduction de la variable instruction du chef de ménage, l'effet des autres variables disparaît au seuil fixé à l'exception du sexe et de l'âge de l'enfant. Ce qui témoigne, après contrôle des effets des autres variables, de la contribution importante de l'instruction du chef de ménage sur le travail des enfants. Les enfants vivant sous l'autorité d'un chef ayant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur présentent 72% moins de risque de travailler que

sont suffisamment informés de la nécessité de réduire la fréquence, la précocité et la durée de la mise au travail des enfants ; à permettre que le temps et l'énergie ainsi dégagés soient investis dans les activités d'instruction et d'apprentissage pertinentes avec les perspectives de développement humain, économique et social des enfants concernés. En revanche, la tendance à faire des choix en fonction d'objectifs à court terme, liés à la satisfaction des besoins immédiats, et partant à placer précocement les enfants sur le marché du travail, caractérise les chefs de ménage sans instruction. De plus, les ménages dirigés par les personnes instruites ont aussi un meilleur standing de vie et donc seront moins contraints à faire travailler les enfants.

La discrimination en matière d'activité chez les enfants est encore beaucoup plus perceptible lorsqu'on s'intéresse à la province de résidence du chef de ménage. La probabilité pour un enfant de travailler est fortement significative au seuil de 5% dans sept des dix provinces du pays. On remarque d'autant plus que les provinces les plus touchées par le phénomène du travail des enfants sont celles de l'Extrême Nord et de l'Ouest. Les écarts les plus grands en termes de risque de travailler s'observent surtout dans ces provinces. Cela dit, les enfants appartenant à des ménages dirigés par les personnes résidant dans la province de l'Ouest et de l'Extrême Nord courent presque le même risque de travailler alors qu'un écart important (82% pour les premiers et 93% pour les seconds) les sépare de ceux appartenant à des ménages dirigés par les résidents de la province du Centre. En définitive, on constate que l'introduction dans le même modèle d'analyse des caractéristiques des enfants et celles des chefs de ménages semble confirmer l'idée du rôle que jouent les caractéristiques socioculturelles et environnementales dans la mise en activité des enfants. Les caractéristiques environnementales déterminent la disponibilité et l'accessibilité des ressources participant à la subsistance des ménages. Lorsque les ressources comme l'eau ou le bois pour la cuisson sont rares ou inaccessibles, ce sont les enfants qui sont le plus souvent réquisitionnés pour les transporter du lieu où elles se trouvent vers le domicile. De la même façon, les enfants socialisés dans la province de l'Ouest auront une perception différente du travail précoce que leurs congénères de la province du Centre. En effet, dans cette partie du pays, le travail précoce est une pratique qui est reconnue et valorisée socialement et tout au moins en adéquation avec la vie sociale et le système socioculturel (Ngueyap. F ; 1996).

En matière de travail, les enfants du milieu urbain se distinguent nettement de ceux des zones rurales. L'écart de 46% (M11) en faveur des premiers indique clairement qu'en milieu urbain les enfants travaillent davantage que ceux qui résident dans les campagnes. Cet écart observé entre ces deux milieux serait la résultante des changements sociaux poussés dans les villes. L'urbanisation est l'un des facteurs de changement social le plus important en

Afrique subsaharienne. Elles favorise le contact aux nouvelles idées par le biais des mass media, du cinéma et d'autres infrastructures urbaines. Comme le souligne Wakam, J. « les processus d'urbanisation et de scolarisation sont les plus susceptibles d'amener ceux qui y sont soumis à délaisser – consciemment ou inconsciemment et de gré ou de force – les comportements traditionnels et à devenir de puissants vecteurs de changement dans la société » (1994 : 268). Si les notions de solidarité, d'assistance et d'entraide communautaires résistent encore aux changements dans les villages, celles-ci semblent aujourd'hui épouser les contours du parasitisme en ville, en sorte que dans les ménages en difficulté économique, l'enfant devient une charge qu'on abandonne, qu'on confie ou qu'on oublie tout simplement. C'est ainsi que dans ce milieu, des génériques nouveaux pour désigner l'enfant ont apparu : enfant de la rue, enfant délaissé, enfant en situation difficile etc. En fin de compte, l'enfant qui vit une telle situation finit par se frayer un chemin pour la vie, sans avoir réuni les éléments essentiels de sa personnalité.

Lorsqu'on ajoute au modèle précédent (M11) les caractéristiques du ménage à savoir la taille et le niveau de vie, on s'aperçoit que le modèle reste parfaitement adéquat. De même, on constate que l'ensemble des facteurs introduits dans ce modèle global (M12) présente un Pseudo R² de 18,14%. L'introduction de la variable taille et niveau de vie du ménage ne modifie pas de façon marquée les résultats précédents, à l'exception de la variable milieu de résidence qui voit ses effets sur le travail des enfants s'atténuer en passant de 46% à 24%. Ce qui est intéressant de signaler par ailleurs, c'est l'influence de la variable niveau de vie sur la variable dépendante. Les résultats indiquent à ce niveau que les ménages pauvres sont les plus touchés par le phénomène du travail des enfants que ceux ayant un niveau de vie élevé. On observe ainsi que les enfants appartenant aux ménages aisés présentent 53% moins de risque de travailler que leurs congénères vivant dans les ménages pauvres. Cela montre que l'activité précoce est symptomatique des stratégies de survie mises en œuvre par les populations démunies. Dans le contexte de difficultés économiques de plus en plus croissantes, l'enfant devient aujourd'hui un soutien indispensable pour les ménages pauvres. Ces deniers prennent en effet acte des avantages, à court terme, que représente le travail des enfants.

Conclusion partielle

Le chapitre 4 nous a permis de vérifier si les relations observées au chapitre 3, entre les caractéristiques de l'enfant, les caractéristiques du chef de ménage et celles du ménage et la variable dépendante, ne dissimulaient pas réellement l'effet d'autres variables dépendantes. Les résultats de l'analyse multivariée nous ont conduit à identifier quelques variables qui semblent être des déterminants assez importants de la probabilité de travailler des enfants.

La variable sexe de l'enfant est sûrement celle qui semble être la plus discriminante. On a pu constater un écart considérable qui sépare la probabilité de travailler des filles et de celle des garçons. Les premières auraient près de deux fois plus de risque de travailler précocement que les garçons. Notre hypothèse concernant la variable sexe de l'enfant et le travail précoce se trouve ainsi vérifiée.

Nous avons également avancé une hypothèse sur l'âge de l'enfant. Il est ressorti des analyses multivariées que l'effet de l'âge sur le travail des enfants était significatif. Nous avons conclu à ce niveau que le risque pour un enfant de travailler était d'autant plus grand que son âge est élevé.

Par ailleurs, lorsque nous avons introduit la variable niveau de vie du ménage en contrôlant tous les autres facteurs, les résultats produits par les analyses multivariées se sont révélés également très significatifs au seuil de 5%. Les enfants appartenant à des ménages ayant un niveau de vie faible travaillent dans des proportions très importantes. Ainsi, les enfants appartenant à des ménages de statut socioéconomique élevé auraient des risques de 53% inférieurs à ceux des enfants vivant dans des ménages dont le statut socioéconomique est bas. Les ménages économiquement aisés disposeraient en effet des moyens financiers et matériels leur permettant de remplacer ce potentiel de main-d'œuvre que représentent les enfants, en utilisant les services et équipements privés. Il peut s'agir entre autres de la cuisinière à gaz, de moulin à écraser les grains et autres appareils électroménagers. Ainsi, comme on a pu le constater, la mise en activité des enfants serait largement inégal entre les catégories socioéconomiques. Nous avons également émis une hypothèse sur le niveau d'instruction du chef de ménage, de la manière suivante : le niveau d'instruction du chef de ménage aurait pour effet de diminuer le risque pour un enfant de travailler. Les résultats que nous avons pu observer au chapitre 4 tendent également à valider cette hypothèse

Les analyses multivariées produites lorsque nous avons intégré la variable fréquentation scolaire a été par contre peu concluante. Les résultats produits au chapitre 4 n'ont montré aucune relation avérée entre cette variable et la variable dépendante.

Conclusion générale

Au cours de la présente étude, nous nous sommes attelés non pas tant à flétrir le travail des enfants que d'évaluer son ampleur et de mettre en évidence ses principaux aspects différentiels et ses déterminants. Aussi, s'imposait la nécessité de déplacer ce problème du terrain de la dénonciation vers celui de l'analyse. Ce qui n'est déjà pas acquis tant revient à l'esprit les images de nombreux « enfants travailleurs » engagés dans diverses activités économiques. Sans nier que des situations d'exploitation existent au Cameroun, nous avons tenté d'examiner le phénomène du travail des enfants dans ce qu'il a à la fois de plus ordinaire (les résultats de l'analyse ont révélé que le travail domestique est le lot commun de la majorité des enfants) et de plus complexe (si le travail des enfants fait partie d'un processus de socialisation, il révèle plus largement les difficultés économiques des ménages). Au terme de cette étude nous avons pu cerner l'importance numérique des enfants qui participent aux activités économiques. L'analyse des données de l'enquête MICS a permis de montrer que plus de 84% des enfants de 5 à 14 ans sont en activité et que plus de la moitié d'entre eux participent aux travaux domestiques.

En analysant plus spécifiquement l'activité des enfants selon leurs caractéristiques propres on voit s'esquisser les grands traits d'une division du travail des enfants au sein des ménages ; division qui s'articule autour des rapports de sexe et de rapports de parenté. La prise en compte de la nature des travaux exécutés par les enfants nous a permis d'approfondir l'analyse de cette division du travail. Les précédentes analyses ont montré que les filles travaillent davantage que les garçons, et cela à tous les âges. Elles sont plus nombreuses que les garçons à n'avoir jamais fréquenté l'école. Lorsqu'elles mènent une activité, les filles se retrouvent massivement (54%) dans des travaux domestiques. Les garçons quant à eux sont plus impliqués dans les travaux combinés (domestiques et rémunérés à la fois).

La participation au travail varie également selon le lien de parenté avec le chef de ménage. Les enfants de ces derniers travaillent moins que ceux qui n'ont pas de lien de parenté avec lui. Ces différences sont encore beaucoup plus marquées chez les filles. Ces résultats confirment les tendances observées dans d'autres contextes (Boyden, 1992 ; Poirier, 1996). En somme, la socialisation différentielle des enfants en fonction de leur sexe, mise en évidence par de nombreuses recherches (Patil, 1988 ; Boyden, 1992) s'observe également au Cameroun.

La prise en compte de la province de résidence des chefs des ménages et donc de celle des enfants, a permis d'affiner nos analyses. Nous avons pu constater qu'au niveau global, la participation à l'activité des enfants des provinces septentrionales (Adamaoua, Nord et Extrême Nord) est plus élevée dans les travaux domestiques que celles des autres provinces, bien que c'est dans ces dernières que les travaux rémunérés sont les plus nombreux. Nous avons évoqué les caractéristiques socioéconomiques et environnementales pour justifier ces disparités.

La prise en compte des caractéristiques du chef de ménage dans l'analyse du niveau d'activité des enfants nous a conduit à nous intéresser au niveau d'instruction du chef de ménage. Les résultats de l'analyse descriptive au chapitre 3 laissent penser que le niveau d'instruction du chef de ménage favorisait l'activité des enfants. Les analyses faites au niveau multivariée ont permis plutôt de constater que le niveau d'instruction du chef de ménage influençait négativement la participation des enfants aux activités de subsistance.

L'activité des enfants s'inscrivant dans le cadre des activités de subsistance, nous avons cherché à cerner les relations entre le travail des enfants et les caractéristiques des ménages. La problématique développée nous a incité à nous intéresser plus spécifiquement à la taille et au niveau de vie des ménages. Il est apparu que les ménages de grande taille favorisent la baisse du niveau d'activité des enfants de 5 à 14 ans. Compte tenu de l'importance de la division sexuelle du travail, le fait de compter sur la présence d'autres membres du ménage qui pourraient effectuer certains types de travaux, libère les plus jeunes enfants des travaux domestiques.

Le travail des enfants prend tout son sens lorsque nous examinons l'effet de l'indice du niveau de vie des ménages. On a pu constater que les enfants vivant dans des ménages de statut socioéconomique élevé présentent moins de risque de travailler que leurs congénères appartenant à des ménages de statut socioéconomique moyen et bas. Nous avons déduit que les ménages les plus aisés peuvent plus facilement libérer les enfants de nombreux travaux compte tenu de la possession de certains biens leur permettant de remplacer ce potentiel de main-d'œuvre que représentent les enfants, en utilisant certains services et équipements (matériels électroménagers). Par exemple, le fait de disposer d'une source d'approvisionnement en eau à l'intérieur du ménage a pour effet d'alléger les travaux domestiques et du coup de libérer les enfants d'une partie du travail qu'ils auraient eu à accomplir.

Certaines limites de nos résultats méritent néanmoins d'être soulignées. En utilisant le ménage comme unité d'observation, il est probable que certains phénomènes échappent à l'analyse. Compte tenu précisément de la définition du ménage utilisée lors de l'enquête MICS, de même que le mode de tirage de l'échantillon (échantillonnage aléatoire des ménages), on peut penser que le travail des enfants pourrait s'inscrire dans des structures sociales beaucoup plus larges que le ménage, notamment le concession ou même le réseau d'entraide des membres d'une communauté quelconque.

De même, le lien entre l'activité des enfants et l'occupation du chef de ménage ont été écartées dans la présente étude faute d'information adéquate à ce sujet. Rappelons que de nombreuses études ont mis en évidence le rôle de l'occupation du chef de ménage sur le travail des enfants (Marcoux, 1994).

On pourrait également remettre en question la distinction que nous avons opérée, qui a consisté à séparer les enfants qui travaillent de ceux qui fréquentent l'école. Dans une étude portant sur le travail des enfants en Malaisie, De Tray (1983) a souligné l'importance économique du travail des enfants en dehors des heures de classe. Il demeure néanmoins évident que les activités scolaires diminuent le temps disponible des écoliers pour participer à l'activité de subsistance.

En définitive, que peut-on dire du sujet du travail des enfants au Cameroun ? Les actions privilégiées par les autorités politiques n'ont consisté jusque-là qu'à dénoncer les pratiques visant à la mise en activité précoce des enfants. Ces actions sont certes nécessaires mais nos résultats ont montré que parmi les déterminants de la mise en activité des enfants figure en bonne place le niveau de vie des ménages. En refusant de considérer que le travail des enfants constitue une nécessité pour de nombreux ménages, les actions entreprises par les autorités administratives et politiques pour éradiquer le travail des enfants risque de donner des résultats mitigés. Pour cela, il est nécessaire de prendre en considération la nécessité de mettre en place les programmes de viabilisation des quartiers urbains et d'infrastructures sociales dans les campagnes. Ceci pourrait non seulement améliorer la santé des populations, ce qui représente l'objectif principal de ces programmes, mais également libérer les enfants des activités domestiques au profit des activités scolaires.

Avec l'application des mesures résultant des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) qui a entraîné de nombreux départs volontaires et des retraites anticipées au sein de la fonction publique, on peut s'attendre au développement du secteur informel (Kengne F,

1991) surtout dans les villes, déjà considéré comme un point de chute pour de nombreux enfants des familles pauvres.

Les défis à relever sont donc immenses. A la lumière des résultats de la présente étude, nous pouvons affirmer que aussi longtemps que l'activité des enfants représentera une nécessité pour un nombre important de ménages, il sera difficile d'éradiquer le travail précoce. Dans ce contexte, les actions visant à créer de nouvelles écoles dans le but de scolariser le maximum d'enfants, tel que l'a recommandé le sommet mondial pour les enfants en 1990, devront faire preuve d'originalité. Ces actions doivent prendre en considération la réalité socioéconomique et démographique des ménages à l'intérieur desquels évoluent ces enfants que l'on veut protéger.

Bibliographie

- ALBA, R. D. (1988), "Interpreting the parameters of log-linear models", in *Commun problems/proper solutions. Avoiding error in quantitative research*, Newbury park, Sage publications, Ed. J. Scott Long, pp 259-287.
- ALDRICH, J.A., et NELSON, F.D., (1984), "Linear probability, logit, and probit models", Newbury, park, Sage, in *Séries Quantitative applications in Social Sciences (07-045)*, 95p.
- ALVIM, R., (1996), "Le travail des enfants vu par la société civile", in B. Schlemmer (dir), *L'enfant exploité*, Karthala, Paris, pp 163-180.
- AMIN, A. A., (1994), *Rapport d'étude sur le travail des enfants au Cameroun*. BIT. 108 p.
- ANKER, R. et HEIN C., (1986), *Vers la mesure des activités économiques des femmes*, BIT, Genève, 147 p.
- BAILLARGEON, G. et RAINVILLE, J., (1978), *Statistique appliquée*, Trois-Rivières, Editions SMG, tomes 1 et 2
- BANQUE MONDIALE., (1996), *World development report 1995: « workers in an integrating world »*.
Oxford University Press. 251 p.
- BARRERE-MAURISSON, M. A., (1992), *La division familiale du travail*, Paris, 251 p.
- BEKOMBO, M., (1981), "The child in Africa: socialisation, evaluation and work" in G. Rodgers et G. Standing (éds), *Child Work, Poverty and underdevelopment*, pp113-129, Genève, Bureau International de Travail, 310p
- BEQUELE, A., (1992), "La lutte contre le travail des enfants en Afrique", in *Revue Internationale du travail*, vol 132, n° 3, pp 411-430.
- BEQUELE, A., et BOYDEN, (1988), « Working children: Current trends and policy responses », in *International Labour Review*, vol. 127, n° 2.
- BIT-Bureau International de Travail, (1987), *Le travail des enfants. Manuel d'information*, Genève, BIT, 81 p.
- BONNET, M., (1996), « Le travail des enfants à lumière de la servitude pour dettes », in B. Schlemmer (dir), *L'enfant exploité*, Karthala, Paris, Karthala, pp 252-265.
- BONNET, M., (1993), *Le travail des enfants en Afrique*, in *Revue Internationale du Travail*, vol. 132, n° 3, pp 411-430.
- BOYDEN, Jocelyn., (1992), « Les enfants au travail à Lima, Pérou », in *Protéger les enfants au travail*, New York, UNICEF, pp 41-68
- CAIN, M. T., (1977), "The Economic activities of children in a village in Bangladesh", in *Population and Development Review*, vol. 3, n° 3, pp 201-227

- CHARMES, J., (1985), "la jeunesse et le secteur non structuré", in Cahiers de l'ORSTOM, série, « Sciences humaines », vol 21 n°2-3, 295-304.
- CHERNICHOVSKY, D., (1985), « Socioeconomic and Demographic Aspects of School Enrollment and Attendance in Rural Botswana », Economic Development and Cultural Change, vol.33, pp 281-300.
- CLAIRIN, R. ; CHARMES. J., (1988), « La collecte des données sur l'emploi et l'activité », De l'homme au chiffre. Réflexion sur l'observation démographique en Afrique, Paris, coll. « les études du CEPED » n°1, pp 281-300.
- DE TRAY, D., (1983), « Children's work activities in Malaysia », in Population and Development review. Vol 9, n°3, pp437-455.
- DENTI, E., (1968), «Participation des populations urbaines et rurales à l'activité économique selon le sexe et l'âge », in Revue internationale de travail, vol 98. n°6, pp 581-609.
- ELSON, D., (1982), "Differentiation of Children's Labour in the Capitalist Labour Market", in Development and Change, vol. 13, 479-497.
- ENNEW, J., (1982), "Family Structure, Unemployment and Child Labour in Jamaica", Development and Change, vol. 13, pp 551-563.
- FAWCETT, J., (1988), "The Value of Children and the Transition to Parenthood", in Marriage and Family Review, vol. 12, n° 3-4, 11-34
- FUKUI, L., (1996), Pourquoi le travail des enfants est-il toléré? Le cas du Brésil, ", in B. Schlemmer (dir), L'enfant exploité, Karthala, Paris, Karthala, pp 181-200.
- FYFE, A., (1989), Child Labor, Polity Press Cambridge.
- GBEASSOR, M., 1985. "Les jeunes porteuses de tissus du grand marché de Lomé", in Cahiers des Sciences Humaines, ORS TOM, vol. XXI, n°2-3 P 339-341.
- GENDREAU, F., (1996) "travail des enfants, société civile et politiques publiques" ", in B. Schlemmer (dir), L'enfant exploité, Karthala, Paris, Karthala, pp 153-162.
- GERARD, E., (1992), « Entre Etat et population : l'école et l'éducation en devenir, », in Politique africaine n°47, pp 59-69.
- GOMES, M., (1984), "Family size and educational attainment in Kenya", in Population and Development review, vol 10, n°4, pp 647-660.
- HENRY, L., (1981), Dictionnaire démographique Multilingue, Liège, Edition Ordina, 179 p.
- HULL, T., (1981), "Perspectives and Data Requirements for study of children's work", in G. Rodgers et G. standing (éds), Child work, poverty and underdevelopment, P47-80. Genève, BIT, 310p.
- KAMUZORA, C. L., (1984), « High Fertility and Demand for Labour in Peasant Economies : The Case of Bukoba District, Tanzania », in Development and Change, vol. 15, pp 105-124.
- KENGNE. F. F., (1991), Les Petits métiers de rue et l'emploi : le cas de Yaoundé, Sopecam, 163 p.

KI-ZERBO, J., (1990), Eduquer ou périr, Paris, UNICEF/l'Harmattan, 120p.

LABAZEE, P., (1996), "L'emploi d'enfants en période de crise" in B. Schlemmer (dir), *L'enfant exploité*, Karthala, Paris, Karthala, pp 109-121.

LAVALETTE, M., (1994), « Child Employment in the Capitalist Labor Market », Avebury, Basingstoke, 245 p.

LEVISON, D., (1991), *Children's Labor Force Activity and Schooling in Brazil*, University of Michigan, 276 p.

MARCOUX, R., (1994), *Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, in *Etudes et Travaux du CERPOD*, n°12, Janvier, 200 p.

MARIE, A. et alii., (1992), Les Chemins ambigus de l'individualisation. Itinéraires 'abidjanais', Bingerville, Colloque du GIDIS-CI.

MILES, R., (1982), « Racism and Migrant labour », RKP, London, 198 p.

MINGE-KALMAN, W., (1978), «The Industrial revolution and the European Family : The institutionalisation of 'Childhood' as a Market for family Labor ». in *Comparative Studies in Society History*, vol. 20, n° 3, pp 475-488.

MBEMBE, J. A., (1985), *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 247 p.

MORICE, A., (1981), "The exploitation of the children in the 'informal sector':: Proposals for research", in G. Rodgers, G. Standing eds, *Child work, policy and underdevelopment*, Genève, ILO, pp 131-158.

MYERS, W. E., (1989), "Urban working children: A comparison of four surveys from South America", in *International Labour Review*, vol. 128, n°3.

NARDINELLI, C., (1990), *Child Labor and the Industrial Revolution*, Indianapolis, Indiana University Press, 194 p.

NATIONS UNIES, (1990), *Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant et Plan d'action pour l'application de la déclaration mondiale de la survie, de la protection et du développement de l'enfant dans les années 1990*, New York, Nations Unies, 24 p.

NGUEYAP, F., (1996), "Société, réussite économique et travail des enfants: le cas des Bamiliké de l'Ouest Cameroun" in B. Schlemmer (dir), *L'enfant exploité*, Karthala, Paris, Karthala, pp 393-405.

NIEUWHENUIS, O., 1994. *Children's lifeworld: Gender, welfare and labour in the developing world*, Routledge, London et New York. 228p.

PATIL, B. R., (1988), *Working Children in Urban India*, Hangalore, D. B. Publisher, 272 p.

PHILIPS, A. et TAYLOR, B., (1980), *Sex and Skill : Notes towards a Feminist Economist*, in *Feminist Review* n° 6, pp 36-54.

POIRIER, J.; BAYA, B. et ZOUNGRANA, C., (1996), « Travail des enfants et division des tâches au sein des ménages. Ouagadougou Burkina Faso », UERD, Ouagadougou, 24 p.

QVORTRUP, J., (1985), « Placing Children in the Division of Labour », in Close, P. et Collins, R., eds., *Family and Economy in Modern Society* MacMillan, Basingstoke, 188 p.

RAYNA, S., (1975), « Pronatalism and Child Labor. Chadian Attitude to Birth Control and Family Size », in Population Growth and Socioeconomic Change in West Africa, New York, Colombia University Press, pp 581-591.

RIMBAUD, C., (1980), 52 millions d'enfants au travail, Plon, 199 p.

RODGERS, G. et G. STANDING, (1982), « The Economic Role of Children : Issues for Analysis », *Child Work, Policy and Underdevelopment*, Genève, Ed. G., Rodgers et G., Standing, ILO, 1981, p 1-46.

SHOEMAKER, J. F., (1987), *Stratégie de survie et procréation : une étude des bidonvilles d'Asunçion*, Université de Montréal, 328 p.

SCHILDKROUT, E., (1978), « Changing Economic Roles of Children in Comparative perspectives », in *Marriage, Fertility, and Parenthood in West Africa*, Cambera, Australian University Press, pp 289-306.

SCHILDKROUT, E., (1980), «Le travail des enfants: une nouvelle approche» in *Revue Internationale des Sciences Humaines*, vol. 32, n° 3, pp 513-524.

STELLA, A., (1992), « L'Exclavage en Andalousie à l'époque moderne », in *Annales ESC*, vol. 1, pp 35-63.

UNCEF, (1985), « A la portée des mains, un avenir pour les enfants d'Afrique », New York, UNICEF, 93 p.

VILLERME, L. R., ((1989), *Tableau de l'Etat physique et moral des ouvriers dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, 288 p 1840, (rééd. Paris, EDI).

WAKAM, J., 1994. « De la pertinence des théories 'économistes' de fécondité dans le contexte socioculturel camerounais et négro-africain », *Cahier de l'IFORD n° 8*, IFORD, Yaoundé, Juin 1994, 527p.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE MICS



**ENQUETE A INDICATEURS MULTIPLES
CAMEROUN 2000**

QUESTIONNAIRE MENAGE

Ce questionnaire s'adresse au chef de ménage et aux personnes en charge des enfants dans le ménage.

IDENTIFICATION

NUMERO DU QUESTIONNAIRE

0. Nom du chef de ménage : _____	1. Numéro de grappe	/ _ / _ / _ /
	2. Numéro de structure	/ _ / _ / _ /
	3. Numéro du ménage	/ _ / _ /
4. Milieu de Résidence : Urbain 1 Rural 2	5. Province : _____	/ _ / _ /
	6. Arrondissement : _____	/ _ / _ /

7. Date visite finale : / _ / _ / Jour Mois Année	8. Code de l'enquêtrice	/ _ / _ /
9. Résultat de l'interview Ménage :		
Rempli	1	
Refusé	2	
Pas à la maison	3	
Logement non retrouvé/détruit/vide	4	
Autre (à préciser) _____	5	

10. Nombre de Femmes Eligibles	/ _ / _ /	11. Nombre de Femmes enquêtées	/ _ / _ /
12. Nombre d'Enfants de moins de 5 ans	/ _ / _ /	13. Nombre d'enfants < 5 ans enquêtés	/ _ / _ /

14. Contrôleur de terrain Nom : _____	15. Chef d'équipe Nom : _____	16. Code contrôleur de bureau	/ _ / _ /
Date : / _ / _ / _ / _ / _ / _ /	DATE : / _ / _ / _ / _ / _ / _ /	DATE : / _ / _ / _ / _ / _ / _ /	
17. DATE DE SAISIE : / _ / _ / _ / _ / _ / _ /	18. NOM AGENT DE SAISIE _____	/ _ / _ /	

L'ENQUETE EN GRAPPES A INDICATEURS MULTIPLES (EIM) MULTIPLE INDICATOR CLUSTER SAMPLE SURVEY (MICS)

A l'instar d'une centaine d'autres pays à travers le monde, le Cameroun réalise une Enquête MICS, sous la conduite du Ministère de l'Economie et des Finances et avec l'appui technique et financier de l'UNICEF. Il s'agit d'une enquête par sondage effectuée au niveau national, auprès d'un total de 4500 ménages tirés au hasard dans les villes de Yaoundé et Douala ainsi que dans les 10 provinces du pays.

Les questions qui sont posées concernent essentiellement:

- les enfants de moins de 15 ans, particulièrement ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de 5 ans;
- les femmes en âge de procréer (15-49 ans);
- ainsi que toutes les autres personnes qui, dans leur ménage, ont la charge d'un ou de plusieurs enfants âgés de moins de 5 ans.

L'Enquête MICS cherche à mesurer le niveau de réalisation des objectifs fixés par le Sommet Mondial pour les Enfants (New York 1990), Sommet où les dirigeants de la planète se sont engagés sur un éventail ambitieux d'objectifs quantifiables, destinés à améliorer les conditions de vie des enfants avant la fin de la décennie.

Ainsi, l'Enquête vise à cerner au Cameroun la situation des enfants et des femmes, notamment dans les domaines suivants:

- l'éducation des enfants;
- la santé de la mère et du nouveau-né;
- les maladies et carences affectant les enfants, leurs traitements et prévention comme les vaccinations;
- les problèmes pouvant handicaper les enfants;
- le travail des enfants (à l'intérieur et en dehors du ménage);
- les connaissances, attitudes et pratiques des femmes concernant la contraception et le VIH/SIDA;
- la participation de la femme au développement;
- l'accès du ménage à l'eau potable et à des sanitaires adéquats;
- la consommation de sel iodé par le ménage;
- diverses commodités utiles au ménage.

Plusieurs Ministères techniques, dont le MINSANTE, le MINEDUC, le MINAS, le MINCOF..., ainsi que divers partenaires du développement au Cameroun, soutiennent cette enquête. Les données qui seront fournies apporteront un éclairage utile, à même d'aider les communautés et le Gouvernement à comprendre et à suivre les progrès réalisés pour le développement, la protection et la survie des enfants, ainsi qu'à planifier plus rationnellement les actions futures.

De la qualité de l'accueil des communautés et des chefs de ménage, comme de la qualité des déclarations, dépendra la réussite de cette enquête.

Avant de commencer l'interview dans un ménage :

NOUS SOMMES ENVOYÉES PAR LA DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE, NOUS TRAVAILLONS SUR UN PROJET PORTANT SUR LA SANTÉ DE LA FAMILLE ET L'ÉDUCATION. JE VOUDRAIS VOUS PARLER DE CES SUJETS. L'INTERVIEW PRENDRA QUELQUES MINUTES. TOUTES LES INFORMATIONS QUE NOUS RECUEILLONS RESTERONT CONFIDENTIELLES ET VOS RÉPONSES NE SERONT JAMAIS DIVULGUÉES. DURANT CE TEMPS, JE VOUDRAIS PARLER À TOUTES LES MÈRES OU D'AUTRES PERSONNES QUI ONT LA CHARGE DES ENFANTS DU MÉNAGE. PUIS-JE COMMENCER MAINTENANT ?

Si on vous donne la permission, commencez l'interview.

I- CADRE D'INFORMATION SUR LE MÉNAGE	
8. Quel est le principal matériau de revêtement du sol de votre logement ?	Carrelage..... 1
	Ciment..... 2
	Terre battue..... 3
	Bois/Planches 4
	Autre (A préciser)..... 5
8AA. Est ce que votre ménage dispose des éléments suivants :	Oui Non
<i>Lisez chaque élément à haute voix et encerclez le code correspondant à la réponse avant de passer à l'élément suivant</i>	
A. L'électricité ?	1 2
B. Un poste radio ?	1 2
C. Un téléviseur ?	1 2
D. Un réfrigérateur/Congélateur ?	1 2
8BB. Est-ce qu'un membre de votre ménage possède :	Oui Non
<i>Lisez chaque élément à haute voix et encerclez le code correspondant à la réponse avant de passer à l'élément suivant</i>	
A. Une bicyclette ?	1 2
B. Une motocyclette ?	1 2
C. Une voiture ou un camion ?	1 2
8CC. Quelle est la principale source d'énergie que vous utilisez pour faire la cuisine ?	Electricité..... 1
	Gaz naturel/Biogaz..... 2
	Pétrole..... 3
	Charbon de bois/ Bois/Paille..... 4
	Excréments d'animaux..... 5
	Autre (A préciser)..... 6
9. Votre maison dispose de combien de pièces que l'on utilise pour dormir ?	Nombre de pièces pour dormir / _ / _ /
Observations de l'enquêteur/contrôleur : (Utilisez cet espace pour enregistrer toute observation sur l'enquête de ce ménage, telle que l'information sur les visites de rappel, feuilles des interviews individuelles incomplètes, nombre de passages, etc.)	

II - FEUILLE D'ENREGISTREMENT DU MENAGE

No. de grappe / ___ / ___ / ___ / No de structure / ___ / ___ / No. de ménage / ___ / ___ /

Dites-moi le nom de chaque personne qui vit habituellement ici, en commençant par le chef de ménage. *Enregistrez le premier nom à la ligne 01. Enregistrez en premier lieu les membres adultes du ménage, puis enregistrez les enfants. Ensuite posez : Y a-t-il d'autres personnes qui vivent ici, même si elles ne sont pas actuellement à la maison ? (Celles-ci peuvent comprendre les enfants à l'école ou au travail). Si oui, complétez la liste. Si nécessaire, ajoutez une feuille complémentaire et dans ce cas, mettre une croix dans cette case*

				Eligible pour:					Pour les personnes âgées de 15 ans et plus posez Qs. 8 et 9		Pour les enfants âgées de moins de 15 ans posez Qs. 10 à 13			
				MODULES FEMMES 15-49 ans	MODULE TRAVAIL DES ENFANTS Pour chaque enfant âgé de 5-14 ans		MODULES SANTE DES ENFANTS Pour chaque enfant âgé de moins de 5 ans							
1. No. de Ligne	2. Nom	3. (Nom) est de sexe masculin ou féminin ?	4. Quel âge avait (nom) à son dernier anniversaire ? <i>Enregistrez en années révolues</i>	5. Encerclez le numéro de ligne si la femme est âgée de 15-49 ans	6. Qui est la personne en charge principalement de (nom) ? <i>Enregistrez le No. de ligne de la personne qui s'occupe de l'enfant</i>	6AA. Est-ce que c'est sa mère biologique ? 1 Oui → Q12 2 Non → Q10	7. Qui est la personne en charge principalement de (nom) ? <i>Enregistrez le No. de ligne de la personne en charge de l'enfant</i>	7AA. Est-ce que c'est sa mère biologique ? 1 Oui → Q12 2 Non → Q10	8. Sait-il/elle lire une lettre ou un journal facilement ou pas du tout ? 1 Facilement 2 Difficilement 3 Pas du tout 9 NSP	9. Quel est l'état matrimonial de (nom) ? 1 Marié(e) / en union 2 Veuf(ve) 3 Divorcé(e) 4 Séparé(e) 5 Jamais marié(e)	10. Est-ce que la mère biologique de (nom) est toujours en vie ? 1 Oui 2 Non → 12 9 NSP → 12	11. Si en vie Est-ce que la mère biologique de (nom) vit dans ce ménage ? 1 Oui 2 Non	12. Est-ce que le père biologique de (nom) est toujours en vie ? 1 Oui 2 Non → Ligne suivante 9 NSP → Ligne suivante	13. Si en vie Est-ce que le père biologique de (nom) vit dans ce ménage ? 1 Oui 2 Non
LIGNE	NOM	M. F.	AGE	15-49	LIGNE	O. N.	LIGNE	O. N.	F. I. E. T.	1. 2. 3. 4. 5.	O. N. NSP	1. 2.	O. N. NSP	O. N.
01		1 2	/ / / /	01	/ / / /	1 2	/ / / /	1 2	1 2 3 9	1 2 3 4 5	1 9	2	1 2 9	1 2
02		1 2	/ / / /	02	/ / / /	1 2	/ / / /	1 2	1 2 3 9	1 2 3 4 5	1 9	2	1 2 9	1 2
03		1 2	/ / / /	03	/ / / /	1 2	/ / / /	1 2	1 2 3 9	1 2 3 4 5	1 9	2	1 2 9	1 2
04		1 2	/ / / /	04	/ / / /	1 2	/ / / /	1 2	1 2 3 9	1 2 3 4 5	1 9	2	1 2 9	1 2
05		1 2	/ / / /	05	/ / / /	1 2	/ / / /	1 2	1 2 3 9	1 2 3 4 5	1 9	2	1 2 9	1 2
06		1 2	/ / / /	06	/ / / /	1 2	/ / / /	1 2	1 2 3 9	1 2 3 4 5	1 9	2	1 2 9	1 2
07		1 2	/ / / /	07	/ / / /	1 2	/ / / /	1 2	1 2 3 9	1 2 3 4 5	1 9	2	1 2 9	1 2
08		1 2	/ / / /	08	/ / / /	1 2	/ / / /	1 2	1 2 3 9	1 2 3 4 5	1 9	2	1 2 9	1 2

				Eligible pour:					Pour les personnes âgées de 15 ans et plus posez Qs. 8 et 9		Pour les enfants âgés de moins de 15 ans posez Qs. 10 à 13.												
				MODULES FEMMES 15-49 ans	MODULE TRAVAIL DES ENFANTS Pour chaque enfant âgé de 5-14 ans		MODULES SANTE DES ENFANTS Pour chaque enfant âgé de moins de 5 ans																
1.	2.	3.	4.	5.	6.	6AA.	7.	7AA.	8.	9.	10.	11.	12.	13.									
LIGNE	NOM	M	F	AGE	15-49	LIGNE	O	N	LIGNE	O	N	F	I	F	N	O	N	NSP	O	N	NSP	O	N
09		1	2	/	09	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
10		1	2	/	10	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
11		1	2	/	11	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
12		1	2	/	12	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
13		1	2	/	13	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
14		1	2	/	14	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
15		1	2	/	15	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
16		1	2	/	16	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
17		1	2	/	17	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
18		1	2	/	18	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
19		1	2	/	19	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
20		1	2	/	20	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
21		1	2	/	21	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
22		1	2	/	22	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
23		1	2	/	23	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
24		1	2	/	24	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
25		1	2	/	25	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
26		1	2	/	26	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
27		1	2	/	27	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
28		1	2	/	28	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2
29		1	2	/	29	/	1	2	/	1	2	1	2	3	9	1	2	9	1	2	9	1	2

Y a-t-il encore d'autres enfants qui vivent ici - même s'ils ne sont pas membres de votre famille ou n'ont pas des parents qui vivent dans ce ménage?

Si Oui, enregistrez les noms des enfants et complétez la Feuille d'Enregistrement du Ménage.

Quand tous les individus du ménage sont couverts, **PASSEZ AU MODULE SUR L'EDUCATION** ⇨

III - MODULE SUR L'EDUCATION

Les questions Q.15 et Q.16 sont à poser pour les personnes âgées de 5 ans ou plus.

Les questions Q.17 à Q.22 ne sont posées que pour les personnes âgées 5 à 17 ans

			Aux personnes de 5 ans ou plus				Aux personnes âgées de 5 à 17 ans											
14.	14AA	14BB	15.	16.		17.	18.		19.	20.		21.			22.			
No. de Ligne	Nom de l'individu	Age	(Nom) a-t-il/elle fréquenté l'école ?	Quel est le plus haut niveau d'études atteint par (Nom)?		(Nom) fréquente-t-il/elle l'école actuellement (aujourd'hui même ou le dernier jour ouvrable de la semaine) ?	Au cours de cette année scolaire, (nom) a-t-il/elle fréquenté l'école ?		Depuis le _____ dernier, combien de jours (nom) est-il/elle allé/e à l'école ?	A quel niveau et dans quelle classe est/était (nom) ?		(Nom) a-t-il/elle fréquenté l'école l'année dernière ?			A quel niveau et dans quelle classe (nom) était-il/elle l'année dernière i.e en-1998/1999 ?			
<i>Reportez ici le numéro de ligne de l'individu</i>	<i>Reportez ici le nom de l'individu</i>	<i>Reportez ici l'âge de l'individu</i>		NIVEAU : 1 Pré-primaire 2 Primaire 3 Secondaire 4 Programme non-formel 5 Supérieur 9 NSP Quelle est la dernière classe que (nom) a achevée à ce niveau ? CLASSE : 9 NSP 0 Si moins d'une classe		1 Oui ⇒ Q.19 2 Non	1 Oui 2 Non ⇒ Q.21 <i>Si Oui mais l'enfant est en grandes vacances, ne pas poser Q. 19 mais inscrivez 8 dans la case prévue pour le nombre de jours</i>		Enregistrez le nombre de jours dans la case et 8 si en grandes vacances	NIVEAU : 1 Pré-primaire 2 Primaire 3 Secondaire 4 Programme non-formel 5 Supérieur 9 NSP CLASSE 9 NSP 0 Si moins d'une classe		1 Oui 2 Non ⇒ Ligne suivante 9 NSP ⇒ ligne suivante			NIVEAU : 1 Pré-primaire 2 Primaire 3 Secondaire 4 Programme non-formel 5 Supérieur 9 NSP CLASSE 9 NSP 0 Si moins d'une classe			
LIGNE	NOM	AGE	OUI	NON	NIVEAU	CLASSE	OUI	NON	OUI	NON	JOURS	NIVEAU	CLASSE	O	N	NSP	NIVEAU	CLASSE
/ / /	/ / /	/ / /	1	2			1	2	1	2				1	2	9		
/ / /	/ / /	/ / /	1	2			1	2	1	2				1	2	9		
/ / /	/ / /	/ / /	1	2			1	2	1	2				1	2	9		
/ / /	/ / /	/ / /	1	2			1	2	1	2				1	2	9		
/ / /	/ / /	/ / /	1	2			1	2	1	2				1	2	9		
/ / /	/ / /	/ / /	1	2			1	2	1	2				1	2	9		
/ / /	/ / /	/ / /	1	2			1	2	1	2				1	2	9		
/ / /	/ / /	/ / /	1	2			1	2	1	2				1	2	9		
/ / /	/ / /	/ / /	1	2			1	2	1	2				1	2	9		

14.	14AA.	14BB.	15.		16.		17.		18.		19.	20.		21.			22.	
LIGNE	NOM	AGE	OUI	NON	NIVEAU	CLASSE	OUI	NON	OUI	NON	JOURS	NIVEAU	CLASSE	O	N	NSP	NIVEAU	CLASSE
/ / /		/ / /	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
/ / /		/ / /	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
/ / /		/ / /	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
/ / /		/ / /	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
/ / /		/ / /	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
/ / /		/ / /	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
/ / /		/ / /	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
/ / /		/ / /	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
/ / /		/ / /	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
/ / /		/ / /	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	1	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	2	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quand tous les membres du ménage âgés de 5 ans ou plus sont couverts, **PASSEZ AU MODULE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS** ⇨

Niveau	Code	Classe francophone	Code	Classe anglophone
Pré-primaire Nursery school	1	Dans tous les cas	1	Dans tous les cas
Primaire Primary school	2	SIL	1	Class 1
		CP1	2	Class 2
		CP2/CP/CPS	3	Class 3
		CE1	4	Class 4
		CE2	5	Class 5
		CM1	6	Class 6
		CM2	7	Class 7
Secondaire Secondary school	3	Sixième / 1ère technique	1	Form 1
		Cinquième / 2ème technique	2	Form 2
		Quatrième / 3ème technique	3	Form 3
		Troisième / 4ème technique	4	Form 4
		Seconde	5	Form 5
		Première	6	Lower 6 th Form
		Terminale	7	Upper 7 th Form
Supérieur University	5	Première Année	1	Première Année
		Deuxième Année	2	Deuxième Année
		Troisième Année	3	Troisième Année
		Quatrième Année	4	Quatrième Année
		Cinquième Année et plus	5	Cinquième Année et plus

Exemples :

- Si toutes les classes achevées à l'école secondaire **Niveau = 3 ; Classe = 7**
- Si l'enfant est actuellement au CE1 : **Niveau = 2 ; Classe = 3 (valable pour Q16)**
- Si la personne a quitté l'école pendant sa première année du secondaire : **Niveau = 2 ; Classe = 0**
- Si quelqu'un a arrêté ses études après la classe de cinquième ; alors qu'il aurait redoublé s'il était resté à l'école : **Niveau = 3 ; Classe = 1** (la sixième étant la dernière classe achevée)
- Si quelqu'un a été à l'école primaire, mais l'on ne sait pas jusqu'en quelle classe : **Niveau = 1 ; Classe = 9**
- Si on ne sait pas le niveau atteint : **niveau = 9 ; Classe = laissez en blanc**

IV - MODULE SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS DE 5 à 14 ANS

*Le module suivant s'adresse à toute personne ayant la charge d'enfant (s) âgé (s) de 5 à 14 ans vivant dans le ménage
Enregistrez le numéro de ligne pour chaque enfant éligible de la Feuille d'Enregistrement du Ménage.
Maintenant je voudrais vous poser des questions sur les types de travaux des enfants vivant dans ce ménage*

1.	2.	2.AA.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.
N° de Ligne. (Reportez ici le No de l'enfant à partir de la feuille d'enregistrement du ménage)	Nom (Reportez le nom de l'enfant à partir de la Feuille d'Enregistrement du Ménage)	Numéro de ligne de la personne en charge de l'enfant (Reportez le No de ligne de la personne à partir de la feuille Ménage)	Au cours de la semaine dernière, (nom) avait-il/elle fait un travail quelconque pour quelqu'un qui n'est pas un membre de ce ménage ? <i>Si oui : Pour être payé ?</i> 1: Oui, payé (Espèces ou nature) 2: Oui, non payé 4: Oui, NSP si payé ou pas 3 Non ⇒ Q. 5 9: NSP ⇒ Q. 5	<i>Si oui</i> Depuis le _____ dernier, Environ combien d'heures a-t-il /elle travaillé pour quelqu'un qui n'est pas un membre du ménage ? (Si plus d'un travail, additionnez toutes les heures de travail effectuées). Notez la réponse et ⇒ Q.6.	Au cours de l'année passée, (nom) avait-il/elle fait un travail quelconque pour quelqu'un qui n'était pas un membre du ménage dans lequel il vivait ? <i>Si oui : Pour être payé ?</i> 1 Oui, payé (Espèces ou nature) 2 Oui, non payé 4 Oui, NSP si payé ou pas 3 Non 9 NSP	Au cours de la semaine dernière (nom) avait-il/ elle aidé aux travaux de ce ménage? Par exemple : faire la cuisine, faire des courses, nettoyer, laver les vêtements, chercher de l'eau, ou garder les enfants ? 1 Oui 2 Non ⇒ Q.8	<i>Si oui</i> Depuis le _____ dernier, environ combien d'heures avait-il/elle passé en faisant ces travaux ménagers ?	Au cours de la semaine dernière, (nom) avait-il /elle fait d'autres travaux pour la famille (dans une ferme ou dans les affaires /rue) ? 1 Oui 2 Non ⇒ Ligne suivante	<i>Si oui</i> Depuis le _____ dernier, environ combien d'heures avait-il /elle fait ce travail ? 99 NSP

N° DE LIGNE	NOM	N°	OUI				NON	NSP	NO. HEURES	OUI				NON	NO. HEURES	OUI				NON	NO. HEURES	
			NP	NSP	NP	NSP				NP	NSP	NP	NSP			NP	NSP					
___/___/___		___/___/___	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___
___/___/___		___/___/___	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___
___/___/___		___/___/___	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___
___/___/___		___/___/___	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___
___/___/___		___/___/___	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___
___/___/___		___/___/___	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___
___/___/___		___/___/___	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___
___/___/___		___/___/___	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___
___/___/___		___/___/___	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___
___/___/___		___/___/___	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___	1	2	4	3	9		___/___/___

1.	2.	2AA	3.				4.	5.				6.		7.	8.		9.	
N° DE LIGNE	NOM	N°	OUI		NON	NSP	NO. HEURES	OUI		NON	NSP	OUI	NON	NO. HEURES	OUI	NON	NO. HEURES	
			NP	NSP	NP	NSP												
/ / /		/ / /	2	4	3	9	/ / /	1	2	4	3	9	1	2	/ / /	1	2	/ / /
/ / /		/ / /	2	4	3	9	/ / /	1	2	4	3	9	1	2	/ / /	1	2	/ / /
/ / /		/ / /	2	4	3	9	/ / /	1	2	4	3	9	1	2	/ / /	1	2	/ / /
/ / /		/ / /	2	4	3	9	/ / /	1	2	4	3	9	1	2	/ / /	1	2	/ / /
/ / /		/ / /	2	4	3	9	/ / /	1	2	4	3	9	1	2	/ / /	1	2	/ / /
/ / /		/ / /	2	4	3	9	/ / /	1	2	4	3	9	1	2	/ / /	1	2	/ / /
/ / /		/ / /	2	4	3	9	/ / /	1	2	4	3	9	1	2	/ / /	1	2	/ / /
/ / /		/ / /	2	4	3	9	/ / /	1	2	4	3	9	1	2	/ / /	1	2	/ / /
/ / /		/ / /	2	4	3	9	/ / /	1	2	4	3	9	1	2	/ / /	1	2	/ / /
/ / /		/ / /	2	4	3	9	/ / /	1	2	4	3	9	1	2	/ / /	1	2	/ / /
/ / /		/ / /	2	4	3	9	/ / /	1	2	4	3	9	1	2	/ / /	1	2	/ / /

Quand tous les enfants du groupe d'âge 5 – 14 ans sont couverts, **PASSEZ AU MODULE SUR L'EAU ET LES SANITAIRES** ⇨

V- MODULE SUR L'EAU ET LES SANITAIRES		
Posez les questions de ce module une seule fois pour chaque ménage visité. Encerclez un seul code par réponse dans l'espace prévu à droite. Si un enquêteur donne plus d'une réponse à Q1 et Q3, enregistrez ce qui est le plus utilisé (source, toilettes).		
1. Quelle est la source principale d'eau à boire pour les membres de votre ménage ?	Robinet dans le logement.....	01 01⇒Q.3
	Robinet dans la cour/parcelle.....	02 02⇒Q.3
	Borne fontaine.....	03
	Puits à pompe.....	04
	Puits protégé.....	05
	Source protégée.....	06
	Eau de pluie.....	07
	Eau minérale.....	08
	Puits non protégé.....	09
	Source non protégée.....	10
	Mare, ruisseau ou fleuve.....	11
Camion citerne, vendeur d'eau.....	12	
Robinet du voisin.....	14	
Autre (à préciser).....	13	
Pas de réponse ou NSP.....	99 99 ⇒Q.3	
2. Combien de temps faut-il pour aller là-bas, prendre de l'eau et revenir ?	Nombre de minutes..... / / / /	
	Eau sur place..... 888 NSP..... 999	}→Q.3
2AA. Est-ce que l'endroit où vous prenez de l'eau à boire est à côté, loin ou très loin ?	A côté.....	1
	Loin.....	2
	Très loin.....	3
3. Quel type de toilettes utilisez-vous dans votre ménage ?	Chasse d'eau avec égouts ou avec fosse septique.....	1
	Latrines à évacuation.....	2
	Latrines améliorées à ventilation.....	3
	Latrines traditionnelles.....	4
	Trou ouvert.....	5
	Seau.....	6
	Autre (à préciser).....	7
Pas de toilettes ou brousse ou champ.....	8 8⇒Q.5	
4. Est-ce que ces toilettes se trouvent dans votre logement, votre cour, votre parcelle ou votre concession ?	Oui, dans le logement/cour/parcelle /Concession.....	1
	Non, en dehors du logement /cour /parcelle /concession.....	2
	NSP.....	3
5. Comment vous débarrassez-vous des selles des petits enfants (0-3 ans) quand ils n'utilisent pas les toilettes ou les latrines ?	Ils utilisent toujours les toilettes/latrines.....	1
	Jetées dans les toilettes/latrines.....	2
	Jetées en dehors de la cour.....	3
	Enterrées dans la cour.....	4
	Ne sont pas jetées/Restent par terre.....	5
	Autre (à préciser).....	6
Pas de petits enfants dans le ménage.....	8	

PASSEZ AU MODULE SUR L'IODATION DU SEL ⇨

VI - MODULE SUR L'IODATION DU SEL		
1. Je voudrais vérifier si le sel que vous utilisez dans votre ménage est iodé.		
Est ce que je pourrais voir un peu de sel que vous avez utilisé hier soir pour cuire le repas principal des membres de votre ménage ?	Non iodé 0 PPM (pas de couleur).....	1
	Moins de 15 PPM (couleur faible).....	2
<i>Présentez le bouchon de test à l'enquêteur pour le remplir de sel.</i>	15 PPM ou plus (couleur vive foncée).....	3
	Pas de sel à la maison.....	8
<i>Après avoir examiné le sel, encerclez le code correspondant au résultat du test.</i>	Sel pas testé.....	9

PASSEZ AU MODULE SUR LES HANDICAPS DES ENFANTS ⇨

VII - MODULE SUR LES HANDICAPS DES ENFANTS DE 2 A 9 ANS

Le module suivant s'adresse à la personne en charge de chaque enfant âgé de 2 à 9 ans qui vit dans le ménage.

Maintenant, je voudrais vous poser quelques questions sur certains problèmes que peuvent avoir les enfants

Posez les questions 3 à 10 et 12 pour tous les enfants âgés de 2 à 9 ans.													Pour les enfants de 3 à 9 ans	Pour les enfants de 2 ans
1	2	2AA	2BB	3	4	5	6	7	8	9	10	12	11A	11B
No. de ligne de l'enfant	Nom de l'enfant	Age de l'enfant	No. de ligne de la personne principalement en charge	(Nom), comparé(e) aux autres enfants, a-t-il/elle des difficultés à se mettre debout?	(Nom), comparé(e) aux autres enfants, a-t-il/elle des difficultés pour voir, que ce soit le jour ou la nuit?	(Nom) semble-t-il/elle avoir des problèmes de surdité?	Quand vous dites à (Nom) de faire quelque chose, semble-t-il comprendre ce que vous voulez lui dire?	(Nom) a-t-il/elle des difficultés pour marcher ou mouvoir ses bras?	Arrive-t-il souvent à (Nom) de faire des crises, d'être raide ou de perdre connaissance ?	(Nom) apprend-il comme les autres enfants de son âge?	(Nom) s'exprime-t-il en des mots que l'on comprend aisément?	Comparé (e) aux autres enfants, (Nom) semble-t-il accuser quelques retards ou être lent sur le plan mental?	(Nom) s'exprime-t-il/elle de manière suffisamment claire pour être compris(e) en dehors de la famille?	(Nom) peut-il/elle identifier au moins un objet comme un animal, un jouet ou une cuillère?
Repórtéz ici le No de l'enfant à partir de la Feuille d'enregistrement du ménage	Reportez ici le Nom de l'enfant à partir de la Feuille d'enregistrement du ménage	Reportez ici l'Age de l'enfant à partir de la Feuille d'enregistrement du ménage		1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non	1 Oui 2 Non
LIGNE	NOM	AGE	No	DEBOUT O N	VUE O N	SURDITE O N	COMPRENDRE O N	MEMBRES O N	CRISES O N	APPRENTISSAGE O N	EXPRESSION O N	RETARD O N	EXPRESSION I O N	IDENTIFIER O N
/ / /		/ / /	/ / /	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
/ / /		/ / /	/ / /	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
/ / /		/ / /	/ / /	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
/ / /		/ / /	/ / /	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
/ / /		/ / /	/ / /	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
/ / /		/ / /	/ / /	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
/ / /		/ / /	/ / /	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2
/ / /		/ / /	/ / /	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2	1 2

Quand tous les enfants du groupe d'âges 2 – 9 ans sont couverts, **PASSEZ AU QUESTIONNAIRE FEMME.**